

2021



MUNICIPALITÉ D'AIGLE

RAPPORT DE GESTION
+ EXTRAIT DES COMPTES

2021



MUNICIPALITÉ D'AIGLE

RAPPORT DE GESTION
+ EXTRAIT DES COMPTES



MUNICIPALITÉ D'AIGLE

RAPPORT DE GESTION

INTRODUCTION 7**CONSEIL COMMUNAL** 8

■ Liste	8
■ Bureau	9
■ Compte-rendu des décisions	10
■ Droits d'initiative: motions, postulats, interpellations, vœux, etc.	14
■ Votations et élections 2021	21
■ Commissions nommées par le Conseil communal pour la législature 2021 – 2026	23

MUNICIPALITÉ 24

■ Répartition des dicastères	24
■ Délégations municipales	26
■ Autorisation de plaider	27
■ Commissions municipales	32
■ Préavis municipaux	40

ADMINISTRATION GÉNÉRALE 46

■ Secrétariat municipal	46
■ Pandémie mondiale de Covid-19	47
■ Ressources humaines	48
■ Division informatique	50
■ Communication	51
■ Culture	53
■ Promotion économique	55
■ Délégué au sport	56

OFFICE DE LA POPULATION 58

■ Autorisations	58
■ Travailleurs frontaliers	59
■ Initiatives et référendums 2021	59

SERVICE DU PATRIMOINE BÂTI ET ENVIRONNEMENT URBAIN 60

■ Division des bâtiments	60
■ Division police des constructions	61
■ Division développement durable	63
■ Division de l'urbanisme, mobilité et paysage	64

SERVICE DES TRAVAUX 66

■ Travaux administratifs	66
■ Division de la voirie	66
■ Infrastructures	68
■ Forêts	69
■ Division conciergerie	71
■ Vignes et cave	71

MÉDIATHÈQUE 72

■ Pôle scolaire de la médiathèque	72
■ Entrée de la médiathèque dans le réseau Renouvaud	72
■ Prêt des livres	72
■ Accès à la médiathèque en temps de Covid-19	72
■ Collection de la médiathèque	73

OFFICE COMMUNAL DU TRAVAIL 74**POLICE DU CHABLAIS VAUDOIS** 76

■ Préambule	76
■ Effectif	76
■ Formation	76
■ Evénements particuliers	76
■ Commissions de police et administratif	76
■ Activités police-secours	76
■ Manifestations	77
■ Radar et amendes d'ordre	77



MUNICIPALITÉ D'AIGLE

■	Prévention	77			
■	Police de proximité	78			
■	Divers	79			
■	Conclusion	79			
	SERVICE DE DÉFENSE INCENDIE ET DE SECOURS (SDIS)	80			
■	Mutations et démissions au 31 décembre 2021	80			
■	Promotions	80			
■	Activités principales	80			
■	Instruction	80			
■	Jeunes sapeurs pompiers (JSP)	80			
■	Interventions	81			
■	Formation	81			
■	Remarques du commandant	81			
	ÉTABLISSEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE	82			
■	Effectifs et provenances des élèves	82			
■	Organisation	82			
■	Pandémie	82			
■	Bâtiments	82			
■	Projets pédagogiques	82			
■	Remerciements	82			
	OFFICE DU TOURISME	84			
■	Information et administration	84			
■	Statistiques et ouverture du bureau	84			
■	Parrainages	84			
■	Billetterie	85			
■	Vente	85			
■	Animations	85			
■	Manifestations	85			
				TRAVAILLEUR SOCIAL HORS MURS	86
			■	Mission	86
			■	Activités	86
				ORPC	87
			■	Introduction	87
			■	Effectif	87
			■	Formation	87
			■	Service de piquet	87
			■	Commission et organes politiques	87
			■	Point saillant : Covid-19	87
			■	Opérations	88
			■	Synthèse	88
			■	Bilan	89
				ARASAPE	90
			■	Centre social régional	90
			■	Agence d'assurances sociales d'Aigle	91
			■	Accueil de jour des enfants	92
				AERA	94
				FINANCES	95
				+ EXTRAIT DES COMPTES	
			■	Comptes 2021	105
			■	Charges et revenus par nature 2021	167
			■	Bilan de la bourse communale	179
				<i>Actif</i>	182
				<i>Passif</i>	186
				<i>Inventaire des titres</i>	190
				<i>Immeubles</i>	192
				<i>Evolution des comptes « Réserves »</i>	200
				<i>Etat des investissements, des préavis et des amortissements au 31.12.2021</i>	201



INTRODUCTION

PRÉAVIS N° 2022-6

RAPPORT DE LA MUNICIPALITÉ D'AIGLE AU CONSEIL COMMUNAL SUR SA GESTION 2021

Monsieur le Président du Conseil communal,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions:

- De la loi du 28 février 1956 sur les Communes;
- Du règlement du Conseil d'Etat du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des Communes;
- Du règlement du Conseil communal du 3 juin 2014;

La Municipalité a l'honneur de vous présenter son rapport de gestion pour l'exercice 2021 et de soumettre à votre approbation les comptes du Service des finances arrêtés au 31 décembre 2021.

AU 31 DÉCEMBRE 2021

1	AEGERTER Serge	PRL	51	MAYOR Jean-Luc	UDC
2	ALLENBACH Marc	PSA	52	MERMINOD Romaine	PLR
3	BACCA Marcel-Jacques	EA	53	MUTZENBERG Jean-Michel	PLR
4	BADAN Anick	UDC	54	OBI Samuel	Verts
5	BADAN Didier	UDC	55	OLLOZ Philippe	PLR
6	BADAN Patrice	UDC	56	ORIOI Sylvain	Verts
7	BAER Guy-Serge	EA	57	PASCHE Philippe	PLR
8	BECK Johanna	Verts	58	PONS Laurent	PLR
9	BELLWALD Johann	Verts	59	ROULIN Brigitte	PSA
10	BELLWALD Philippe	EA	60	SCHNEGG Jean-François	Verts
11	BERSIER Bruno	PLR	61	SCHWEIZER Corinne	Alt
12	BERTHOLET Frank	PLR	62	SCHWEIZER Pierre-Alain	PLR
13	BIFFIGER Nicolas	PLR	63	SIERRA David	PLR
14	BORBOEN Gwendoline	Alt	64	SOUTTER Jean-Marc	PLR
15	BOREL Bernard	Verts	65	SPUEHLER Christian	PLR
16	BRELAZ Pierre-Yves	PLR	66	TAVERNEY Marc	PLR
17	BURNIER-VERNAUD Laurence	PLR	67	TILLE Stéphane	UDC
18	CALORE Pierre	PSA	68	TUMURBAATAR Jargal	PSA
19	CARRIERI Carlo	PSA	69	VACHERON Jacques	PLR
20	CHESEAUX Martine	PLR	70	ZOLLER Cyril	Alt
21	CHIAPOLINO Yvan	PLR			
22	CLAUDEL Michel	PSA		Démission	
23	COSTA-ANSERMOZ Nicole	PLR	31.12.2021	DELADOEY	François
24	CRAUSAZ Virginie	PLR			
25	CROSET Anne	EA		Assermentations	
26	CROSET Jean-François	EA		Installation des nouvelles Autorités et assermentations le	
27	DELADOEY François	UDC		24 juin 2021.	
28	DELADOEY Luc	Alt			
29	DELALOYE Fiona	Alt		Secrétaire	
30	DELARZE DISERENS Stéphanie	PLR		DELADOEY	Véronique
31	DINI Mito	PSA			
32	DRAPEL Marc-Olivier	PLR		Huissier	
33	DROZ Madeleine	Verts		RISSE	Laurent
34	EMERY Alain	PLR			
35	EMERY Emmanuelle	Verts		Au 31 décembre 2021, il n'y a pas de siège vacant.	
36	ERDENIZ Murat	PSA			
37	FAVRE Alexandre	PLR			
38	FRACHEBOUD Christiane	UDC			
39	FUCILE Roberto	Alt			
40	GENOUD Marie-Dominique	PSA			
41	GONZALEZ Nathalie	PLR			
42	GOSTELI-JAQUEMET Danielle	PLR			
43	GOY Louis	Verts			
44	GRAFF Patrick	EA			
45	HONKOU Raphaël	PSA			
46	JEANFAVRE Yves	Alt			
47	KAPPELER Philippe	EA			
48	KRUMEL Catherine	EA			
49	LATTION Denise	PLR			
50	LAUNAZ Joël	PSA			

BUREAU**DU 1^{er} JANVIER AU 30 JUIN 2021****Présidente**M^{me} Catherine Krümel**1^{er} Vice-président**

M. Didier Badan

2^e Vice-président

M. Pierre Calore

ScrutateursM^{me} Dominique Chessex

M. Frédéric Decosterd

Scrutateurs-suppléantsM^{me} Katleen Boucher

M. Clément Reber

SecrétaireM^{me} Véronique Deladoey**Huissier**

M. Albert Bertholet

DU 1^{er} JUILLET AU 31 DÉCEMBRE 2021**Président**

M. Didier Badan

1^{er} Vice-président

M. Pierre Calore

2^e Vice-président

M. Jean-François Schnegg

ScrutateursM^{me} Romaine Merminod

M. Jean-François Croset

Scrutateurs-suppléants

M. Nicolas Biffiger

M. Cyril Zoller

SecrétaireM^{me} Véronique Deladoey**Huissier**

M. Laurent Risse

En 2021, le bureau du Conseil a siégé 8 fois (4 en 2020) pour organiser les séances tout en respectant les directives sanitaires liées au Covid-19, faire la passation de pouvoir entre les Présidents, préparer les futures élections communales de 2021, préparer la rencontre annuelle avec la Préfète, nommer les commissions pour traiter des divers préavis, préparer les ordres du jour des séances du Conseil communal.

La préparation de l'ordre du jour se fait par la secrétaire en collaboration avec le ou la Président(e) et en concertation avec le Syndic, tenant compte du suivi du travail des commissions.

A l'heure actuelle où l'informatique a pris la place que l'on connaît, beaucoup de travaux sont traités par courriel. Toutefois, des séances de bureau sont organisées en fonction des besoins et demandes de chacun.

Le site Intranet du Conseil communal a été réactualisé et à ce jour, la nouvelle législature peut dès lors être totalement gérée par cette plate-forme.

COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS

En 2021, le Conseil communal a tenu 9 séances (6 en 2020) au cours desquelles la Municipalité a présenté 32 préavis (22 en 2020).

PRINCIPALES DÉCISIONS PRISES PAR LE CONSEIL COMMUNAL

SÉANCE DU 20 JANVIER 2021

- **Adoption** du préavis municipal N° 2020-11 du lundi 2 novembre 2020, relatif à «La mise en place d'un réseau de vélos en libre-service».
- **Adoption** du préavis municipal N° 2020-20 du lundi 28 septembre 2020 relatif à la réponse au postulat de M. Stéphane Tille (UDC), déposé le 12 décembre 2019, intitulé «Mise en place d'un pilier public digital pour la Commune d'Aigle».
- **Adoption** du préavis municipal N° 2020-24 du lundi 26 octobre 2020 relatif à «Une révision des statuts de l'Association intercommunale du Stand de tir des Grandes Iles d'Amont».
- **Adoption** du préavis municipal N° 2020-25 du 26 octobre 2020 relatif à l'«Organisation régionale de la Protection civile et la création de l'Association intercommunale <ORPC> du district d'Aigle».
- **Refus de prendre en considération** le postulat de M^{me} Marie-Dominique Genoud-Champeaux et Consorts (PSA), intitulé «Installations sportives de la Planchette».
- **Prise en considération et renvoi en Municipalité** pour étude et rapport de la motion de M. Bernard Borrel, au nom du groupe Alternatives-les Verts, intitulée «Pour une transition à la culture sans agrochimiques sur les parcelles viticoles et agricoles communales», transformée en postulat.
- **Prise en considération et renvoi en Municipalité** pour étude et rapport du postulat de M. Fabrice Cottier et Consorts (PLR) intitulé «Une multimodalité accessible».

SÉANCE DU 25 MARS 2021

- **Adoption** du préavis municipal N° 2021-01 du lundi 4 janvier 2021 relatif à «L'adoption d'un nouveau règlement sur le service des taxis».
- **Adoption** du préavis municipal N° 2021-02 du lundi 4 janvier 2021 relatif à «Une révision du règlement de l'Entente Intercommunale du SDIS Chablais».
- **Adoption** du préavis municipal N° 2021-04 du lundi 8 février 2021, amendé, relatif à «La rénovation de l'enveloppe de l'Hôtel de Ville, de son annexe et à la réaffectation des locaux Place du Marché 1».
- **Refus de prendre en considération** la motion de M. Philippe Bellwald, au nom du groupe Entente Aiglonne, intitulée «Pour un plan de soutien en période de restrictions imposées par la Confédération et un plan de relance post-Covid-19 pour notre commune».
- **Prise en considération et renvoi en Municipalité** pour étude et rapport du postulat de M^{me} Marie-Dominique Genoud-Champeaux, au nom du groupe PSA, intitulé «Pour un affichage politique responsable et efficient».

COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS

SÉANCE DU 11 MAI 2021

- **Adoption** du préavis municipal N° 2020-26 du lundi 14 décembre 2020, relatif à la « Mise à disposition de fractions de la parcelle N° 2337 sise à la Route d'Evian 58 et N° 1426 sise à la Route des Ormonts et la vente des infrastructures de la STEP à l'AERA ».
- **Adoption** du préavis municipal N° 2021-03 du lundi 8 février 2021, amendé, relatif au « Soutien des établissements publics aiglons en période Covid-19 ».
- **Adoption** du préavis municipal N° 2021-05 du lundi 22 février 2021, amendé, relatif à la réponse au postulat de M. Cyril Zoller, au nom du groupe Alternative-les Verts, déposé le 22 mars 2018, intitulé « Pour un centre-ville fort en tourisme et artisanat ».
- **Adoption** du préavis municipal N° 2021-06 du lundi 22 février 2021, relatif à la réponse au postulat de M. Damien Berger, au nom du groupe Alternative-les Verts, déposé le 28 septembre 2016, intitulé « Pour un journal communal comme plateforme de communication pour les autorités politiques (Exécutif et Législatif) et les associations locales ».
- **Prise en considération et renvoi en Municipalité** pour étude et rapport du postulat de M. Alexandre Favre, au nom du groupe PLR, intitulé « Un embellissement du patrimoine communal ».

SÉANCE DU 18 JUIN 2021

- **Adoption** du préavis municipal N° 2021-07 du lundi 22 mars 2021, relatif à « L'adoption du volet stratégique du plan directeur régional touristique des Alpes vaudoises ».
- **Adoption** du préavis municipal N° 2021-09 du lundi 12 avril 2021, relatif au « Fractionnement et à la vente ou à la mise à disposition de la parcelle N° 3973 en Zone Industrielle, pour l'implantation de plusieurs projets industriels ».
- **Adoption** du préavis municipal N° 2021-10, relatif à « L'adoption des comptes et gestion pour l'année 2020 ».
- **Adoption** du préavis municipal N° 2021-11 du lundi 19 avril 2021, amendé, relatif à « L'indemnisation des membres de la Municipalité et du Conseil communal pour la législature 2021 – 2026 ».
- **Adoption** du préavis municipal N° 2021-14 du lundi 3 mai 2021, amendé, relatif à « Une révision du règlement du personnel communal ».
- **Adoption** du préavis municipal N° 2020-22 du 16 novembre 2020, amendé, relatif à « L'adoption d'un règlement général de police ».
- **Prise en considération et renvoi en Municipalité** pour étude et rapport du postulat de M^{me} Françoise Goy, au nom du groupe Alternative-les Verts, transformé en motion, relatif à « L'élaboration d'un plan d'urgence climatique pour appliquer l'agenda cantonal 2030 ».

SÉANCE DU 24 JUIN 2021

Installation des autorités communales pour la législature 2021 – 2026.

COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS

SÉANCE DU 15 SEPTEMBRE 2021

- **Adoption** du préavis municipal N° 2021-20 du lundi 12 juillet 2021, relatif à « L'octroi d'une autorisation générale de plaider pour la législature 2021 – 2026 ».
- **Adoption** du préavis municipal N° 2021-21 du lundi 12 juillet 2021, amendé, relatif à « L'octroi à la Municipalité d'une autorisation générale pour l'acquisition et l'aliénation d'immeubles, de droits réels immobiliers, d'actions ou parts de sociétés immobilières, la constitution, l'acquisition ou l'aliénation de participations dans des sociétés commerciales, d'associations et de fondations l'acceptation de legs et de donation, ainsi que l'acceptation de successions, la fixation du montant des compétences financières de la Municipalité et le placement des disponibilités de la trésorerie pour la législature 2021 – 2026 ».
- **Adoption** du préavis municipal N° 2021-23 du lundi 16 août 2021, relatif à « L'Arrêté d'imposition 2022 – 2026 ».
- **Adoption** du préavis municipal N° 2021-08 du lundi 29 mars 2021, relatif à la réponse au postulat de M. Claudio Mariano, pour le groupe PSA, déposé le 15 décembre 2017, intitulé « Rendre notre ville accessible à tous ».
- **Adoption** du préavis municipal N° 2021-13 du lundi 3 mai 2021, amendé, relatif à « La création de la Fondation d'Aigle pour l'Art et la Culture ».
- **Prise en considération et renvoi à une commission** pour étude de la proposition de M. Murat Erdeniz, au nom du Conseil communal d'Aigle, intitulée « Demande de modification du Règlement du Conseil communal d'Aigle ».

SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2021

- **Adoption** du préavis municipal N° 2021-22 du lundi 19 juillet 2021, relatif à « L'adoption de la zone réservée Centre-Ville ».
- * Conformément à l'art. 53 du règlement du Conseil communal, les Conseillers concernés par ce préavis se sont récusés lors du vote.
- **Adoption** du préavis municipal N° 2021-12 du lundi 3 mai 2021, relatif « Au Plan Directeur Communal (PDCom) ».
- **Adoption** du préavis municipal N° 2021-15 du lundi 3 mai 2021, relatif à la réponse au postulat de M. Fabrice Cottier, au nom du groupe PLR, déposé le 10 décembre 2020, intitulé « Une multimodalité accessible ».
- **Adoption** du préavis municipal N° 2021-16 du lundi 3 mai 2021, relatif à la réponse au postulat de M. Samuel Obi, au nom du groupe Alternative-les Verts, déposé le 19 juin 2020, intitulé « Pour des aménagements cyclables temporaires à Aigle ».
- **Adoption** du préavis municipal N° 2021-17 du lundi 3 mai 2021, relatif à la réponse au postulat de M. Samuel Obi, au nom du groupe Alternative-les Verts, déposé le 21 juin 2019, intitulé « Pour une zone 30 globale au centre-ville ».
- **Adoption** du préavis municipal N° 2021-21 du lundi 28 septembre 2020, amendé, relatif au « Schéma Directeur Cyclable ».
- **Prise en considération et renvoi à la Municipalité** pour étude et rapport du postulat de M. Jacques Vacheron, au nom du groupe PLR, intitulé « Agir pour le climat dans les communes ».

COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS

SÉANCE DU 4 NOVEMBRE 2021

- **Adoption** du préavis municipal N° 2021-24 du lundi 16 août 2021, relatif aux réponses au postulat de M^{me} Kathryn Hess Bellwald, au nom du groupe Entente Aiglonne, déposé le 28 mars 2019, intitulé « Pour une mise en œuvre progressive d'un éclairage public intelligent à Aigle ».
- **Prise en considération et renvoi à la Municipalité** pour étude et rapport du postulat de M. Nicolas Biffinger, au nom du groupe PLR, intitulé « Cybersécurité ».

SÉANCE DU 25 NOVEMBRE 2021

- **Prise en considération et renvoi à la Municipalité** pour étude et rapport du postulat de M^{me} Nathalie Gonzalez, au nom du groupe PLR, intitulé « Accessibilité de la ville aux personnes en situation d'handicap visuel ».
- **Prise en considération et renvoi à la Municipalité** pour étude et rapport du postulat de M. Pierre Calore, au nom du groupe PSA, intitulé « Mise en application de la LHand et de la CDPH ».

SÉANCE DU 9 DÉCEMBRE 2021

- **Adoption** du préavis municipal N° 2021-27 du lundi 1^{er} novembre 2021, relatif à « La fixation du plafond d'endettement pour la législature 2021 – 2026 ».
- **Adoption** du préavis municipal N° 2021-28 du lundi 1^{er} novembre 2021, amendé, relatif à « La mise à disposition ou la vente d'une fraction de la parcelle N° 2839 en Zone Industrielle pour l'implantation d'un projet industriel de production, de distribution et d'utilisation d'énergies renouvelables et une demande de crédit pour la réalisation d'infrastructures routières ».
- **Adoption** du préavis municipal N° 2021-26 du lundi 25 octobre 2021, relatif à « La vente d'une fraction de la parcelle N° 1279 en Zone Industrielle comprenant une piste de moto-école ».
- **Adoption** du préavis municipal N° 2021-19 du lundi 28 juin 2021, amendé, relatif à « La réfection des dessertes agricoles (étape 2) ».
- **Adoption** du préavis municipal N° 2021-29 du lundi 25 octobre 2021, amendé, relatif au « Budget 2022 et ses pièces annexes, relatif au projet de budget ordinaire et des budgets d'investissements ».

DROITS D'INITIATIVE : MOTIONS, POSTULATS, INTERPELLATIONS, VŒUX, ETC.

MOTIONS

■ Motion de M. Philippe Pasche (PLR), déposée le 12 décembre 2014, concernant une étude de requalification du périmètre de l'Arsenal. La réponse à cette motion sera traitée dès que la Municipalité aura trouvé une solution avec la Confédération. Il est possible que le délai de réponse soit plus d'une année. Une réponse partielle a été donnée le 28 septembre 2021.

■ Motion de M. Philippe Bellwald (EA), déposée le 28 mars 2019, concernant le parc Mon Séjour «un espace vert à mettre en valeur».

Etude en cours.

■ Motion de M. Bernard Borel (Alt-Verts), déposée le 8 septembre 2020, intitulée «Pour une transition à la culture sans agrochimiques sur les parcelles viticoles et agricoles communales».

Renvoi à une commission pour prise en considération. Prise en considération le 18 juin 2021 et transformation en postulat, suivant les recommandations de la Commission ad hoc; Etude en cours.

■ Motion de M. Bernard Borel (Alt-Verts), déposée le 11 novembre 2020, pour une «Meilleure protection des arbres dans le périmètre urbain d'Aigle».

Etude en cours.

■ Motion de M. Philippe Bellwald (EA), déposée le 25 mars 2021, intitulée «Pour un plan de soutien en période de restriction imposée par la Confédération et un plan de relance post-Covid-19 pour notre commune».

Refus de prise en considération.

■ Motion de Mme Françoise Goy (Alt-Verts), déposé le 11 novembre 2020, intitulé: «Elaboration d'un plan d'urgence climatique pour appliquer l'agenda cantonal 2030» (Postulat transformé en motion).

Envoi en Commission pour prise en considération. Pris en considération le 18.06.2021; Etude en cours.

■ Motion de M. Murat Erdeniz (PSA), déposée le 15 septembre 2021, concernant une demande de modification du règlement du Conseil communal.

Renvoi à une commission pour prise en considération.

POSTULATS

■ Postulat de M. Lionel Bileci (Alt-Verts), déposé le 27 mars 2014 pour «une incitation à baisser la vitesse sur la route de transit et pour plus de sécurité et de confort acoustique pour les riverains».

Etude en cours; selon la planification cantonale, la réfection de la route de transit, prévue vers 2018–2019, a été repoussée. Une réponse a été donnée dans le cadre du rapport-préavis municipal 2021-18 retiré.

■ Postulat de M. Damien Berger (Alt-Verts), déposé le 28 septembre 2016, pour «Un journal communal comme plateforme de communication pour les autorités politiques et les associations locales».

Pris en considération le 27 avril 2017, suivant les recommandations de la Commission ad hoc; Répondu dans le cadre du rapport-préavis municipal N°2021–06.

■ Postulat de M. Alexandre Favre (PLR), déposé le 23 juin 2017, relatif à la création d'une zone ludico-sociale sur les berges de la Grande-Eau.

Etude en cours.

■ Postulat de M. Claudio Mariano (PSA), déposé le 15 décembre 2017, intitulé «Rendre notre ville accessible à tous».

Répondu dans le cadre du préavis N° 2021-08.

■ Postulat de M. Cyril Zoller (Alt-Verts), déposé le 22 mars 2018, intitulé «Pour un centre-ville fort en tourisme et artisanat».

Envoi en Commission pour prise en considération; Pris en considération le 4 octobre 2018, suivant les recommandations de la Commission ad hoc; Répondu dans le cadre du rapport-préavis municipal N° 2021–05.

■ Postulat de Mme Kathryn Hess-Bellwald (Entente aiglonne), déposé le 28 mars 2019, intitulé «Pour la mise en œuvre progressive d'un éclairage public intelligent à Aigle».

Répondu dans le cadre du préavis N° 2021-24.

■ Postulat de M. Samuel Obi (Alt-Verts), déposé le 21 juin 2019, intitulé «Pour une zone 30 globale au centre-ville».

Répondu dans le cadre du préavis N° 2021-17.

DROITS D'INITIATIVE : MOTIONS, POSTULATS, INTERPELLATIONS, VŒUX, ETC.**POSTULATS**

- Postulat de M. Samuel Obi (Alt-Verts), déposé le 19 juin 2020, intitulé « Pour des aménagements cyclables temporaires à Aigle ».

Répondu dans le cadre du préavis N° 2021-16.
- Postulat du Groupe de travail sur les mesures COVID19, déposé le 19 juin 2020, intitulé « Pour la promotion des jardins familiaux ».

Etude en cours.
- Postulat de M. Clément Reber (PLR), déposé le 19 juin 2020, intitulé « Pour un soutien des établissements publics aiglons ».

Envoi en Commission pour prise en considération; Pris en considération le 29 septembre 2020, suivant les recommandations de la Commission ad hoc; Répondu dans le cadre du préavis N° 2021-03.
- Postulat de M. Bernard Borel (Alt-Verts), déposé le 8 septembre 2020, intitulé « Pour une transition à la culture sans agrochimiques sur les parcelles viticoles et agricoles communales ».

Renvoi à une commission pour prise en considération. Prise en considération le 18 juin 2021 (motion transformée en postulat), suivant les recommandations de la Commission ad hoc; Etude en cours.
- Postulat de M. Pierre-Yves Brélaz (PLR), déposé le 29 septembre 2020, intitulé « A quand la rénovation de la salle de l'Aigle Ancienne sise aux Glariers ? ».

Etude en cours.
- Postulat de M. Alexandre Favre (PLR), déposé le 29 septembre 2020, intitulé « Pour un embellissement et une mise en valeur de notre patrimoine ».

Envoi en Commission pour prise en considération. Pris en considération le 11.05.2021; Etude en cours.
- Postulat de M^{me} Marie-Dominique Genoud-Champeaux (PSA), déposé le 29 septembre 2020, intitulé « Installations sportives de la Planchette ».

Envoi en Commission pour prise en considération. Refus de prise en considération.
- Postulat de M^{me} Françoise Goy (Alt-Verts), déposé le 11 novembre 2020, intitulé « Elaboration d'un plan d'urgence climatique pour appliquer l'agenda cantonal 2030 ».

Envoi en Commission pour prise en considération. Pris en considération le 18.06.2021 et transformée en motion.
- Postulat de M. Philippe Pasche (PLR), déposé le 10 décembre 2020, intitulé « Fluidité et sécurité du trafic au carrefour route d'Evian - route de transit ».

Etude en cours. Une réponse a été donnée dans le cadre du rapport-préavis municipal N° 2021-18 retiré.
- Postulat de M. Fabrice Cottier (PLR), déposé le 10 décembre 2020, intitulé « Une multimodalité accessible ».

Répondu dans le cadre du préavis N° 2021-15.
- Postulat de M^{me} Marie-Dominique Genoud-Champeaux (PSA), déposé le 25 mars 2021, intitulé « Pour un affichage politique responsable et efficient ».

Etude en cours.
- Postulat de M. Jacques Vacheron (PLR), déposé le 15 septembre 2021, intitulé « Agir pour le climat dans les communes ».

Etude en cours.
- Postulat de M. Nicolas Biffiger (PLR), déposé le 4 novembre 2021, concernant la cybersécurité.

Etude en cours.
- Postulat de M^{me} Nathalie Gonzalez (PLR), déposé le 25 novembre 2021, concernant l'accessibilité pour les personnes malvoyantes.

Etude en cours.
- Postulat de M. Pierre Calore (PSA), déposé le 25 novembre 2021, concernant la mise en application LHand et CDPH.

Etude en cours.

DROITS D'INITIATIVE : MOTIONS, POSTULATS, INTERPELLATIONS, VŒUX, ETC.

INTERPELLATIONS

- Interpellation de M. Pierre-Yves Brélaz (PLR), déposée le 20 janvier 2021, intitulée « Implication ATALC pour Aigle ».

Répondu le 20 janvier 2021.

- Interpellation de Mme Anne Croset (Entente aiglonne), déposée le 20 janvier 2021, intitulée « Annulation des contrôles dentaires 2020–2021 ».

Répondu le 25 mars 2021.

- Interpellation de M. Philippe Bellwald (Entente aiglonne), déposée le 20 janvier 2021, relative à l'affichage au pilier public des décisions du Conseil communal du 10.12.2020 modifiées portant sur le préavis N° 2020-19.

Répondu le 25 mars 2021.

- Interpellation de Mme Marie-Dominique Genoud-Champeaux (PSA), déposée le 25 mars 2021, intitulée « COVID19 et pauvreté, où en est-on à Aigle ? ».

Répondu le 25 mars 2021.

- Interpellation de Mme Marie-Dominique Genoud-Champeaux (PSA), déposée le 25 mars 2021, intitulée « Immeuble délabré du Pré d'Emoz 9-11-13-15 ».

Répondu le 25 mars 2021.

- Interpellation de Mme Anny Hertig (Entente aiglonne), déposée le 25 mars 2021, relative à la fontaine de la Rue du Molage.

Répondu le 11 mai 2021.

- Interpellation de M. Fabrice Cottier (PLR), déposée le 25 mars 2021, intitulée « Pour une intégration du Gymnase aiglon dans d'excellentes conditions ».

Répondu le 11 mai 2021.

- Interpellation de Mme Marie-Dominique Genoud-Champeaux (PSA), déposée le 11 mai 2021, intitulée « Construction EEG: quels risques d'inondation et quelle protection pour les personnes œuvrant sur le chantier ? ».

Répondu le 11 mai 2021.

- Interpellation de M. David Sierra (PLR), déposée le 15 septembre 2021, intitulée « Nouvel aménagement de la place du marché QUID des arbres existants ? ».

Répondu le 28 septembre 2021.

- Interpellation de M. Joël Launaz (PSA), déposée le 4 novembre 2021, relative aux ponts d'Aigle.

Répondu le 4 novembre 2021.

- Interpellation de M. Louis Goy (Verts), déposée le 25 novembre 2021, relative à l'avancement du projet de rénovation de l'Hôtel-de-Ville.

Répondu le 9 décembre 2021.

- Interpellation de Mme Anne Croset (Entente aiglonne), déposée le 25 novembre 2021, relative à la Fontaine de Loës.

Répondu le 9 décembre 2021.

RÉSOLUTION

Aucune résolution n'a été prise en 2021.

DROITS D'INITIATIVE : MOTIONS, POSTULATS, INTERPELLATIONS, VŒUX, ETC.**QUESTIONS INDIVIDUELLES**

- Question de M^{me} Marie-Dominique Genoud-Champeaux (PSA), déposée le 11 mai 2021, relatives au déploiement du système GastroVert®.

Répondu le 11 mai 2021.

- Question de M. Louis Goy (Alt-Verts), déposée le 11 mai 2021, relative la mise à l'enquête de la parcelle N° 1147 de la Commune d'Aigle.

Répondu le 11 mai 2021.

- Question de M. Jean-François Schnegg (Verts), déposée le 4 novembre 2021, intitulée « Les sols de la Commune sont-ils sains ? ».

Etude en cours.

- Question de M^{me} Anne Croset (Entente aiglonne), déposée le 4 novembre 2021, intitulée: « Aigle, ville étape du Tour de France 2022 – Fr. 220 000 d'argent public pour qui ? Pourquoi ? ».

Répondu le 4 novembre 2021.

- Question de M^{me} Jargal Tumurbaatar (PSA), déposée le 25 novembre 2021, relative à l'aire de jeux non sécuritaire du Bel-Horizon 1-2-4-5.

Répondu le 25 novembre 2021.

- Question de M. Philippe Pasche (PLR), déposée le 9 décembre 2021, intitulée « Quand la < tôle-mobile > joue à l'incruster ».

Etude en cours.

- Question de M^{me} Marie-Dominique Genoud-Champeaux (PSA), déposée le 9 décembre 2021, relative à la vente de l'ancienne cure d'Aigle par le Canton.

Répondu le 9 décembre 2021.

- Question de M. Alain Emery (PLR), déposée le 9 décembre 2021, relative aux exclusions d'élèves à titre de sanction.

Etude en cours.

VŒUX

Vœux de la Commission ad hoc chargée de l'étude du préavis municipal N° 2020-11 (indemnités pour les autorités).

- Vœu 1**

La Commission souhaite, lors de la mise en œuvre de ce projet qu'un accent particulier soit mis sur la communication autour de cette nouvelle offre afin de la faire connaître le plus largement possible.

- Vœu 2**

La Commission souhaite que l'Office du Tourisme (OT) soit impliqué dans la communication et l'assistance aux touristes pour l'utilisation des vélos en libre-service.

- Vœu 3**

La Commission souhaite que soit étudié la possibilité que l'OT dispose d'un certain nombre de batteries permettant l'électrification des vélos, pour les mettre à disposition des touristes de manière journalière, contre une location modique ou une caution.

- Vœu 4**

La Commission souhaite que l'OT mette en place une offre de cyclotourisme comportant divers parcours sur le territoire communal et ses alentours.

Vœux pris en compte par la Municipalité.

DROITS D'INITIATIVE : MOTIONS, POSTULATS, INTERPELLATIONS, VŒUX, ETC.

VŒUX

Vœux de la Commission ad hoc chargée de l'étude du préavis municipal N° 2020-21 (Schéma directeur cyclable).

■ Vœu 1

La Commission souhaite que la Municipalité établisse un plan de desserte des écoles, ainsi que les installations sportives et de loisirs (piscine, parc aventure, etc.) incluant les itinéraires sécurisés pour les écoliers, ceci étant une priorité du schéma directeur cyclable.

■ Vœu 2

La Commission demande que la Municipalité réévalue la nécessité et l'opportunité de ces deux définitions («voie verte» et «rue cyclable») et fixe les conditions liées à leur acceptabilité et mise en œuvre, en impliquant les acteurs du territoire concerné.

■ Vœu 3

La Commission souhaite que la partie 3 du SDC soit complétée par un plan d'action/un master plan de réalisation, avec une hiérarchisation des priorités; Une telle approche permettra de mieux comprendre le contenu du document et de distinguer la partie «vision à long terme» et les mesures à mettre en œuvre rapidement.

■ Vœu 4

La Commission souhaite que le Conseil communal soit tenu informé régulièrement de l'évolution de ce SDC et de son intégration dans le PDCom.

Vœux pris en compte par la Municipalité.

Vœux de la Commission ad hoc chargée de l'étude du préavis municipal N° 2021-01 (règlement sur le service des taxis).

■ Vœu 1

Conformément à l'article 36 du nouveau règlement, la Commission demande que la Municipalité soit vigilante et mette tout en œuvre pour que des contrôles réguliers permettent d'éviter à Aigle les problèmes qu'ont rencontrés d'autres villes avec la société Uber, (droit du travail, assurances, formations).

Vœu pris en compte par la Municipalité.

Vœux de la Commission ad hoc chargée de l'étude du rapport-préavis municipal N° 2021-03 (postulat soutien COVID aux établissements publics).

■ Vœu 1

La Commission souhaite que la 1^{ère} heure de stationnement en ville soit gratuite au moins jusqu'au 31.12.2021.

■ Vœu 2

La Commission souhaite que la Municipalité maintienne les facilités administratives relatives à l'extension des terrasses, soit sans frais ni procédure d'enquête publique, au moins jusqu'au 31.12.2021.

■ Vœu 3

La Commission souhaite la prorogation de l'émolument de surveillance et de la taxe d'utilisation des terrasses en 2021.

■ Vœu 4

La Commission souhaite que la Municipalité examine avec les acteurs économiques du centre-ville et des zones habitées les mesures pouvant stimuler la demande et favoriser les circuits courts.

Vœux pris en compte par la Municipalité.

Vœux de la Commission ad hoc chargée de l'étude du rapport-préavis municipal N° 2021-05 (postulat centre-ville fort en tourisme et artisanat).

■ Vœu 1

La Commission demande à la Municipalité qu'elle considère le renforcement social, culturel, touristique, commercial et artisanal du centre-ville comme une priorité de la prochaine législature et s'inspire de la vision et du concept présenté dans le rapport du 8 juin 2020 du groupe de travail chargé d'examiner la proposition «Post COVID-19» pour l'encouragement de la consommation locale.

Vœu pris en compte par la Municipalité.

DROITS D'INITIATIVE : MOTIONS, POSTULATS, INTERPELLATIONS, VŒUX, ETC.

VŒUX

Vœux de la Commission ad hoc chargée de l'étude du rapport-préavis municipal N° 2021-06 (postulat journal communal).

■ Vœu 1

La Commission souhaite le développement de l'information sur les moyens de communications à disposition dans la Commune et éventuellement mise en place d'une newsletter communale, peut-être plus régulièrement en y insérant éventuellement des informations concernant le sport et la culture par l'intermédiaire des différents services communaux.

Vœu pris en compte par la Municipalité.

Vœux de la Commission ad hoc chargée de l'étude du rapport-préavis municipal N° 2021-08 (postulat ville accessible à tous).

■ Vœu 1

La Commission souhaite que la Municipalité réalise le référencement des places PMR le plus rapidement possible.

■ Vœu 2

La Commission souhaite la création d'un tableau à jour du suivi des postulats, selon art. 61 du règlement du Conseil communal, afin de respecter les délais impartis.

Vœux pris en compte par la Municipalité.

Vœux de la Commission ad hoc chargée de l'étude du préavis municipal N° 2021-14 (révision du règlement du personnel communal).

■ Vœu 1

La Commission souhaite que la future Municipalité effectue un appel d'offres pour chiffrer la prime annuelle et ainsi connaître l'éventuel profit en l'absence de couverture d'assurance perte de gain maladie.

Vœu pris en compte par la Municipalité.

Vœux de la Commission des Finances chargée de l'étude du préavis municipal N° 2021-20.

■ Vœu 1

La Commission souhaite que le plan directeur de l'éclairage public d'Aigle prenne en compte l'éclairage nocturne des bâtiments communaux et des commerces, afin d'éviter qu'ils ne soient une source de pollution lumineuse.

■ Vœu 2

La Commission souhaite que l'étude se penche sur le nombre de lampadaires nécessaires, en fonction de la luminosité attendue, pour déterminer s'il serait judicieux d'en éliminer ou d'en désactiver certains.

■ Vœu 3

La Commission souhaite que l'étude propose un ordre de priorité et d'urgence quant à la réalisation des travaux à effectuer.

Vœux pris en compte par la Municipalité.

Vœux de la Commission des Finances chargée de l'étude du préavis municipal N° 2021-24 (postulat éclairage public intelligent).

■ Vœu 1

La Commission souhaite dans la mesure du possible de ne pas utiliser systématiquement les services d'avocats en cas de conflits et d'essayer de chercher la conciliation.

Vœu pris en compte par la Municipalité.

Vœux de la Commission ad hoc chargée de l'étude des préavis municipaux N° 2021-26 (mise à disposition parcelle N° 1279) et N° 2021-28 (mise à disposition parcelle N° 2839).

■ Vœu 1

La Commission demande à la Municipalité de garder les terrains communaux en DDP afin de garder le contrôle sur l'affectation de ceux-ci. Et de privilégier plutôt la vente des parcelles ex BCVs.

Vœu pris en compte par la Municipalité.

DROITS D'INITIATIVE : MOTIONS, POSTULATS, INTERPELLATIONS, VŒUX, ETC.

VŒUX

Vœux de la Commission des Finances chargée de l'étude du préavis municipal N° 2021-29 (Budget 2022).

■ Vœu 1

La Commission souhaite que la Municipalité examine les synergies et économies possibles avec la police cantonale.

■ Vœu 2

La Commission, au vu des sommes engagées de plus en plus importantes -pour utiles et nécessaires qu'elles soient- que la Municipalité engage des pour-parlers pour permettre que des membres du conseil communal siègent dans les organes de l'ARASPE et pas seulement des membres des municipalités de manière à améliorer le contrôle démocratique de cette structure intercommunale.

Vœux pris en compte par la Municipalité.

OBSERVATIONS

Observations de la Cogest dans le cadre de l'étude des comptes et du rapport de gestion 2020 (préavis N° 2021-10).

■ Observation 1

La Cogest constate que plusieurs commissions ne se sont pas réunies en 2020, et elle s'interroge sur la nécessité de maintenir ces commissions.

■ Observation 2

Le rapport de gestion ne fait pas état de l'échange d'une fraction de la parcelle N° 1179 en contrepartie d'une nouvelle parcelle (N° 3957 de la Commune d'Aigle). La liste des immeubles n'est pas à jour et reflète la situation avant l'échange; c'est-à-dire que la parcelle nouvellement créée (N° 3957) ne figure pas dans la liste des immeubles; y figure uniquement la parcelle N° 1179 avec une surface identique à celle de 2019.

Observations prises en compte par la Municipalité; La réponse à ces observations a été acceptée par le Conseil communal le 18 juin 2021.

PÉTITION

Aucune pétition n'a été déposée en 2021.

VOTATIONS ET ÉLECTIONS 2021

L'assemblée de commune a été convoquée à 7 reprises (3 en 2020) pour se prononcer sur les objets suivants.

7 MARS 2020

VOTATION FÉDÉRALE

Initiative populaire du 15 septembre 2017 « Oui à l'interdiction de se dissimuler le visage ».

	Oui	Non	Participation
	51.2 %	48.8 %	51.4 %
	50.9 %	49.1 %	55.7 %
	57.8 %	42.2 %	53.92 %

Loi fédérale du 27 septembre 2019 sur les services d'identification électronique (LSIE).

	Oui	Non	Participation
	35.6 %	64.4 %	51.3 %
	30.0 %	70.0 %	55.6 %
	29.8 %	70.2 %	53.74 %

Arrêté fédéral du 20 décembre 2019 portant sur l'approbation de l'Accord de partenariat économique de large portée entre les États de l'AELE et l'Indonésie.

	Oui	Non	Participation
	51.65 %	48.35 %	51.1 %
	34.1 %	65.9 %	55.6 %
	33.9 %	66.1 %	53.60 %

ÉLECTIONS COMMUNALES

Election à la Municipalité (1^{er} tour)

Ballotage général; aucun candidat n'est élu au 1^{er} tour.

Election au Conseil communal

Répartition des 70 sièges du législatif:

	PLR Les Libéraux-Radicaux	28 sièges
	Parti Socialiste Aigle (PSA)	11 sièges
	Les Vert.e.s et ouverts	9 sièges
	Entente Aiglonne	8 sièges
	AlternativeS	7 sièges
	PAI-UDC et Indépendants	7 sièges

28 MARS 2021

ÉLECTION COMMUNALE

Election à la Municipalité (2^e tour)

Sont élus:

	Stéphane Montangero	47.79 %
	Gregory Devaud	46.42 %
	Jean-Luc Duroux	43.53 %
	Fabrice Cottier	40.68 %
	Maude Allora	39.15 %

25 AVRIL 2021

ÉLECTION COMMUNALE

Election du Syndic (1^{er} tour)

Ballotage général; aucun candidat n'est élu au 1^{er} tour.

16 MAI 2021

ÉLECTION COMMUNALE

Election du Syndic (2^e tour)

Est élu:

	Gregory Devaud	49.83 %
---	----------------	---------

13 JUIN 2021

VOTATIONS FÉDÉRALES

Initiative populaire du 18 janvier 2018 « Pour une eau potable propre et une alimentation saine – Pas de subventions pour l'utilisation de pesticides et l'utilisation d'antibiotiques à titre prophylactique ».

	Oui	Non	Participation
	39.3 %	60.7 %	59.7 %
	34.0 %	66.0 %	57.7 %
	27.0 %	73.0 %	53.7 %

Initiative populaire du 25 mai 2018 « Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse ».

	Oui	Non	Participation
	39.4 %	60.4 %	59.7 %
	37.2 %	62.8 %	57.5 %
	28.8 %	71.2 %	53.7 %

VOTATIONS ET ÉLECTIONS 2021

3 JUIN 2021

VOTATIONS FÉDÉRALES

Loi fédérale du 25 septembre 2020 sur les bases légales des ordonnances du Conseil fédéral visant à surmonter l'épidémie de COVID-19 (Loi COVID-19).

	Oui	Non	Participation
	61.0 %	39.0 %	65.3 %
	70.1 %	29.9 %	57.5 %
	68.0 %	32.0 %	53.7 %

Loi fédérale du 25 septembre 2020 sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre (Loi sur le CO2).

	Oui	Non	Participation
	48.4 %	51.6 %	59.9 %
	53.2 %	46.8 %	57.5 %
	49.8 %	50.2 %	53.7 %

Loi fédérale du 25 septembre 2020 sur les mesures policières de lutte contre le terrorisme (MPT).

	Oui	Non	Participation
	56.6 %	43.4 %	59.5 %
	58.8 %	41.2 %	57.4 %
	61.6 %	38.4 %	53.7 %

26 SEPTEMBRE 2021

VOTATIONS FÉDÉRALES

Initiative populaire du 2 avril 2019 « Alléger les impôts sur les salaires, imposer équitablement le capital ».

	Oui	Non	Participation
	35.1 %	64.9 %	52.2 %
	38.4 %	61.6 %	52.4 %
	36.4 %	63.6 %	47.2 %

Modification du 18 décembre 2020 du code civil suisse (Mariage pour tous).

	Oui	Non	Participation
	64.1 %	35.9 %	52.6 %
	65.0 %	35.0 %	52.5 %
	56.3 %	43.7 %	47.7 %

28 NOVEMBRE 2021

VOTATIONS FÉDÉRALES

Initiative populaire du 7 novembre 2017 « Pour des soins infirmiers forts (initiative sur les soins infirmiers) ».

	Oui	Non	Participation
	50.7 %	49.3 %	65.3 %
	64.7 %	35.3 %	60.1 %
	62.6 %	37.4 %	57.1 %

Initiative populaire du 26 août 2019 « Désignation des juges fédéraux par tirage au sort (initiative sur la justice) ».

	Oui	Non	Participation
	31.9 %	68.1 %	64.7 %
	24.9 %	75.1 %	60.1 %
	23.1 %	76.9 %	56.8 %

Modification du 19 mars 2021 de la loi fédérale sur les bases légales des ordonnances du Conseil fédéral visant à surmonter l'épidémie de COVID-19 (loi COVID-19).

	Oui	Non	Participation
	62.0 %	38.0 %	65.7 %
	63.6 %	36.4 %	61.0 %
	60.5 %	39.5 %	57.4 %

COMMISSIONS NOMMÉES PAR LE CONSEIL COMMUNAL POUR LA LÉGISLATURE 2021–2026

COMMISSION DE GESTION

BELLWALD	Philippe	<i>Président</i>
BERSIER	Bruno	
BURNIER	Laurence	
DINI	Mito	
GOY	Louis	
JEANFAVRE	Yves	
TILLE	Stéphane	

COMMISSION DES FINANCES

BACCA	Marcel-Jacques	
BADAN	Patrice	
BOREL	Bernard	
CRAUSAZ	Virginie	<i>Présidente</i>
FUCILE	Roberto	
ROULIN	Brigitte	
SPEHLER	Christian	

COMMISSION DE RECOURS EN MATIÈRE DE TAXES ET D'IMPÔTS

BADAN	Patrice	
BORBOEN	Gwendoline	
HONKOU	Raphaël	
EMERY	Emmanuelle	<i>Greffière</i>
KRUMEL	Catherine	
BRELAZ	Pierre-Yves	
PASCHE	Philippe	<i>Président</i>

COMMISSION PERMANENTE AUX OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES

BORBOEN	Gwendoline	
FRACHEBOUD	Christiane	
GENOUD	Marie-Dominique	
KAPPELER	Philippe	
OLLOZ	Philippe	
ORIOLE	Sylvain	
SIERRA	David	

(Présidence par tournus)

COMMISSION DE SUPERVISION EEG

BADAN	Patrice	
BECK	Johanna	
BELLWALD	Philippe	
CLAUDEL	Michel	
FAVRE	Alexandre	
PASCHE	Philippe	<i>Président</i>
ZOLLER	Cyril	

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DU STAND DE TIR DES GRANDES-ÎLES D'AMONT (MEMBRES AIGLONS)

DUROUX	Jean-Luc *	
COTTIER	Fabrice *	
CROSET	Jean-François	<i>Président</i>
DELADOEY	Luc	
DRAPEL	Marc-Olivier	
DROZ	Madeleine	
LAUNAZ	Joël	
MAYOR	Jean-Luc	
PONS	Laurent	
MUTZENBERG	Jean-Michel	<i>Suppléant</i>

* Membres du Comité de direction de l'Association

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE DE LA POLICE DU CHABLAIS VAUDOIS

DUROUX	Jean-Luc *	
AEGERTER	Serge	
BAER	Guy-Serge	
FAVRE	Alexandre	
FUCILE	Roberto	
LAUNAZ	Joël	
MAYOR	Jean-Luc	
SCHNEGG	Jean-François	

* Membre du Comité de direction de l'Association

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR L'ÉPURATION DES EAUX USÉES DE LA RÉGION D'AIGLE

ALLORA	Maude *	
ROUSSY	Christian *	
MAYOR	Jean-Luc	<i>Désigné par la Municipalité</i>
BACCA	Marcel-Jacques	
CHIAPPOLINI	Yvan	
JEANFAVRE	Yves	
LAUNAZ	Joël	
OBI	Samuel	

* Membres du Comité de direction de l'Association

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE « ORGANISATION RÉGIONALE DE LA PROTECTION CIVILE »

MONTANGERO	Stéphane *	
DUROUX	Jean-Luc	<i>Désigné par la Municipalité</i>
OBI	Samuel	
OLLOZ	Philippe	
TUMURBAATAR	Jargal	

* Membre du Comité de direction de l'Association

RÉPARTITION DES DICASTÈRES DU 1^{er} JUILLET 2021 AU 30 JUIN 2022

M. GRÉGORY DEVAUD, SYNDIC

Administration générale

Administration
Ressources humaines
Communication
Informatique
Communautés religieuses
Dossiers transversaux

Territoire

Urbanisme
Espaces publiques
Domaines

Economie

Politique régionale
Relations extérieures
Vignes et cave
Forêts
Promotion économique

Suppléance: Vice-président(e)

M. JEAN-LUC DUROUX, MUNICIPAL

1^{er} VICE-PRÉSIDENT

Finances

Comptabilité
Boucllements
Planifications
Fiscalité
Gérance / Baux à loyer

Sécurité

Police intercommunale
Affaires militaires et sanitaires
Police du commerce
Signalisation

Travaux publics

Voirie et entretien
Gestion des déchets
Routes et infrastructures
Sécurité au travail

Suppléant: M. Fabrice Cottier

M^{me} MAUDE ALLORA, MUNICIPALE

Cohésion sociale

Affaires sociales
Solidarité et intégration
Jeunesse
Établissements scolaires

Transports

Transports publics
Réseau de bus

Assainissement

Épuration
STEP régionale

Suppléant: M. Stéphane Montangero

M. STÉPHANE MONTANGERO, MUNICIPAL

2^e VICE-PRÉSIDENT

Environnement et mobilité

Développement durable
Énergie
Espaces verts et cimetière
Gestion de l'eau potable
Éclairage public
Réseau cyclable
Mobilité douce

Service à la population

SDIS
Protection civile
Office de la population

Patrimoine

Culture
Médiathèque
Tourisme
Commerce local

Suppléante: M^{me} Maude Allora

M. FABRICE COTTIER, MUNICIPAL

Bâtiments

Parc immobilier
Conciergerie
Gérances / Baux à loyer

Sport

Activités physiques
Infrastructures sportives
Promotion de la santé

Constructions

Police des constructions
Sécurité des chantiers

Suppléant: M. Jean-Luc Duroux

En 2021, la Municipalité a tenu 50 séances ordinaires, dont une extramuros les 26 et 27 août 2021 (en 2020, la Municipalité avait siégé à 49 reprises). Elle a adressé 32 préavis au Conseil communal (26 en 2020).



La Municipalité in corpore en 2021.

De gauche à droite : Fabrice Cottier, Jean-Luc Duroux, Grégory Devaud, Maude Allora et Stéphane Montangero.

© Sieber Photos

DÉLÉGATIONS MUNICIPALES

La Municipalité a désigné les personnes suivantes pour la représenter dans les instances (associations, fondations, etc.) où elle a des intérêts.

- | | |
|--|--|
| ■ Aide dentaire
M. Allora | ■ Caisse intercommunale de pensions (CIP)
– Conseil d’administration (suppléant)
G. Devaud |
| ■ Association Alpes vivantes
G. Devaud – S. Montangero | ■ CIP – Représentants employeurs
M. Allora – F. Cottier – J.-L. Duroux |
| ■ Association AMIS
M. Allora | ■ Association Canal9 / Kanal9 – Comité
N. Zufferey |
| ■ Association Centre de Secours et d’Urgences du Chablais et des Alpes vaudoises
S. Montangero | ■ Centre régional travail et orientation CRTO
M. Allora |
| ■ Association du Château d’Aigle et de ses musées
S. Montangero | ■ Chablais Région – Comité
G. Devaud |
| ■ Association Hôpital du Chablais
M. Allora – J.-L. Duroux | ■ Commission de l’Ecole professionnelle commerciale (EPCA)
M. Allora |
| ■ Association intercommunale «ORPCi District d’Aigle» – Comité directeur
S. Montangero | ■ Commission exécutive ECF Grande Eau 2
J.-L. Duroux |
| ■ ORPCi – Conseil intercommunal
J.-L. Duroux | ■ Communauté d’intérêt touristique des Alpes vaudoises (CITAV) – Comité
S. Montangero |
| ■ Association intercommunale de police du Chablais vaudois (EPOC) – Comité de direction
J.-L. Duroux | ■ Communauté d’intérêt touristique des Alpes vaudoises (CITAV) – GT «Mobilité / Transports publics touristiques»
S. Montangero |
| ■ Association intercommunale du Stand des Grandes Iles d’Amont (ASGIA) – Comité de direction
F. Cottier – J.-L. Duroux | ■ Coopérative Cité-Derrière – Conseil d’administration
M. Allora |
| ■ Association intercommunale pour l’épuration des eaux usées de la région d’Aigle (AERA) – Comité de direction
M. Allora – Ch. Roussy | ■ Déchets carnés - abattoirs
J.-L. Duroux |
| ■ AERA - Conseil intercommunal
J.-L. Mayor | ■ Efflot des Veyges
J.-L. Duroux |
| ■ Association Jeunesse Aiglonne AJA
M. Allora – J.-L. Duroux | ■ Entente intercommunale du SDIS Chablais
J.-L. Duroux |
| ■ Association pour la promotion de la santé et le maintien à domicile ASANTE SANA
M. Allora | ■ Etat-major local en cas de catastrophe (EMLC)
S. Montangero |
| ■ Association régionale de l’action sociale d’Aigle et du Pays d’Enhaut (ARASAPE) – Comité de direction
M. Allora | ■ Festi’Brad
J.-L. Duroux |
| ■ ARASAPE – Conseil intercommunal
S. Montangero | ■ Fondation chablaisienne d’aide à l’insertion
M. Allora – I. Rime |
| ■ Association touristique Aigle-Leysin-Col des Mosses – Comité directeur
S. Montangero | ■ Fondation Clin d’Oeil
M. Allora |
| ■ Bureau cantonal pour l’intégration des étrangers et la prévention du racisme – Répondant communal en matière d’intégration
M. Allora | ■ Fondation de l’Ecole de musique d’Aigle
S. Montangero |
| | ■ Fondation des Maisons de retraite du District d’Aigle
M. Allora |
| | ■ Fondation du Centre Mondial du Cyclisme (CMC)
G. Devaud |
| | ■ Fondation La Monneresse
M. Allora |

DÉLÉGATIONS MUNICIPALES

- **Groupement des propriétaires de vignes d'Aigle-Vevey-Lavaux**
F. Borloz
- **Groupement pour la promotion des vins d'Aigle**
S. Montangero
- **Ludothèque**
M. Allora
- **Mérites aiglons**
F. Cottier–J.-L. Duroux
- **Radio Chablais–Conseil d'administration**
G. Devaud
- **SATOM SA–Conseil d'administration**
J.-L. Duroux
- **Sté Coopérative Piscine et Minigolf d'Aigle**
F. Cottier–J.-L. Duroux
- **Sté du Gaz de la Plaine du Rhône SA**
G. Devaud
- **Holdigaz SA**
F. Borloz
- **Sté immobilières L'Emeraude et Le Toucan**
F. Borloz
- **Transports Publics du Chablais SA**
M. Allora
- **Union des Communes Vaudoises (UCV)
–Groupe des villes**
G. Devaud
- **Union des Sociétés Locales**
F. Cottier

AUTORISATION DE PLAIDER

Le Conseil communal accorde à la Municipalité, lors de chaque début de législature une autorisation générale de plaider pour la législature (préavis N° 2016-13). Cela évite d'avoir à convoquer spécialement le Conseil pour chaque litige, y compris ceux de peu d'importances. En contrepartie, toutes les informations concernant ces litiges figurent dans le rapport de gestion annuel. Le Conseil communal et la population ont ainsi tous les renseignements concernant les litiges en cours et clos durant l'année.

L'autorisation de plaider est remise, conformément à l'article 68, lettre b, du Code de procédure civile vaudois, accompagnée d'une procuration de la Municipalité, à l'avocat chargé de défendre les intérêts de la Commune lorsqu'un dossier fait l'objet d'un recours auprès de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal (CDAP) ou ensuite au Tribunal fédéral (TF).

Cette délégation est devenue, au fil des années, indispensable. Effectivement, de plus en plus de personnes ou de sociétés déposent des recours. Les intervenants sont toujours accompagnés d'un homme de loi, si possible spécialiste en la matière, lorsqu'ils formulent un recours à la CDAP, voire à la juridiction supérieure. Pratiquement toutes les communes sont obligées de pratiquer de cette manière.

AUTORISATION DE PLAIDER

Pour 2021, les dossiers suivants ont été en main d'un homme de loi:

■ **Recours de M. C.-P. Ghiringhelli contre les 2 décisions de la Municipalité d'Aigle du 15 octobre 2013 et du 24 septembre 2014 (mise en conformité des bâtiments du Moulin Neuf).**

En mars 2012, la commune apprend par l'intermédiaire d'une correspondance de l'ECA adressée au propriétaire, que le Moulin Neuf n'est plus sous la protection du sprinkler et l'entier du bâtiment ne respecte pas les directives de protection incendie en vigueur.

La Municipalité demande une visite complète à la commission de salubrité qui l'effectue, de manière partielle (une partie des locaux ne sont pas accessibles), et confirme par écrit au propriétaire qu'il doit effectuer une mise en conformité de ses locaux. Ce dernier fait opposition auprès de la CDAP. Une séance de conciliation a eu lieu le 15 octobre 2013 et a abouti à l'annulation de la décision du 15 octobre 2014. Elle a été remplacée par une nouvelle décision le 24 octobre 2014. Le propriétaire a également fait recours. Une nouvelle inspection par la Cour a eu lieu le 20 avril 2015 et a conduit à une nouvelle décision, le 26 janvier 2016, contre laquelle le propriétaire a recouru au TF. Le 28 juillet 2016 celui-ci rejetait le recours. Depuis lors le propriétaire tergiverse pour produire son concept de mise aux normes anti-incendie. De guerre lasse, la Municipalité a sommé le propriétaire de respecter la décision rendue le 24 septembre 2014 et confirmée par la CDAP, d'ici au 30 septembre 2017. Dans l'intervalle, le propriétaire a à nouveau fait recours de cette décision auprès de la CDAP.

Le 5 février 2018, la CDAP a rejeté le recours et prolonge le délai au 20 mars 2018 pour produire le concept de sécurité feux des bâtiments du Moulin Neuf. Le 27 mars 2018, le conseil de M. Ghiringhelli écrit à la Municipalité pour nous annoncer que l'expert mandaté pour produire le concept a abruptement renoncé à son mandat. Ne voyant rien venir, car le mandat que donne le recourant est hors cadre de ce qui est demandé, il est décidé d'agir par substitution. Après quelques contacts infructueux avec des experts conseillés par l'ECA, le recourant, par l'entremise, de son avocat, nous informe que l'expert nommé, va rapidement transmettre son rapport et cela d'ici la fin du mois de septembre 2018. La Municipalité décide malgré tout de continuer la procédure de substitution en attribuant le mandat en attendant d'avoir le rapport d'expert.

Le 18 janvier 2019, le rapport de l'expert de M. Ghiringhelli est transmis et est validé par la Municipalité. M. Ghiringhelli s'est engagé à apporter les modifications demandées. Actuellement les travaux sont terminés. Une visite doit être faite par la Commune et l'ECA.

Le dossier suit son cours.

■ **Recours de M.-J. Bacca contre la publication de la décision de la Municipalité de restreindre la circulation dans la Ruelle de Jérusalem et Sous-le-Bourg par la création d'une zone piétonne.**

Suite au rejet du recours contre la publication de restriction de circulation sur les deux ruelles par la CDAP (16.05.2017) et la confirmation de cette décision par le Tribunal fédéral (18.07.2017), la Municipalité a dû effectuer une nouvelle publication, conformément aux décisions de la Cour et dans le respect de la réglementation en vigueur. Cette publication a fait l'objet d'un recours au Tribunal fédéral le 18 septembre 2018 avec demande d'effet suspensif. Le 3 octobre 2018, le Tribunal rejetait la requête d'effet suspensif et suspendait la cause jusqu'à droit jugé sur le recours déposé par Marcel-Jacques Bacca et consorts auprès de la CDAP contre la décision de la Municipalité d'Aigle du 17 août 2018 (voir ci-dessus). Le 29 juillet 2020, la 1ère Cour de droit public du Tribunal fédéral reprenait la procédure. Le 11 mai 2021, cette dernière instance a rejeté le recours et cette décision est entrée en force.

Le dossier est clos.

■ **Recours L. Loewensberg et M.-J. Bacca, Ger-Home SA, Café de la Place « Chez Marie », Boutique Anaïs, La Barynia et Horlogerie-bijouterie P.-A. Christen Sàrl contre la décision de la Municipalité d'Aigle du 19 février 2019 (création d'une zone piétonne sur Place du Marché dp 59 et 60 et modification de la signalisation Rue Colomb dp 59).**

Les recourants s'opposent à la création d'une zone piétonne sur Place du Marché au motif que cela nuit à la marche de leurs affaires. Le cas a été porté devant la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal le 22 mars 2019. Le 23 juin 2020 le Tribunal a rejeté le recours et cette décision a fait l'objet d'un recours au Tribunal fédéral le 26 août 2020. Le 4 mars 2021, cette dernière instance a rejeté le recours et cette décision est entrée en force.

Le dossier est clos.

AUTORISATION DE PLAIDER

Recours M.-J. Bacca et L. Loewensberg contre la décision de la Municipalité d'Aigle du 11 septembre 2019 d'octroi d'un permis de construire (changement d'affectation du local ¼ d'heure de l'ancienne maison de ville avec création d'une terrasse de 20 places, parcelle N° 109 (camac N° 182 529).

Les recourants ont fait opposition lors de l'enquête publique en vue du changement d'affectation d'un local commercial de 20 places au rez inférieur pour dégustation de vin, type caveau des vigneron et création d'une terrasse ouverte de 20 places de l'Ancienne Maison de Ville. La motivation principale est le fait que la terrasse empiète sur la place du Marché qui n'est pas piétonne. Les oppositions ayant été levées, par voie de recours, le cas a été porté devant la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal le 14 octobre 2019 qui suspendait la cause jusqu'à droit jugé sur le recours déposé par L. Loewensberg et consorts auprès de la CDAP contre la décision de la Municipalité d'Aigle du 19 février 2019 (voir ci-dessus). Le 9 juin 2021, les recourants retirent leur recours mettant ainsi fin à la procédure.

Le dossier est clos.

Recours J.-Y. Delapierre, N. Et C. Loye, J. Et P. Piconmena, E. Et C. Rouge et F. Et A. Vindry contre la décision de la Municipalité d'Aigle du 18 février 2020 (levant les oppositions et octroyant un permis de construire pour un projet de transformation du bâtiment sis sur la parcelle N° 1 369, propriété de Hysen et Egzolina Batusha (camac N° 190 298).

Les recourants ont fait opposition lors de l'enquête publique en vue de la transformation du bâtiment sis sur la parcelle N° 1 369. Les motivations principales sont le non-respect de la destination de la zone et des distances aux limites. Les oppositions ayant été levées, par voie de recours, le cas a été porté devant la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal le 16 mars 2020. Le 22 juin 2021, cette dernière instance a partiellement rejeté le recours, réformant le permis de construire pour le rehaussement projeté du bâtiment.

Les recourants n'ayant pas fait recours de cette décision au Tribunal fédéral, cette décision est entrée en force.

Le dossier est clos.

Recours FCC Fragrances Cosmetics & Consulting SA contre décision de la commission de recours en matière de taxes et d'impôts communaux du 8 avril 2020 concernant la taxe de raccordement d'eau potable et des eaux usées.

Le recourant a fait recours auprès de la Commission de recours en matière de taxes et d'impôts communaux le 14 janvier 2019, estimant que les factures de taxes de raccordement eaux usées et eau potables étaient disproportionnées. Après instruction, la Commission a rejeté ce recours le 8 avril 2020, décision contre laquelle le recourant a recouru en 2^e instance, devant la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal le 18 mai 2020. Le 26 mars 2021, cette dernière instance annulait la décision de la Commission de recours en matière d'impôts et de taxes communales du 8 avril 2020 et renvoyait la cause à la Municipalité d'Aigle pour nouvelle décision dans le sens de ses considérants.

Le dossier est clos.

Recours M. Et F. Passello contre décision de la Municipalité d'Aigle du 19 mai 2020 (refusant de délivrer le permis de construire (rénovation énergétique de la toiture et agrandissement de 6 lucarnes existantes, parcelle N° 130, camac N° 190 072).

Les recourants ont fait recours à la suite du refus de délivrer le permis de construire en vue d'une rénovation énergétique de la toiture et un agrandissement de 6 lucarnes existantes du bâtiment sis sur la parcelle N° 130. Le cas a été porté devant la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal le 24 juin 2020. Le 17 août 2021, cette dernière instance a rejeté le recours, réformant le permis de construire pour le rehaussement projeté du bâtiment.

Les recourants n'ayant pas fait recours de cette décision au Tribunal fédéral, cette décision est entrée en force.

Le dossier est clos.

AUTORISATION DE PLAIDER

■ **Recours M.-J. Bacca, P. Badan et P. Bellwald contre deux décisions du 10 décembre 2020 du Conseil Communal d'Aigle portant sur le budget 2021.**

Les recourants ont fait recours contre deux décisions du Conseil du communal d'Aigle portant sur l'achat d'un tracteur et des travaux d'amélioration de la déchetterie au motif qu'il s'agissait de dépenses d'investissements et qu'en conséquence, ils devaient être retirés du budget. Le cas a été porté devant le Conseil d'Etat le 15 décembre 2020. Le 12 mai 2021 cette dernière instance a rejeté le recours.

Le dossier est clos.

■ **Recours J.-F. Schnegg contre décision de la Municipalité d'Aigle du 6 janvier 2021 autorisant l'abattage d'un bouleau et de deux peupliers sur la parcelle N° 2 136, propriété de Bewetec SA.**

Le recourant a fait opposition lors de l'enquête publique en vue de l'abattage d'arbres sur la parcelle N° 2 136. Les motivations principales sont le manque de compensations demandées pour cet abattage. Les oppositions ayant été levées, par voie de recours, le cas a été porté devant la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal le 8 février 2021. Le 30 mars 2021 cette dernière instance a jugé le recours irrecevable.

Le dossier est clos.

■ **Recours F. Goy contre décision de la Municipalité d'Aigle du 6 janvier 2021 levant son opposition et autorisant l'abattage d'un bouleau double sur la parcelle N° 999.**

Le recourant a fait opposition lors de l'enquête publique en vue de l'abattage d'arbre sur la parcelle N° 237. Les motivations principales sont le manque de compensations demandées pour cet abattage. Les oppositions ayant été levées, par voie de recours, le cas a été porté devant la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal le 8 février 2021. Le 29 mars 2021 cette dernière instance a jugé le recours irrecevable.

Le dossier est clos.

■ **Recours R. Qitaku contre décision de la Municipalité d'Aigle du 13 janvier 2021 (participation aux frais dentaires de l'enfant Lorena Qitaku).**

Le recourant a fait recours à la suite du refus de prendre en charge des factures établies pour des soins dentaires effectués alors que l'enfant concerné avait terminé sa scolarité obligatoire. Le cas a été porté devant la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal le 15 février 2021. Le 18 novembre 2021 cette dernière instance a admis le recours, annulant la décision de la Municipalité de refus de prendre en charge des factures établies pour des soins dentaires effectués.

Le dossier est clos.

■ **Recours F. Goy et consorts contre décision de la Municipalité d'Aigle du 2 février 2021 autorisant l'abattage d'un érable sur la parcelle N° 237.**

Les recourants ont fait opposition lors de l'enquête publique en vue de l'abattage d'arbre sur la parcelle N° 237. Les motivations principales sont le manque de compensation demandées pour cet abattage. Les oppositions ayant été levées, par voie de recours, le cas a été porté devant la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal le 2 mars 2021. Le 29 mars, les recourants retiraient leur recours, mettant un terme à la procédure.

Le dossier est clos.

■ **Recours Crab Sàrl contre décision de la Municipalité d'Aigle du 22 avril 2021 levant l'opposition et autorisant la création de terrasses pour le restaurant Nova Caravela Sàrl, sur la parcelle N° 1 362.**

La recourante a fait opposition lors de l'enquête publique en vue de la construction d'une terrasse et la réalisation de 50 places assises pour le restaurant Nova Caravela sis sur la parcelle N° 1 362. Les motivations principales sont que les places de stationnement sont déjà insuffisantes en l'état pour accueillir la clientèle dudit restaurant. Les oppositions ayant été levées, par voie de recours, le cas a été porté devant la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal le 21 mai 2021.

Le dossier suit son cours.

AUTORISATION DE PLAIDER

- Recours M. et F. Passello contre décision de la Municipalité d'Aigle du 15 mars 2021 constatant que les travaux de remise en état de la parcelle N° 130 (couverture et barrière) n'ont pas été réalisés.**

Les recourants ont fait recours à la suite d'une demande, intervenue après constat sur place, de remise en état d'une installation érigée sans droit sur le bâtiment sis sur la parcelle N° 130, propriété des recourants. Un dossier d'enquête publique a été déposé le 21 juillet 2021 concernant la démolition du revêtement de balcon existant et mise place d'une barrière de protection. Les voisins ont fait recours. La Municipalité a levé l'opposition contre laquelle les recourants ont fait recours à la CDAP. Le recours contre la décision de la Municipalité d'Aigle du 15 mars 2021 constatant que les travaux de remise en état de la parcelle N° 130 (couverture et barrière) n'ont pas été réalisés est suspendu à la CDAP jusqu'au droit connu sur la procédure du permis de construire.

Le dossier est en cours.

- Recours Clinique Dentaire d'Aigle SA contre décision de la Municipalité d'Aigle du 29 juin 2021 levant l'opposition et autorisant un projet de démolition du bâtiment existant, construction d'un hôtel et transformation du parking existant, sur les parcelles N° 3 279 et 3 646, propriété de Société Cooperative Migros Vaud SA, camac N° 197 162.**

La recourante a fait opposition lors de l'enquête publique en vue de la démolition du bâtiment existant, de la construction d'un hôtel et de la transformation du parking existant, sur les parcelles N° 3 279 et 3 646. Les motivations principales sont le non-respect de la destination de la zone, la non-complétude du dossier d'enquête et les nuisances en matière de circulation engendrées. Les oppositions ayant été levées, par voie de recours, le cas a été porté devant la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal le 1^{er} septembre 2021. Le 18 novembre, les recourants retirent leur recours, mettant un terme à la procédure.

Le dossier est clos.

- Recours Images et Atmosphères SA contre décision de la Municipalité d'Aigle du 18 octobre 2021 refusant d'accorder l'autorisation de poser un procédé de réclame et ordonnant son retrait.**

Le 23 septembre 2021, la recourante a fait une demande de pose de procédé de réclame. Celle-ci ayant obtenu un préavis négatif de la DGMR a été refusée par la Municipalité. Le cas a été porté devant la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal le 3 novembre 2021.

Le dossier suit son cours.

- Plainte M. Watrin, M. Merminod, M. Citaku et C. Henchoz en prévention et cessation de trouble contre la Commune d'Aigle au centre multisports de la Planchette.**

Les plaignants ont déposé une plainte en prévention et cessation de trouble contre la Commune le 27 juillet 2020, à la suite de l'ouverture des terrains de sport de la Planchette, aux motifs d'horaires d'ouverture excessifs et de structures particulièrement bruyantes. Après trois séances de conciliations les 17 septembre 2020, 11 janvier et 10 août 2021, une convention a été signée proposant des mesures provisionnelles. Toutefois, la procédure se poursuit sur le fonds.

Le dossier suit son cours.

COMMISSIONS MUNICIPALES

COMMISSION ÉNERGIE ET CLIMAT

COMPOSITION AU 31 DÉCEMBRE 2021

ALLENBACH	Marc	
ALLORA	Maude	<i>Municipale</i>
DELADOEY	Luc	
DUPERTUIS	Michael	<i>Délégué à l'énergie</i>
KRÜMEL	Catherine	
MONTANGERO	Stéphane	<i>Président</i>
SCHWEIZER	Pierre-Alain	
RANC	Philippe	

ACTIVITÉS

La Commission Energie et Climat (précédemment nommée « Cité de l'Energie ») s'est réunie à deux occasions en 2021.

Elle a traité des questions liées à la Planification Énergétique et Territoriale, ainsi que du projet de réalisation d'un Plan Energie et Climat Communal.

FONDS D'ENCOURAGEMENT

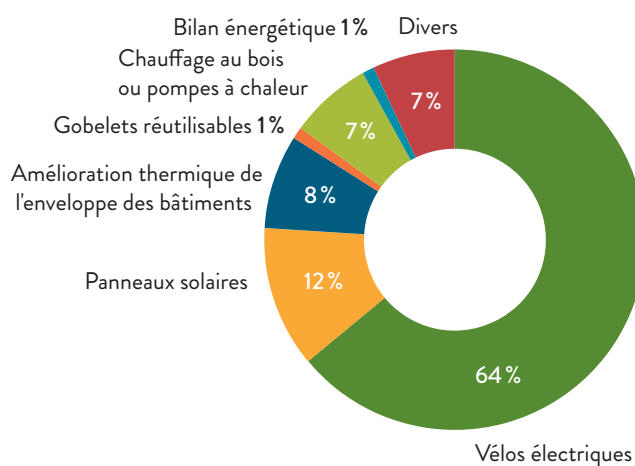
Le Fonds s'inscrit dans l'esprit voulu par le programme de politique énergétique de la Commune d'Aigle. Depuis 2017, ce fonds est alimenté par un prélèvement de 0.6 ct / kWh consommé sur le territoire communal (selon l'art. 2 du règlement sur la taxe communale spécifique sur l'énergie électrique). A cela s'ajoute un prélèvement de Fr. 100 000 sur le budget ordinaire.

La part du Fonds mis à disposition des personnes physiques ou morales est de Fr. 60 000 par an au minimum. Le solde du fonds est destiné au financement de projets communaux conformément au projet de budget établi annuellement.

État des comptes

En 2021, les subventions versées aux particuliers et aux entreprises ont atteint Fr. 83 093 contre Fr. 99 287 en 2020 (-16 %) pour 75 subventions (+9 %). Les subventions pour l'achat de vélos électriques, des panneaux solaires et des changements de chauffages continuent à progresser.

RÉPARTITION DU NOMBRE DE DEMANDES DE SUBVENTIONS 2021



BILAN ÉNERGÉTIQUE DU PARC BÂTI AIGLON

Commune d'Aigle	Total	Par habitant
Energie finale	178.8 GWh / an	17.7 MzWh / an
Chaleur (chauffage + ECS)	132.0 GWh / an	13.0 MzWh / an
Electricité (hors chaleur)	46.9 GWh / an	4.6 MzWh / an
Emissions de GES (kt / an)	30.8 GWh / an	3.0 MzWh / an
Chaleur (chauffage + ECS)	30.0 GWh / an	3.0 MzWh / an
Electricité (hors chaleur)	0.8 GWh / an	0.1 MzWh / an
Part d'énergie primaire renouvelable	27%	
Chaleur (chauffage + ECS)	10%	
Electricité (hors chaleur)	62%	

COMMISSIONS MUNICIPALES

COMMISSION URBANISME, MOBILITÉ ET PAYSAGE

COMPOSITION AU 31 DÉCEMBRE 2021

ALLENBACH	Marc	
<i>Suppléante: TUMURBAATAR Jargal</i>		
CROSET	Anne	
<i>Suppléant: CROSET Jean-François</i>		
DELALOYE	Fiona	
<i>Suppléant: DELADOEY Luc</i>		
DEVAUD	Grégory	Président
DUPONT	Harry	
<i>suppléant: BERSIER Bruno</i>		
JANKOVIC	Igor	
<i>Suppléant: OBI Samuel</i>		
MAYOR	Jean-Luc	
<i>Suppléante: FRACHEBOUD Christiane</i>		
MONTANGERO	Stéphane	Municipal
NANTERMOD	Alexis	Délégué urbanisme Commune d'Aigle
ROULIN	Cynthia	Cheffe de service Commune d'Aigle

+ 6 représentants professionnels:

BISSEGER	Ralph
DANI	Lauriane
IMOLTZ	Julie
MACCAGNON	Sandra
MARTIN	Emilie
OPPLIGER	David

ACTIVITÉS

En 2021 la commission d'urbanisme s'est réunie une fois le 27.01.2021. Les sujets abordés ont été les suivants:

- Projet de rénovation au chemin de Rochebord 13
- Projet de Pré-Yonnet 59
- Procédure de concours place du Marché (MEP)
- PDCOM
- PGA

La commission de mobilité ne s'est pas réunie durant le 1^{er} semestre 2021; à partir du 1^{er} juillet, elle est fusionnée avec la commission d'urbanisme pour devenir la commission « Urbanisme, Mobilité et Paysage ».

COMMISSION CONSULTATIVE «CENTRE-VILLE»

COMPOSITION AU 31 DÉCEMBRE 2021

MEIER	Nicolas	Ancien conservateur des monuments et sites
PRUDENTE	David	Architecte urbaniste
ZOUMBOULAKIS	Christina	Architecte urbaniste
FOSTER	Jan	Architecte paysagiste
NANTERMOD	Alexis	Délégué urbanisme Commune d'Aigle
ROULIN	Cynthia	Cheffe de service Commune d'Aigle

ACTIVITÉS

En 2021 la nouvelle commission consultative « Centre-ville » ne s'est pas réunie.

COMMISSION DU FEU

COMPOSITION AU 31 DÉCEMBRE 2021

BOCHUD	Guy	Municipal Corbeyrier
ISOZ	Maxime	Municipal Yverne
MONTANGERO	Stéphane	Municipal Aigle et Président
MERLI	Raphaël	
PONS	Laurent	
ROSE	Fabrice,	Commandant SDIS
TAUXE	Alexia	
TAVERNEY	Marc	Chef DPS et DAP SDIS

ACTIVITÉS

Pour mémoire, la Commission consultative du feu est l'organe de pilotage non décisionnel de l'Entente intercommunale du SDIS Chablais, réunissant les Communes d'Aigle, d'Yverne et de Corbeyrier.

Elle s'est réunie à 6 reprises pour traiter notamment des comptes 2020 et du budget 2022. Outre la gestion courante, elle s'est principalement occupée des dossiers du remplacement du commandant, de l'aménagement des locaux de la caserne de Marjolin et diverses études sur l'avenir du SDIS.

COMMISSIONS MUNICIPALES

COMMISSION SOCIALE ET INTÉGRATION

COMPOSITION AU 31 DÉCEMBRE 2021

ALLORA	Maude	<i>Présidente</i>
CLAPASSON	Julien	
GENOUD	Marie-Dominique	
GUYOT	Myriam	
KAPPELER	Philippe	
SCHWEIZER	Corinne	
NEGRI	Sonia	
PEROTTI	Sylvie	
TILLE	Stéphane	

Le poste de représentant des églises est vacant.

ACTIVITÉS

Réunie une fois en 2021, la commission a veillé à l'application de:

■ L'aide communale en faveur des bénéficiaires de prestations complémentaires AVS / AI et PC

Un montant de Fr. 200 est accordé à chaque personne répondant aux critères suivants:

- Être au bénéfice d'une prestation financière mensuelle de la PC AVS / AI (prestation complémentaire cantonales AVS / AI) durant le quatrième trimestre de l'année civile.
- Être domicilié sur la commune depuis:
 - 5 ans pour les personnes de nationalité suisse;
 - 10 ans pour les étrangers et apatrides.

Fr. 61 000 ont été distribués pour cette aide en 2021.

■ L'aide communale en faveur des personnes placées dans une institution publique ou privée

Les personnes, placées dans une institution du type EMS, maison de repos ou établissement analogue, ayant gardé domicile à Aigle répondant aux critères du point 1 recevront durant le courant du mois de décembre un présent en lieu et place d'une aide financière. Le contrôle est effectué par l'Agence des assurances sociales d'Aigle (AAS), le paiement par le service des finances.

■ Bons connaissance 3

En 2021, chaque personne atteignant l'âge de la retraite s'est vu offrir un bon de Fr. 50 à faire valoir auprès de Connaissance 3. Ces bons donnent la possibilité aux personnes intéressées de recevoir une carte de membre, qui leur permettra de participer à prix réduit aux activités et conférences proposées par Connaissance 3 durant la saison 2020–2021 (de septembre 2020 à fin août 2021).

■ L'animation du 3^e âge: sortie des aînés

En 2021 la situation sanitaire nous a encore une fois obligés à reporter la sortie des aînés en 2022.

■ L'aide communale: fonds de secours / demande d'urgence

L'aide d'urgence n'a pas été sollicitée en 2021.

■ Sacs poubelles taxés

Quelques demandes pour des sacs poubelles taxés ont été faites auprès du Service des finances.

COMMISSIONS MUNICIPALES

COMMISSION DE JUMELAGE

COMPOSITION AU 30 JUIN 2021

ALLORA	Maude	<i>Municipale</i>
CLAUDEL	Michel	
RIME	Isabelle	<i>Municipale</i>
ROULIN	Brigitte	<i>Secrétaire</i>
ROULIN	Pierre-Yves	<i>Président</i>
SCHNEIDER	Claude	
SCHNEIDER	Marinette	<i>Trésorière</i>
SCHUMACHER	Pierre	<i>Secrétaire aux PV</i>

ACTIVITÉS

La commission s'est réunie le 27 avril 2021 afin de faire le point de la situation.

La période difficile liée à la crise sanitaire du Covid 19 ne nous a pas permis d'organiser des manifestations ou des échanges d'enfants en 2020–2021. Aucune autre réunion n'a été programmée pour 2021.

Nous n'avons pas convoqué d'Assemblée Générale, toutefois les comptes pour l'année 2020 ont été contrôlés par les vérificateurs et transmis à la Municipalité.

L'avenir de la commission et de ses attributions a fait l'objet d'un tour de table en présence de Madame Allora, déléguée de la Municipalité. La question est de savoir si notre exécutif maintient le concept actuel de la commission. Nous relevons que la relève est difficile. Aussi après réflexion l'ensemble des membres a décidé de ne pas renouveler un nouveau mandat pour la prochaine législature ce qui permettra de revoir le concept avec d'autres idées novatrices.

Par courrier du 3 mai 2021 nous avons transmis notre décision à la Municipalité et dans sa réponse du 11 mai 2021 cette dernière a pris note de notre volonté et remercie tous les membres pour leur engagement.

La réflexion sur la composition et les mandats de la commission est en cours.

COMMISSION JEUNESSE

COMPOSITION AU 31 DÉCEMBRE 2021

ALLORA	Maude	<i>Présidente et Municipale</i>
BAJRSAM	Uka	<i>SEMO</i>
BRUNNER	Pascal	<i>SEMO</i>
CALAME-ROSSET	Aude	<i>Secrétaire</i>
CERCHIA	Frédéric	<i>Délégué VD enfance et jeunesse</i>
CHINELLI	Domenico	<i>EPOC</i>
COURBAT	Stéphanie	<i>PROFA</i>
DELOOZ	Sandrine	<i>PROFA</i>
DUMOULIN	Célia	<i>AJA</i>
GIGON	Géraldine	<i>MDJ</i>
HERMANN	Pierre-Alain	<i>EPSA</i>
HOMBERGER	Jean-Jacques	<i>TSHM Aigle</i>
MRAZEK	Anna	<i>jaiunprojet.ch</i>
SAUGY	Joëlle	<i>AMIS</i>
SUTER	Julien	<i>AMIS</i>
TISSIERE	Sandra	<i>Responsable PEMS AV</i>
ZOLLER	Cyril	<i>AJA</i>

ACTIVITÉS

La Commission a siégé 2 fois pour s'occuper des besoins des jeunes et de de leurs idées, pour élaborer des stratégies et partager des lieux, des situations et des expériences et pour échanger entre les différents intervenants. La commission jeunesse a également formé un groupe de réflexion afin de remettre à jour le mémento jeunesse à l'attention des parents.

COMMISSION D'ESTIMATION FISCALE DES IMMEUBLES

COMPOSITION AU 31 DÉCEMBRE 2021

COSSETTO	J.-François	<i>Président</i>
DUROUX	Jacques,	<i>Délégué de la Commune</i>
PERLOTTO	Alain	<i>Conservateur du registre foncier des districts d'Aigle et Riviera</i>

ACTIVITÉS

Durant l'année sous revue, la Commission s'est réunie lors de 3 séances pour traiter ses dossiers. La Commission a effectué 3 visites d'immeuble. Elle a traité une demande de révision. Elle n'a eu à traiter aucun recours de première instance. Pour cette année 2021, le nombre de dossiers traités est en constante augmentation. D'autre part, le montant des transactions immobilières est en hausse sensible ce qui devrait générer une augmentation appréciable des revenus de taxes et impôt foncier.

COMMISSIONS MUNICIPALES

COMMISSION CULTURELLE

COMPOSITION AU 31 DÉCEMBRE 2021

DECAILLET	Anne	<i>Trésorière</i>
MOESCHING	Corinne	<i>Déléguée à la communication et à la culture</i>
MONTANGERO	Stéphane	<i>Municipal</i>

Dès le 2^e semestre 2021, soit le début de la nouvelle législature, la Municipalité a entrepris une réflexion sur la composition et les mandats de la commission culturelle. Par conséquent, c'est sous une forme réduite, provisoirement, que la commission culturelle a fonctionné.

ACTIVITÉS

La commission a siégé 2 fois durant l'année en cours, les 15 mars et 15 juin.

2021 a été une année également très particulière, ceci lié à la pandémie et plus particulièrement en ce qui concerne les activités culturelles. La majorité des organisateurs de manifestations culturelles ont dû renoncer à organiser leurs événements en 2021.

En début d'année, la commission a retenu des lignes directrices qu'elle voulait réaliser, soit :

- Les demandes de soutien s'effectuent en ligne via le guichet virtuel mis en place sur le site www.aigle.ch;
- Les soutiens de la commission sont ponctuels et donc pas garantis sur du long terme;
- Le montant maximum par manifestation de grande envergure est plafonné à Fr. 3 000.

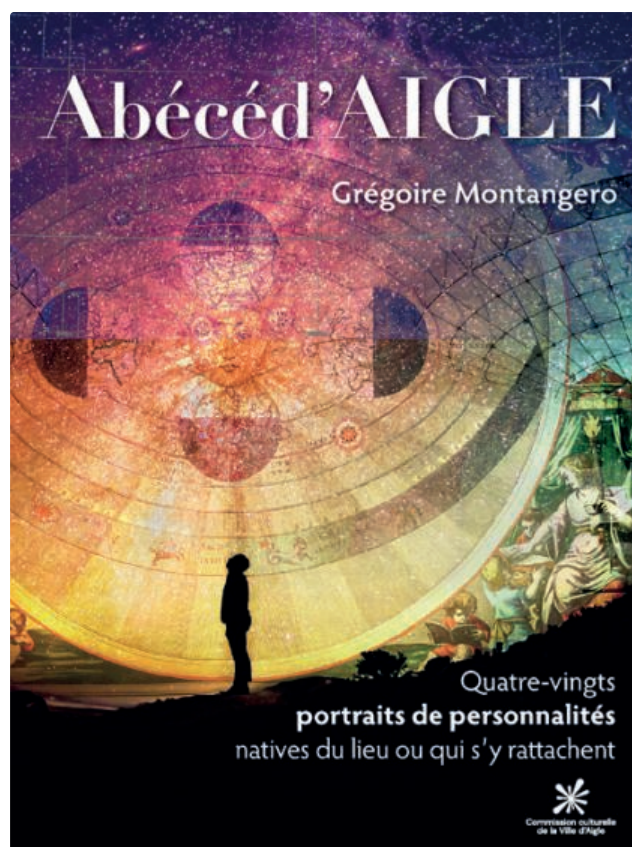
Plusieurs manifestations qui auraient dû avoir lieu en 2020 ont reçu un soutien de la commission culturelle, mais n'ont malheureusement pas pu avoir lieu. Par conséquent, la politique retenue est la suivante : maintien du soutien en 2021 si la manifestation est reportée et non annulée. Si, pour cause de pandémie, des manifestations ont été à nouveau reportées en 2022, alors le maintien du soutien est confirmé aux organisateurs par la commission.

Quelques rares manifestations culturelles ont tout de même eu lieu en cette année 2021 quelque peu perturbée :

- La Fête des Couleurs dans le quartier de la Planchette
- Musicando au Château d'Aigle
- Silent Wifi au Château d'Aigle

Lors de sa dernière séance de la législature 2016–2021, la commission a :

- Entériné le nouveau logo de la commission, logo créé par une jeune graphiste aiglonne, Fiona Delaloye;
- Pris connaissance du magnifique ouvrage « L'ABC d'Aigle » réalisé par Grégoire Montangero et projet soutenu de manière importante par la commission culturelle. Une conférence de presse a été organisée en juin pour présenter l'ouvrage, désormais en vente au prix de Fr. 50.



L'ouvrage publié par Grégoire Montangero et la Commission culturelle est en vente au prix de Fr. 50.

© Grégoire Montangero

COMMISSIONS MUNICIPALES

COMMISSION DE NATURALISATION

COMPOSITION AU 31 DÉCEMBRE 2021

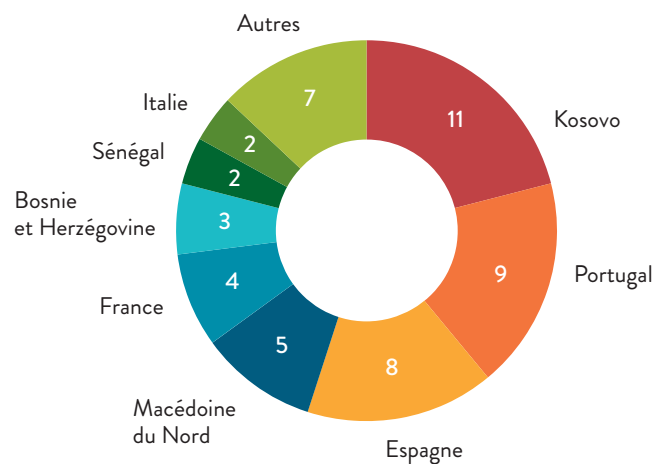
ALLORA	Maude	<i>Municipale et Présidente</i>
BERTHOLET	Franck	
BORBOEN	Gwendoline	
BOREL	Bernard	
CALAME-ROSSET	Aude	<i>Greffière</i>
COSTA	Nicole	
ERDENIZ	Murat	
KAPPELER	Philippe	
MAYOR	Jean-Luc	
MONTANGERO	Stéphane	<i>Municipal et Vice-président</i>

ACTIVITÉS

L'année 2021 comptabilise 49 demandes de naturalisation (49 en 2020). Les requérants sont tous au bénéfice du permis C. Les demandes se répartissent comme suit : Allemagne–4, Brésil–3, Canada–1, Colombie–1, Côte d'Ivoire–2, France–8, Italie–7, Portugal–10, Serbie–2, Autres–11.

La Commission a tenu 9 séances (8 en 2020), auditionnant 32 candidats, desquels tous ont reçu un préavis positif de la Municipalité et ont reçu l'octroi de la bourgeoisie. Par ailleurs, il y a eu 51 naturalisés étrangers qui se répartissent comme suit : Kosovo–11, Portugal–9, Espagne–8, Macédoine du Nord–5, France–4, Bosnie et Herzégovine–3, Sénégal–2, Italie–2, Autres–7.

NATURALISATION
SELON LES NATIONALITÉS



COMMISSIONS MUNICIPALES

CONSEIL DE L'ÉTABLISSEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE AIGLE, YVORNE, CORBEYRIER

COMPOSITION AU 31 DÉCEMBRE 2021

Autorités municipales

ALLORA	Maude	<i>Municipale et Présidente</i>
CHOLLET	Edouard	<i>Syndic d'Yvorne</i>
DEVAUD	Grégory	<i>Syndic d'Aigle</i>
SEGUI	Déborah	<i>Municipale de Corbeyrier</i>

Parents d'élèves

Organismes concernés par l'école

BERNASCONI	Christian	<i>Yvorne</i>
BOURNOUD	Max-Olivier	<i>Corbeyrier</i>
DUMOULIN	Célia	<i>Aigle</i>
MONNAY	Emmanuelle	<i>Aigle</i>

Personnel de l'EPS

DI NOCERA	Hervé
HERMANN	Pierre-Alain
LUETHI	Florence
ROSERENS-LUDE	Marie-Ange

Secrétaire hors conseil

Vacant

ACTIVITÉS

Le conseil d'établissement s'est réuni à deux reprises: le 23 juin et le 22 septembre. Lors de ces séances, les points suivants ont été traités:

- Fonctionnement de l'Etablissement durant la période de pandémie, pendant le confinement, après le confinement, etc.;
- Brochure promotionnelle, éditée par le Conseil d'établissement, présentant les sociétés locales;
- Problèmes d'incivilité des élèves et des parents rencontrés dans l'environnement scolaire;
- Fin de la convention liant l'établissement aux Communes pour que celui-ci s'occupe de certaines tâches qui leur sont dévolues (organisation du sport fac, soins dentaires, etc.);
- Projet d'école numérique mis en place par la DGEO dont l'Etablissement d'Aigle est un des établissements-pilotes;
- Constructions scolaires, en particulier la rénovation du bâtiment des Dents-du-Midi, le nouveau pavillon modulaire KIWI, la rénovation d'une partie du Collège 54, création de nouvelles installations sportives extérieures pour le site scolaire de la Planchette et les aménagements de la cour du site de la Grande Eau.



Projet lauréat du Gymnase du Chablais par le bureau genevois Giorgis Rodriguez Architectes.

© Giorgis-Rodriguez Architectes

COMMISSIONS MUNICIPALES

COMMISSION EMBELLISSEMENT DE LA VILLE

COMPOSITION AU 31 DÉCEMBRE 2021

BAER	Guy-Serge	
BOLOMEY	Charles-André	
BOSSHARD	Jean-Pierre	
BÜTTIKOFER	Joseph	
CEPPI	Laurent	
DELADOEY	Luc	
DEVAUD	Gregory	<i>Président et Syndic</i>
DROZ	Madeleine	
JEANFAVRE	Pierre	
LUSSAMAKI	Okita	
NICOLLIER	Félix	
N'ZITA	Sebastiao	
SAUGE	Marlène	
TOMASSACCI	Renato	
WARPELIN	Stéphane	

ACTIVITÉS

La Commission consultative «Entretien et Développement» est une commission créée en 2019, chargée de repérer pour la Municipalité toutes ces petites choses «qu'on voit, qui nous agacent, puis qu'on oublie», tant dans l'espace public que chez des privés. A intervalles réguliers, elle se réunit et propose à la Municipalité des mesures correctrices.

La Commission s'est réunie à une seule occasion le 8.06.2021, en raison de la pandémie de COVID19; elle a assuré le suivi de ses 33 mesures et en a formulée 4 nouvelles. Toutes ont été évaluées et traitées par les services communaux.



Night of Light 2020, action de soutien en faveur des acteurs de la culture.

© Christine Massy

PRÉAVIS MUNICIPAUX

PRÉAVIS DÉPOSÉS

- Préavis N° 2021-01 relatif à l'adoption d'un nouveau règlement sur le service des taxis.
- Préavis N° 2021-02 relatif à une révision du Règlement de l'Entente intercommunale du SDIS Chablais.
- Rapport-préavis N° 2021-03 relatif à la réponse au postulat de M. Clément Reber (PLR), déposé le 10 juin 2020, relatif au soutien des établissements publics aiglons en période COVID-19.
- Préavis N° 2021-04 relatif à la rénovation de l'enveloppe de l'Hôtel de Ville, de son annexe et à la réaffectation des locaux de la Place du Marché 1.
- Rapport-préavis N° 2021-05 relatif à la réponse au postulat de M. Cyril Zoller (Alt. Verts) intitulé « Pour un centre-ville fort en tourisme et artisanat ».
- Rapport-préavis N° 2021-06 relatif à la réponse au postulat de M. Damien Berger (Alt. Verts), intitulé « Pour un journal communal comme plateforme de communication pour les autorités politiques (exécutif et législatif) et les associations locales ».
- Préavis N° 2021-07 relatif à l'adoption du volet stratégique du Plan directeur régional touristique des Alpes vaudoises.
- Préavis N° 2021-08 relatif à la réponse au postulat de M. Claudio Mariano (PSA), déposé le 15 décembre 2017, intitulé « Rendre notre ville accessible à tous ».
- Préavis N° 2021-09 relatif au fractionnement et la vente ou la mise à disposition de la parcelle N° 3973 en zone industrielle pour l'implantation de plusieurs projets industriels.
- Préavis N° 2021-10 relatif aux comptes et au rapport de gestion 2020.
- Préavis N° 2021-11 relatif à l'indemnisation des membres de la Municipalité et du Conseil communal pour la législature 2021 – 2026.
- Préavis N° 2021-12 relatif à l'adoption du nouveau Plan Directeur communal (PDCoM).
- Préavis N° 2021-13 relatif à la création de la Fondation pour l'Art et la Culture.
- Préavis N° 2021-14 relatif à une révision du règlement du personnel communal.
- Rapport-préavis N° 2021-15 relatif à la réponse au postulat de M. Fabrice Cottier (PLR) déposé le 10 décembre 2020 intitulé « Une modalité accessible ».
- Rapport-préavis N° 2021-16 relatif à la réponse au postulat de M. Samuel Obi (AlternativeS-Les Verts) déposé le 19 juin 2020 intitulé « Pour des aménagements cyclables temporaires à Aigle ».
- Rapport-préavis N° 2021-17 relatif à la réponse au postulat de M. Samuel Obi (AlternativeS-Les Verts) déposé le 21 juin 2019 intitulé « Pour une zone 30 globale au centre-ville ».
- Rapport-préavis N° 2021-18 relatif à la réponse aux postulats Bileci et Pasche sur le carrefour de la route d'Evian avec la route de Transit.
- Préavis N° 2021-19 relatif à la réfection des dessertes agricoles étape 2.
- Préavis N° 2021-20 relatif à l'autorisation générale de plaider pour la législature 2021 – 2026.
- Préavis N° 2021-21 relatif à l'octroi à la Municipalité d'une autorisation générale pour l'acquisition et l'aliénation d'immeubles, de droits réels immobiliers, d'actions ou parts de sociétés immobilières, pour la constitution, l'acquisition ou l'aliénation de participations dans des sociétés commerciales, d'associations et de fondations, pour l'acceptation de legs et de donation, ainsi que l'acceptation de successions, pour la fixation du montant des compétences financières de la Municipalité et pour le placement des disponibilités de la trésorerie pour la législature 2021 – 2026.
- Préavis N° 2021-22 relatif à l'adoption de la zone réservée « Centre-ville ».
- Préavis N° 2021-23 relatif à l'arrêté d'imposition 2022 – 2026.
- Rapport-préavis N° 2021-24 relatif à la réponse au postulat de M^{me} Kathryn Hess Bellwald (Entente Aiglonne), déposé le 28 mars 2019, intitulé « Pour la mise en œuvre progressive d'un éclairage public intelligent à Aigle ».

PRÉAVIS MUNICIPAUX

PRÉAVIS DÉPOSÉS

- Préavis N° 2021-25 relatif à l'adoption du volet stratégique du Plan directeur intercommunal Chablais Agglo.
- Préavis N° 2021-26 relatif à la vente ou mise à disposition de la parcelle N° 1279 pour piste moto.
- Préavis N° 2021-27 relatif au plafond d'endettement pour la législature 2021 – 2026.
- Préavis N° 2021-28 relatif à la mise à disposition ou vente d'une fraction de la parcelle N° 2 839 en zone industrielle pour l'implantation d'un projet industriel de production, de distribution et d'utilisation d'énergies renouvelables et une demande de crédit pour la réalisation d'infrastructures routières.
- Préavis N° 2021-29 relatif au budget 2022.
- Préavis N° 2021-30 relatif à la réalisation de places de stationnement vélo couvertes sur l'ensemble de la Commune.
- Préavis N° 2021-31 relatif à la réfection des ouvrages d'art en classe d'état 4 (état mauvais) et 5 (état alarmant).
- Préavis N° 2021-32 à caractère d'urgence relatif à la demande d'un crédit complémentaire concernant l'assainissement, la rénovation et l'agrandissement de l'Hôtel de Ville, des bâtiments annexes et de son parking, Place du Marché 1.

PRÉAVIS BOUCLÉS

- Préavis N° 2011-08 relatif à la publication d'un ouvrage historique intitulé « Histoire d'Aigle ».
- Préavis N° 2016-02 relatif à la réfection des infrastructures souterraines et du revêtement de la Rue Sous-le-Bourg.
- Préavis N° 2018-06 à caractère d'urgence relatif la réfection de l'enrobé d'un tronçon de la route Industrielle.
- Rapport-préavis N° 2018-13 relatif la réponse au postulat de M. le Conseiller communal Fabrice Cottier (PLR) et consorts, déposé le 7 mai 2015, relatif à « Des infrastructures sportives de qualité pour Aigle »; demande de crédit pour l'organisation et la réalisation d'un plan stratégique des sports.
- Rapport-préavis municipal N° 2020-20 relatif à la réponse au postulat de M. Stéphane Tille (UDC), déposé le 12 décembre 2019, demandant la mise en place d'un pilier public digital pour la Commune d'Aigle.
- Préavis municipal N° 2020-21 relatif au Schéma directeur cyclable.
- Préavis N° 2021-01 relatif à l'adoption d'un nouveau règlement sur le service des taxis.
- Préavis N° 2021-02 relatif à une révision du Règlement de l'Entente intercommunale du SDIS Chablais.
- Rapport-préavis N° 2021-03 relatif à la réponse au postulat de M. Clément Reber (PLR), déposé le 10 juin 2020, relatif au soutien des établissements publics aiglons en période COVID-19.
- Rapport-préavis N° 2021-05 relatif à la réponse au postulat de M. Cyril Zoller (Alt. Verts) intitulé « Pour un centre-ville fort en tourisme et artisanat ».
- Rapport-préavis N° 2021-06 relatif à la réponse au postulat de M. Damien Berger (Alt. Verts), intitulé « Pour un journal communal comme plateforme de communication pour les autorités politiques (exécutif et législatif) et les associations locales ».
- Préavis N° 2021-07 relatif à l'adoption du volet stratégique du Plan directeur régional touristique des Alpes vaudoises.

PRÉAVIS MUNICIPAUX

PRÉAVIS BOUCLÉS

- Préavis N° 2021-08 relatif à la réponse au postulat de M. Claudio Mariano (PSA), déposé le 15 décembre 2017, intitulé « Rendre notre ville accessible à tous ».
- Préavis N° 2021-10 relatif aux comptes et au rapport de gestion 2020.
- Préavis N° 2021-11 relatif à l'indemnisation des membres de la Municipalité et du Conseil communal pour la législature 2021 – 2026.
- Rapport-préavis N° 2021-15 relatif à la réponse au postulat de M. Fabrice Cottier (PLR) déposé le 10 décembre 2020 intitulé « Une modalité accessible ».
- Rapport-préavis N° 2021-16 relatif à la réponse au postulat de M. Samuel Obi (AlternativeS-Les Verts) déposé le 19 juin 2020 intitulé « Pour des aménagements cyclables temporaires à Aigle ».
- Rapport-préavis N° 2021-17 relatif à la réponse au postulat de M. Samuel Obi (AlternativeS-Les Verts) déposé le 21 juin 2019 intitulé « Pour une zone 30 globale au centre-ville ».
- Rapport-préavis N° 2021-18 relatif à la réponse aux postulats Bileci et Pasche sur le carrefour de la route d'Evian avec la route de Transit. Préavis retiré.
- Préavis N° 2021-20 relatif à l'autorisation générale de plaider pour la législature 2021 – 2026.
- Préavis N° 2021-21 relatif à l'octroi à la Municipalité d'une autorisation générale pour l'acquisition et l'aliénation d'immeubles, de droits réels immobiliers, d'actions ou parts de sociétés immobilières, pour la constitution, l'acquisition ou l'aliénation de participations dans des sociétés commerciales, d'associations et de fondations, pour l'acceptation de legs et de donation, ainsi que l'acceptation de successions, pour la fixation du montant des compétences financières de la Municipalité et pour le placement des disponibilités de la trésorerie pour la législature 2021 – 2026.
- Préavis N° 2021-23 relatif à l'arrêté d'imposition 2022 – 2026.
- Rapport-préavis N° 2021-24 relatif à la réponse au postulat Hess Bellwald pour la mise en œuvre progressive d'un éclairage public intelligent à Aigle.
- Préavis N° 2021-27 relatif au plafond d'endettement pour la législature 2021 – 2026.
- Préavis N° 2021-29 relatif au budget 2022.

PRÉAVIS MUNICIPAUX

PRÉAVIS EN COURS

- Préavis N° 2011-01 relatif à la participation aux mesures urgentes de protection contre les crues du Rhône.
- Préavis N° 2012-03 relatif à une demande de crédit pour une avance de fonds en matière d'aménagements du territoire.
- Préavis N° 2013-08 relatif au regroupement sur un seul site de la Bibliothèque municipale, du Crime Parfait et de la ludothèque, incluant la création d'une médiathèque.
- Préavis N° 2014-14 relatif à la rénovation de l'Ancienne Maison de Ville, Place du Marché 2.
- Préavis N° 2014-15 relatif à une demande de crédit pour les travaux de la rue du Collège – Réfection des infrastructures souterraines et de surfaces.
- Préavis N° 2014-16 relatif à une demande de crédit pour la rue de la Gare et la rue Colomb - Réfection des infrastructures souterraines et de surfaces.
- Préavis N° 2014-17 relatif à une demande de crédit pour l'avenue des Ormonts et le pont de Revoutaz - Réfection des infrastructures souterraines et de surfaces.
- Préavis N° 2015-03 relatif à l'adoption de la modification de la Rue du Collège.
- Préavis N° 2015-08 relatif à une demande de crédit pour un concours d'architecture, comprenant un avant-projet et un devis estimatif, en vue de la construction d'une salle multifonctions et d'un parking au lieu-dit « Les Glariers ».
- Préavis N° 2015-09 relatif à la mise en place d'un éclairage au giratoire de la Mêlée en vue de sa sécurisation.
- Préavis N° 2015-12 relatif à la rénovation de divers bâtiments scolaires.
- Préavis N° 2015-13 relatif à l'achat de l'ancienne scierie, Rue du Molage 37, et l'aménagement du 1^{er} étage, en vue du déménagement de la bibliothèque municipale d'Aigle.
- Préavis N° 2015-14 relatif à la réfection des dessertes agricoles et l'adoption du règlement sur l'entretien des chemins AF.
- Préavis N° 2016-03 relatif à la vente et la démolition du bâtiment sis à la Rue Margencel 13, ainsi qu'à la réalisation d'un giratoire.
- Préavis N° 2016-09 relatif à la modification du collecteur des eaux usées Secteur Golf-Les Meleys.
- Préavis N° 2016-16 relatif à l'aménagement du carrefour F. Rouge.
- Préavis N° 2016-19 relatif à la planification et révision de l'affectation générale du territoire communal.
- Préavis N° 2017-01 relatif la vente ou la mise à disposition d'une fraction de la parcelle N° 2839 en zone industrielle.
- Préavis N° 2017-02 relatif à un crédit complémentaire au préavis N° 2015-12 pour la construction d'un pavillon scolaire et location de modules provisoires (rénovation DDM).
- Préavis N° 2017-09 relatif à la demande de crédit pour les études préliminaires et d'avant-projets en vue de la régionalisation de l'épuration dans la région d'Aigle et la construction d'une STEP régionale à Aigle.
- Préavis N° 2017-14 relatif à l'aménagement de l'accès à l'UCI – Chemin de la Mêlée
- Préavis N° 2018-02 relatif au Schéma directeur des espaces publics.
- Préavis N° 2018-04 relatif l'acquisition du lot n°1 de la PPE « le battoir », sis sur la parcelle N°823, chemin de la Planchette 1.
- Préavis N° 2018-07 relatif la vente ou la mise à disposition d'une fraction de la parcelle N° 2839 en zone industrielle pour la réalisation d'un centre de crémation et une demande de crédit pour la réalisation d'infrastructures routières.
- Préavis N° 2018-08 relatif la vente ou la mise à disposition d'une fraction de la parcelle N° 2839 en zone industrielle pour la réalisation d'une halle de fabrication de charpentes et une demande de crédit pour la réalisation d'infrastructures routières.
- Préavis N° 2018-11 relatif à une demande de crédit complémentaire pour la réfection et réaffectation de l'ancienne Maison de Ville.

PRÉAVIS MUNICIPAUX

PRÉAVIS EN COURS

- Préavis N° 2018-12 relatif au projet d'aménagement de la cour d'école du site scolaire de la Grande-Eau (étape 1); création d'un couvert, éclairage du bâtiment de l'ancien collège et infrastructures souterraines.
- Préavis N° 2018-14 du lundi 7 août 2018 relatif à une demande de crédit de construction pour les installations sportives extérieures du site de la Planchette et aménagements urbains sur les chemins de la Planchette et de la Rapille.
- Préavis N° 2018-15 du lundi 1^{er} octobre 2018 relatif à une demande de crédit de construction pour le réaménagement et l'agrandissement du parking Chevron.
- Préavis N° 2019-08 relatif à la demande de crédit de construction d'une nouvelle salle de spectacles baptisée « Espace Événements des Glariers » ainsi qu'un parking souterrain de 180 places pour un montant de Fr. 24 700 000.
- Préavis N° 2019-09 relatif à une demande de crédit pour la démolition et la reconstruction du pont des Farettes et du pont des Sapeurs.
- Préavis N° 2019-10 relatif à l'adoption du Plan stratégique des sports donnant suite au préavis municipal N° 2018-13.
- Rapport-préavis N° 2019-13 relatif aux réponses aux postulats de M^{me} Marie-Dominique Genoud-Champeaux (PSA) et consorts, déposé le 22 mars 2018, intitulé « Pour une déchetterie mobile, destinée aux personnes à mobilité réduite » et le 29 juin 2018, intitulé « Pour un système de collecte responsable des déchets alimentaires des ménages privés », ainsi que celui de M. Louis Goy (Alternative-Verts) et consorts, déposé le 24 mai 2018, intitulé « Pour la création d'une ressourceurcerie et ramassage des ordures compostables pour l'ensemble des habitants de la commune ».
- Préavis municipal N° 2020-06 relatif à la réfection de la chaussée, récupération de eaux pluviales et bouclage de la conduite d'eau potable sur le chemin de Marjolin.
- Préavis municipal N° 2020-07 relatif à l'aménagement d'une place dépose EMS la Résidence – Eglise catholique et création d'un cheminement pédestre entre le chemin du Sillon et le chemin du Levant.
- Préavis municipal N° 2020-11 relatif à la mise en place d'un réseau de vélos en libre-service (VLS).
- Préavis municipal N° 2020-12 relatif au changement des garages préfabriqués enterrés et à la mise en place d'un nouveau groupe de garages préfabriqués situés à l'avenue des Alpes N° 4.
- Préavis municipal N° 2020-13 relatif relatif à une demande de crédit pour le projet final de la Place du Marché en deux étapes.
- Préavis municipal N° 2020-14 relatif à l'aménagement de la Rue du Rhône.
- Préavis municipal N° 2020-15 relatif à la réfection des infrastructures souterraines et du revêtement « Ruelle Sous-le-Bourg / partie pavée ».
- Préavis municipal N° 2020-16 relatif à la réalisation du deuxième tronçon du Chemin de la Biole.
- Préavis municipal N° 2020-17 relatif à la réorganisation et requalification de la Place de la Gare
- Préavis municipal N° 2020-18 à caractère d'urgence relatif à une demande de crédit pour financer une mesure de relance COVID-19, en faveur d'une action de solidarité envers des entreprises aiglones.
- Préavis municipal N° 2020-19 relatif au concept de gestion du stationnement sur les parkings aiglons et une demande de crédit d'équipement pour sa mise en œuvre, notamment au Parking du Bourg.
- Préavis municipal N° 2020-22 du lundi 16 novembre 2020 relatif à l'adoption d'un nouveau règlement général de police.
- Préavis municipal N° 2020-24 relatif à « Une révision des statuts de l'association intercommunale du stand de tir des grandes îles d'amont ».
- Préavis municipal N° 2020-25 relatif à « L'organisation régionale de la protection civile et la création de l'association intercommunale ORPC du district d'Aigle ».

PRÉAVIS MUNICIPAUX

PRÉAVIS EN COURS

- Préavis municipal N° 2020-26 du lundi 14 décembre 2020 relatif à la mise à disposition de fractions des parcelles N° 2 337 sise à la Route d'Evian 58 et N° 1 426 sis à la Route des Ormonts et La vente des infrastructures de la STEP à l'AERA.
- Préavis N° 2021-04 relatif à la rénovation de l'enveloppe de l'Hôtel de Ville, de son annexe et à la réaffectation des locaux de la Place du Marché 1.
- Préavis N° 2021-09 relatif au fractionnement et la vente ou la mise à disposition de la parcelle N° 3 973 en zone industrielle pour l'implantation de plusieurs projets industriels.
- Préavis N° 2021-12 relatif à l'adoption du nouveau Plan Directeur communal (PDCom).
- Préavis N° 2021-13 relatif à la création de la Fondation **Préavis** pour l'Art et la Culture.
- Préavis N° 2021-14 relatif à une révision du règlement du personnel communal.
- Préavis N° 2021-19 relatif à la réfection des dessertes agricoles étape 2.
- Préavis N° 2021-22 relatif à l'adoption de la zone réservée « Centre-ville ».
- Préavis N° 2021-25 relatif à l'adoption du volet stratégique du Plan directeur intercommunal Chablais aggro.
- Préavis N° 2021-26 relatif à la vente ou mise à disposition de la parcelle N° 1 279 pour piste moto.
- Préavis N° 2021-28 relatif à la mise à disposition ou vente d'une fraction de la parcelle N° 2 839 en zone industrielle pour l'implantation d'un projet industriel de production, de distribution et d'utilisation d'énergies renouvelables et une demande de crédit pour la réalisation d'infrastructures routières.
- Préavis N° 2021-30 relatif à la réalisation de places de stationnement vélo couvertes sur l'ensemble de la Commune.
- Préavis N° 2021-31 relatif à la réfection des ouvrages d'art en classe d'état 4 (état mauvais) et 5 (état alarmant).
- Préavis N° 2021-32 à caractère d'urgence relatif à Demande d'un crédit complémentaire concernant l'assainissement, la rénovation et l'agrandissement de l'Hôtel de Ville, des bâtiments annexes et de son parking, Place du Marché 1.

SECRÉTARIAT MUNICIPAL

Le Secrétariat municipal assure la liaison entre la Municipalité et les différents services communaux; il centralise et coordonne toutes les affaires traitées. Cette coordination se matérialise notamment au travers de la réunion des chefs de services communaux, plate-forme d'échange qui se tient chaque mardi matin et qui a pour but essentiel de:

- Rapporter les décisions prises en séance de Municipalité et de discuter de leur mise en œuvre;
- Débattre de toutes les questions intéressant plusieurs services;
- Tendrer à l'amélioration des prestations offertes et à l'optimisation du fonctionnement de l'administration.

Organe direct de la Municipalité, le Secrétariat municipal est chargé de la tenue des procès-verbaux de celle-ci, de la rédaction des préavis des divers dicastères et de la correspondance de la Municipalité. Il assure également la liaison avec le Conseil communal, venant en appui au Bureau du Conseil pour certaines tâches administratives. Il soutient le Bureau électoral lors des votations et élections. Enfin, le Secrétariat municipal comprend les divisions Ressources Humaines (RH), informatique, promotion économique, culture, communication et sport, en plus des activités de l'administration générale.

L'administration générale est chargée de la réception et du standard téléphonique, de la correspondance, du service dentaire scolaire, du service des naturalisations, des assurances (personnel, véhicules, autres dommages), de la saisie des bulletins de vote, du service de la mobilité, de l'établissement de divers documents, et déclarations, de l'administration de divers programmes de préventions en lien avec les écoles, ainsi que des affaires culturelles et des archives communales.

MANIFESTATIONS

Il implique au Secrétariat municipal de gérer les réservations des différentes salles (gym et autres), des refuges, du matériel communal, ainsi que des salles de conférences ou de travail.

Dans le Canton de Vaud, toute manifestation de plus de 100 personnes, impliquant une emprise sur la voie publique ou pouvant générer des nuisances, doit obtenir une autorisation et doit être annoncée sur le portail cantonal des manifestations (POCAMA). Au vu de la situation sanitaire exceptionnelle due au COVID19, seules 59 demandes POCAMA ont été traitées.

Le Secrétariat municipal se charge également de la coordination et des réservations des manifestations ayant lieu sur le territoire communal. Pour l'année écoulée, on relèvera, malgré la pandémie, plusieurs manifestations:

- Les coffres ouverts;
- Les caves ouvertes;
- L'Ecole de cirque a égayé plusieurs quartiers de la ville pendant le mois de mai;
- Le verre de l'amitié lors du 1^{er} août sur la Place du Marché;
- Aigle Beach durant le mois d'août;
- La fête des voisins en septembre;
- Luna Park en octobre;
- Fais-moi peur au château pour Halloween;
- Aigle s'éclate en novembre.

La période de l'Avent aura été animée par le marché de Jérusalem, le marché de Noël ainsi que la balade des Crèches du Cloître.

En effet, la situation sanitaire nous a contraint à jongler avec les réservations, reports et annulations des réservations des salles, refuges, et manifestations.

Pour la 2^e année consécutive, certaines des manifestations usuellement organisées par la Commune n'auront pas pu avoir lieu.

Malgré cette situation, pas moins de 1 075 demandes de réservations auront été traitées, 252 d'entre elles ont finalement été ensuite annulées.

PANDÉMIE MONDIALE DE COVID-19

Le 4 janvier 2021, le Conseil fédéral a pris de nouvelles mesures restrictives dont notamment la fermeture des restaurants, commerces, musées, cinémas et l'interdiction de faire des activités sportives, ceci jusqu'au 22 janvier 2021. Des assouplissements ont ensuite eu lieu durant l'année 2021 par étapes et ceci jusqu'en septembre puis des renforcements de mesures restrictives ont été mises en place en décembre. Durant l'année 2021, la Municipalité et les collaborateurs ont dû s'adapter à ces mesures.

La Municipalité a décidé d'accorder à nouveau un rabais de 70 % en faveur des locataires commerciaux pour le mois de janvier. Elle a également décidé de ne pas facturer certaines prestations du service technique, tels que raccordement provisoire pour l'eau potable de chantier, permis de fouille, utilisation du domaine public temporaire, ceci jusqu'au 30 mai 2021. Concernant les établissements publics, elle a décidé de ne pas prélever en 2021 l'émolument communal de surveillance, ainsi que la location du domaine public pour la mise en place des terrasses. Les terrasses ont également pu être agrandies et les chauffettes électriques acceptées exceptionnellement.

Des réductions de loyer ont également été accordées à des entités qui n'ont pas pu obtenir des aides financières du Canton ou de la Confédération.

La Municipalité a également accepté d'offrir la première heure gratuite dans les parkings publics payants.

Rappelons également que le service de conciergerie a dû effectuer des désinfections assez importantes tout au long de l'année dans les établissements scolaires et l'Hôtel de Ville.

Les entités communales ont dû organiser des équipes en présentiel et en télétravail afin de ne pas perturber les services à la population: les guichets sont restés ouverts durant toute l'année.

Espérons que 2022 s'annonce comme une année à nouveau normale!

RESSOURCES HUMAINES

INTRODUCTION

L'année 2021 aura été une année sous le signe de l'adaptation et de la souplesse.

Tous les collaborateurs de la Ville d'Aigle, comme l'entier de la population suisse et mondiale, ont continué à subir la pandémie «COVID-19», nous obligeant à se «réinventer» et à innover de nouveaux modes de fonctionnement. C'est ainsi que les termes «télétravail, travail en équipe, gestes barrières, vaccination, quarantaine et isolement» ont bercé toute l'année 2021.

Il est cependant à relever, que dans cette situation particulière et difficile humainement, laissant place à l'incertitude, l'anxiété et la peur, toutes et tous ont démontré un bel esprit de solidarité, de la patience, une faculté d'entraide et de respect, notamment dans l'acceptation des mesures. Ce qui a permis d'avancer avec confiance, mettant en avant un réel esprit de cohésion. La Municipalité et la division RH tiennent à féliciter chacune et chacun pour ces compétences humaines qui sont des valeurs chères à l'administration communale aiglonoise!

Les mesures sanitaires suivantes ont perduré:

- Port des masques obligatoire dans les espaces publics;
- Gel hydroalcoolique et panneaux de signalisation relatifs au port du masque obligatoire ont été installés;
- Tournus par équipes;
- Télétravail.

Nous avons dénombré un recul des absences, liées à la pandémie, en 2021 (par rapport à 2020) avec une recrudescence, en décembre 2021: 80 jours de quarantaine ou de COVID déclarés pour 14 collaborateurs (env. 13 % de l'effectif).

Cette année 2021 a également été une année électorale, donc de changement de Municipalité.

La division RH a fonctionné, durant 25 années, sous la syndicalité de M. Frédéric Borloz et tient à relever ses vraies compétences managériales, son charisme et son empathie. Un nouveau livre est à écrire et ladite division se réjouit de voir le navire «commune d'Aigle» voguer, avec à sa barre, son nouveau capitaine, M. Grégory Devaud aux nombreuses qualités humaines et aux principes fédérateurs.

ORGANISATION DE LA DIVISION

La division est composée d'une personne à 90 % et de l'aide d'un apprenti employé de commerce, dévolu aux ressources humaines et au secrétariat municipal.

GESTION ADMINISTRATIVE RELATIVE AU CYCLE DE VIE DU COLLABORATEUR

La division des ressources humaines a soumis 85 propositions de décisions à la Municipalité, relatives à des questions de personnel (engagements, démissions, fixation de salaires, changements de taux d'activité, règlements, formation, etc.).

La division a répondu à 135 postulations spontanées (version papier et courriel) pour tout type d'emploi.

FORMATION CONTINUE ET INITIALE

La formation continue et le développement professionnel des collaborateurs sont également restés une priorité. En ce qui concerne la formation de base des apprentis, la commune d'Aigle reste une entreprise formatrice très impliquée puisqu'elle compte, à ce jour, 3 apprenti/es employé/es de commerce, un stagiaire, un apprenti forestier-bûcherons et un apprenti agent d'exploitation.

À cet égard, l'engagement des formateurs est à nouveau à saluer.

RESSOURCES HUMAINES

EFFECTIF

DONNÉES GÉNÉRALES – COMPOSITION DU PERSONNEL

La moyenne d'âge des collaborateurs de la Ville est actuellement de 43.5 ans (43.59).

L'ancienneté moyenne s'élève à 12 ans (12.33).

EFFECTIFS AU 31 DÉCEMBRE

Durant l'année 2021, la Ville a engagé :

- en Contrat de durée indéterminé, 4 nouveaux collaborateurs dont une femme ;
- en Contrat de durée déterminée, 2 nouveaux collaborateurs.

Elle a enregistré :

- le départ de 3 collaborateurs, dont une femme.

Soit, un turn-over de 5 % (ne sont pas compris dans ce turn-over les engagements et départs d'auxiliaires ou d'apprentis).

Dicastère	EPT
Administration générale, territoire et économie	12.78
Cohésion sociale, transports et assainissement	2.18
Finances, sécurité et travaux publics	26.65
Environnement et mobilité, service à la population et patrimoine	9.93
Bâtiments, sport et construction	16.56
Total	68.10*

* Il faut tenir compte du fait que certains collaborateurs ont des pourcentages de travail répartis dans plusieurs dicastères.

JUBILAIRES

- 2 collaborateurs ont fêté 5 ans d'activité ;
- 1 collaborateur a fêté 10 ans d'activité ;
- 3 collaborateurs ont fêté 15 ans d'activité ;
- 2 collaborateurs ont fêté 20 ans d'activité ;
- 1 collaborateur a fêté 30 ans d'activité ;
- 1 collaborateur a fêté 35 ans d'activité.

DIVISION INFORMATIQUE

RESSOURCES

La division informatique est composée d'un 0.9 EPT.

PARC INFORMATIQUE

Le parc informatique géré par la division informatique se compose de :

- 96 ordinateurs;
- 23 systèmes d'impression;
- 30 serveurs physique et virtuels;
- 103 comptes de messageries (sans alias).

NOUVELLE SOLUTION DE GESTION DES TÂCHES

Une solution centralisée de gestion des tâches et des réunions a été mise en place entre la Municipalité, les chefs de service et les collaborateurs. Cette solution facilite la transmission et le suivi de l'information. De multiples formations ont été faites à un total de 37 utilisateurs.

NOUVELLE SOLUTION DE GESTION DES SÉANCES DE MUNICIPALITÉ

Une solution, dont le développement est contrôlé par plus d'une vingtaine de communes vaudoises dont Aigle, a remplacé l'ancienne solution de gestion des séances de Municipalité et de rédaction des PV.

GASTROVERT

Le système Gastrovert de collecte des déchets de cuisine pour la SATOM a nécessité de changer les cartes d'accès à la déchetterie afin d'avoir une carte commune pour ces deux services. Les lecteurs de la déchetterie ont été changés pour être compatibles avec ces nouvelles cartes.

PARKING CHEVRON

Un réseau de fibre optique relie les parkings de Sous-le-Bourg et Chevron pour la gestion centralisée des places de parking.

DÉMÉNAGEMENTS

De concert avec la DGNSI, des solutions ont été trouvées pour assurer les connexions réseau au réseau cantonal entre les différents services déménageant hors de l'Hôtel de Ville: la justice de paix, l'office des poursuites et les assurances sociales.

SÉCURITÉ INFORMATIQUE

Plusieurs actions ont été faites pour augmenter la sécurité du réseau informatique comme la mise en place d'authentification à facteurs multiples pour les accès distants au réseau communal, la mise en place d'un serveur proxy gérant les différents accès des applications publiées sur internet et l'obligation pour tous les services de changer les mots de passe tous les six mois sur leurs comptes professionnels.

COMMUNICATION

ANNÉE ÉLECTORALE

Le point fort de l'année 2021 constitue la période des élections communales et municipales. En raison de balotages, elle s'est étendue sur près de cinq mois, de janvier à mai. La communication a accompagné chaque étape de ce processus démocratique, d'où un nombre élevé de communiqués sur l'ensemble de l'année. Un outil en ligne intégré à la rubrique dédiée aux élections sur le site de la Commune a contribué à informer les électrices et électeurs sur leur choix : en collaboration avec la Commune et les partis, Smartvote a fourni une base de données avec les candidat.e.s, de sorte que les électeurs et électrices ont pu personnaliser leurs critères de sélection.

L'entrée en fonction d'une nouvelle Municipalité et d'un nouveau Syndic ont également été suivis de près par les médias. Le site Internet de la Commune a d'ailleurs enregistré une hausse de la fréquentation de 20 % par rapport à 2020.

COMMUNIQUÉS ET CONFÉRENCES DE PRESSE

STATISTIQUES 2021

Le nombre de communiqués de presse diffusés aux médias s'élève à 36 dossiers. Les communiqués en lien avec les élections communales représentent un tiers de ce volume.

Le nombre de conférences de presse s'élève à 7, dont 2 en commun, l'une avec le Canton, la Ville de Lausanne et l'autre avec les TPC.



Baptême de la Rame « Grande-Eau » du RER le 4 juin 2021.

COMMUNICATION

OFFRE DES BONS D'ACHATS

La pandémie de COVID-19 a impacté l'économie locale et la Municipalité a décidé de renforcer l'action des bons d'achats dans les commerces locaux en l'élargissant dès mars 2021. Les personnes ne résidant pas à Aigle ont alors eu la possibilité de s'en procurer, via le site de la Commune et la plateforme www.aide-aux-entreprises.ch/aigle, tandis que les Aiglons bénéficiaient d'une seconde souscription valable jusqu'au 31 décembre. Potentiellement, c'est 1 million de francs qui pouvait être injecté dans l'économie locale. L'opération a connu un joli succès puisque l'émission des bons s'est arrêtée avant la fin de l'année, le fonds mis à disposition par la Commune ayant été totalement utilisé.

COMMUNICATION SUR LE THÈME DE LA DURABILITÉ

L'année 2021 se distingue par le nombre de communications se rattachant au thème de la durabilité. Le lancement de GastroVert a été relayé auprès de la presse et dans une édition d'Aigle Infos. La présentation de la stratégie énergétique 2021 – 2035 a permis de poser les grands axes pour réduire drastiquement les émissions de gaz à effet de serre. Au printemps, la Commune n'a pas manqué d'informer sur les plantations d'arbres effectuées à cette période, au nombre d'une trentaine aux abords des écoles, d'un parking et d'une place de jeu. Sur le plan urbanistique, le lauréat du mandat d'études parallèles pour le futur aménagement de la Place du Marché a révélé un projet généreux en faveur de la mobilité douce, sous-tendu par la devise « le piéton est roi, la voiture l'exception ». Une illustration de synthèse du projet « crapaud fou » a permis aux médias de rendre compte du futur profil de la Place du Marché. Enfin, en décembre, la présentation du premier vin bio de la Commune, un chasselas AOC Chablais baptisé « Promenade des arts », a suscité l'intérêt des médias, de par son concept centré sur la mise en valeur, par chaque millésime, d'une oeuvre d'art appartenant à la collection communale.



Illustration du projet « Crapaud fou ».

© Marek Pasche / Pleineterre & Maren Kühnl

CULTURE

ESPACE GRAFFENRIED

La pandémie de COVID a continué de peser tout au long de l'année 2021 sur les conditions d'accès et les activités de l'Espace Graffenried. Le report d'expositions qui auraient dû se dérouler en 2020 a passablement compliqué la mise sur pied du programme annuel composé de deux grandes expositions dans les salles du 1^{er} étage et de quatre petites dans la salle du rez.

Le public, malgré les restrictions d'accès en raison des mesures sanitaires dictées par le Canton et la Confédération, a tout de même manifesté son intérêt. Au total, plus de deux mille entrées ont été comptabilisées, 2021 restant l'année où l'on a reçu le plus de jeunes depuis l'ouverture de l'Espace Graffenried en 2018.

Ont été accueillis:

- **Eugène Burnand**
À travers champs
18.09.2020 – 7.03.2021
Salles du 1^{er} étage
- **Joëlle Allet**
Augurium
3.03. – 6.06.2021
Rez-de-chaussée
- **ECAL**
Art et design
1.04. – 5.09.2021
Salles du 1^{er} étage
- **Christophe Constantin**
Transit.
17.06. – 5.09.2021
Rez-de-chaussée
- **Eva Theytaz**
RED <==>BLUE
24.09. – 31.12.2021
Rez-de-chaussée
- **Frédéric Rouge et l'Ecole de Savièse**
Silhouettes bucoliques
24.09.2021 – 6.03.2022
Salles du 1^{er} étage

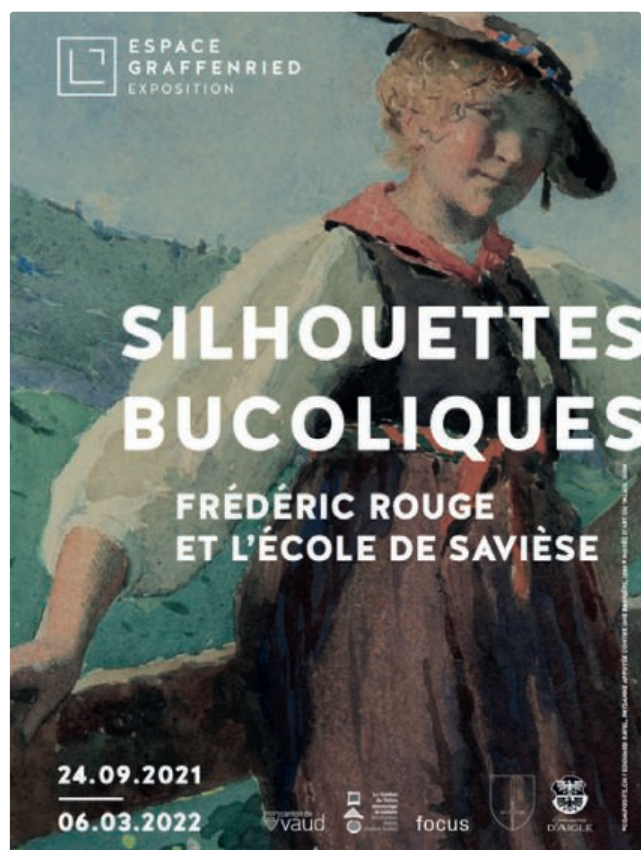


Affiche de l'exposition «ECAL Art et Design»
à l'Espace Graffenried en 2021.
© ECAL

CULTURE

AYLIOS ET SPIRALE

Pour la première fois, les deux expositions d'art cinétique et de sculptures en plein air ont mis en commun leur programme et leurs forces. Dans cette 4^e édition, les œuvres ont été installées entre Aigle, Leysin et le Col des Mosses. Quant aux artistes de Spirale, ils ont pu investir la halle de dépôt de l'Aigle-Leysin, grâce à une collaboration fructueuse avec les TPC.



Affiche de l'exposition « Silhouettes bucoliques, Frédéric Rouge et l'Ecole de Savièse » à l'Espace Graffenried en 2021

© Composite.ch / Edouard Ravel

ART EN VILLE

En termes de politique culturelle, la Commune a poursuivi ses efforts pour déployer des œuvres d'art dans l'espace public, notamment avec l'acquisition d'œuvres de Raphy Buttex (La leçon de taille), de René Progin (Alcyon) et de Chantal Carrel (Condensation). Un important projet a par ailleurs été initié avec l'artiste aiglon Olivier Estoppey.



Affiche de l'exposition « Christophe Constantin, Transit », au Rez de l'Espace Graffenried en 2021.

© Composite.ch / Christophe Constantin



Affiche de l'exposition « Joëlle Allet, Augurium », au Rez de l'Espace Graffenried en 2021.

© Composite.ch / Joëlle Allet

PROMOTION ÉCONOMIQUE

La promotion économique a pour vocation de soutenir le tissu économique aiglon. Une manière de le faire consiste à mettre à disposition des entreprises des terrains pour leur permettre de se développer ou de s'implanter à Aigle.

En 2021, ce sont près de 15 prospects (contre 28 en 2020) qui ont été approchés et à qui il a été présenté des options d'implantations sur le territoire aiglon. Beaucoup de ces contacts n'aboutissent pas, soit parce que les critères retenus par la Municipalité (favoriser l'emploi au détriment de vente «à tout prix») ne conviennent pas, soit en raison de l'inadéquation de l'offre de terrains communaux avec la demande, soit simplement parce que le choix du demandeur s'est porté sur un autre site. Ces entreprises sont soit des contacts directs de membres de la Municipalité ou de l'administration, soit sont apportés par les organes de la promotion économique cantonale (Chablais Région, SPEI, Innovaud, etc.).

Dans ce contexte, les opérations suivantes ont été signées en 2021 :

- Vente de la parcelle N° 3 955 à De Facultatieve Switzerland SA par exercice du droit d'emption de Coopérative du Centre funéraire Chablais-Riviera ;
- Octroi d'un DDP sur une fraction de la parcelle 3911 (nouvelle parcelle N° 3 988) à Lopez & Imeri Sàrl ;
- Vente de la parcelle N° 3 913 à ACL Immob SA ;
- Diverses emprises destinées aux domaines publics.

Malgré les nombreux projets en cours et les promesses de vente signées, ce petit nombre d'opérations réalisées s'explique notamment par la complexité de certains dossiers et la situation sanitaire générale qui a vu les entreprises se concentrer sur d'autres priorités.

PROJET D'AIDE AUX ENTREPRISES « BONS COVID-19 »

En raison des impacts économiques causés par la pandémie de COVID19, le Conseil communal a accepté une demande de crédit de Fr. 200 000 pour le financement de bons d'achats en faveur des entreprises aiglonnes (préavis N° 2020-18). Dès le 1^{er} novembre 2020, des bons d'achat ont été mis en vente à un prix attractif selon les principes suivants :

- A l'acquisition d'un bon de Fr. 50 au minimum et Fr. 500 au maximum par personne, le souscripteur en payera 80 % et la Commune versera 20 % ;
- La validité des bons est fixée au 31 décembre 2021, mais la vente des bons s'éteindra automatiquement lorsque le crédit alloué sera intégralement utilisé ;
- La souscription est ouverte en primeur aux habitants d'Aigle puis sera élargie, le cas échéant, à tous dès le 1^{er} mars 2021 ;
- Les bons peuvent être acquis en ligne sur www.aide-aux-entreprises.ch ou au guichet du Service des Finances.

L'action s'adresse aux entreprises aiglonnes, inscrites au Registre communal des entreprises, ayant dû fermer, ayant dû cesser complètement ou réduire leurs activités par manque de clientèle, à la suite des restrictions sanitaires liées à la pandémie de COVID19.

Au 31 décembre 2021, 132 entreprises se sont manifestées et 116 étaient actives, les autres ayant renoncé ou n'étant pas éligibles. 3 582 bons ont été émis pour une valeur de Fr. 1 249 610 et Fr. 1 236 219.50 a effectivement été dépensé dans l'économie aiglonne (pour mémoire, le montant maximum potentiel était de Fr. 1 250 000).

DÉLÉGUÉ AU SPORT

2021 marque la première année complète de la mise en œuvre de la politique sportive de la ville par le coordinateur sportif. Les missions visent l'encouragement à la pratique d'activités physiques et sportives, la mise à disposition d'infrastructures sportives de qualité ainsi que le renforcement de l'image d'Aigle, pôle mondial du cyclisme.

La Commission des sports a été dissoute, la coordination étant reprise par le délégué au sport.

PROMOTION DU SPORT POUR TOUS

OFFRE SPORTIVE COMMUNALE

L'offre sportive ouverte à la population est devenue plus importante et variée. La population a pu découvrir l'urban-training, gym poussette, je cours pour ma forme, morning run, sport pour les seniors, camp MS sport polysport et VTT, ainsi que l'ouverture des salles de gymnastique en période hivernale. Ce sont au total plus de 200 cours qui ont été donnés pour la population. Depuis cette année, l'organisation du sport scolaire facultatif est entièrement pris en charge par la Commune et propose 15 activités sportives différentes.

MANIFESTATIONS SPORTIVES

Aigle a participé à l'action nationale la Suisse Bouge entre le 3 et le 11 juin avec l'organisation d'une journée sportive pour la population, et une semaine de portes ouvertes dans les différentes sociétés sportives.

Le Tour de Romandie a fait étape le 28 avril 2021 au départ d'Aigle et une arrivée à Martigny.

La course A Travers Aigle s'est déroulée le samedi 11 septembre 2021 aux Glariers avec une grande participation des élèves de l'EPS Aigle.



Circuit de Pump track sur la Place du Marché.

© M. Zouhri

DÉLÉGUÉ AU SPORT

INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Le parcours VTT du Fahy a été réhabilité et entièrement balisé. D'une longueur de 3.2 km, cette boucle est accessible à tout public et permet une pratique sécurisée en milieu naturel.

La ville a acheté un pumptrack mobile (circuit fermé comprenant bosses et virages relevés à l'attention des vélos, trottinettes, etc.) qui est installé à plusieurs endroits de la ville durant l'année.

Dans le cadre des travaux du site scolaire des Dents-du-Midi, la salle de gymnastique a été rénovée et sécurisée.

AIGLE, PÔLE MONDIAL DU CYCLISME

L'EPS Aigle a participé à l'action de printemps et d'automne de Bike2school. Ainsi, plusieurs élèves se sont rendus à l'école à vélo et ont pu participer au concours national.

Aigle a fait une étape supplémentaire en faveur de la mobilité douce en aménageant un système de vélo en libre-service. Avec 40 vélos répartis sur 10 stations et quadrillant la ville, les habitants et les pendulaires ont à disposition un système de mobilité douce de nouvelle génération.

Le 14 octobre 2021, à Paris, la ville d'Aigle a obtenu une étape du Tour de France 2022 au départ d'Aigle. Cette étape aura lieu le 10 juillet 2022 et sera la première étape de montagne (Col des Mosses et Col de la Croix).



Une station de vélospot à la Médiathèque d'Aigle.

© M. Zouhri

OFFICE DE LA POPULATION

RAPPORT DE GESTION 2021
OFFICE DE LA POPULATION

Le bureau de l'Office de la population a enregistré 1 123 arrivées et 820 départs en 2021. Il y a eu 585 changements d'adresse au sein de la Commune toute nationalité confondue. Ceci représente un 5.4 % de la population aiglone.

Le recensement de la population, au 31 décembre 2021, a permis de dénombrer 10 830 habitants, soit une augmentation de 313 personnes par rapport à 2020. Cette augmentation s'explique par le fait que plusieurs immeubles en construction auparavant ont pu être habitables durant l'année écoulée.

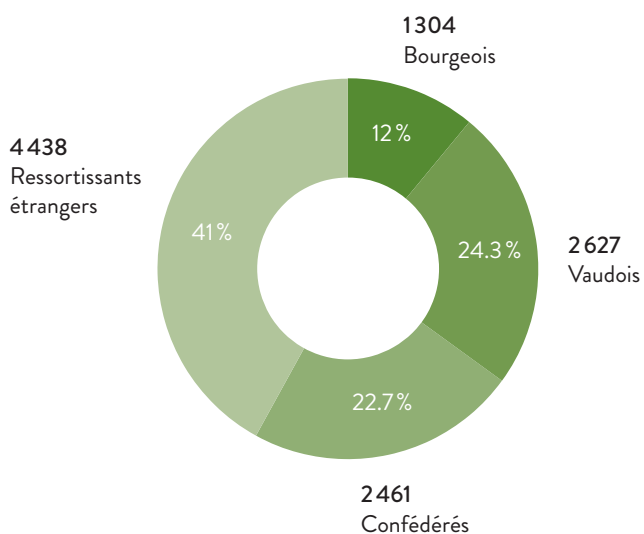
Le nombre de ménages est passé de 4 726 en 2020 à 4 858 en 2021.

CARNET ROSE / CARNET NOIR

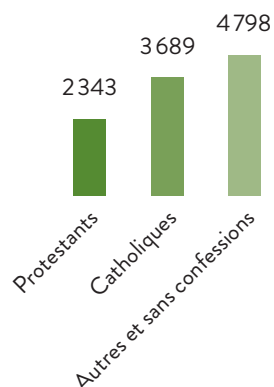
Ont été enregistrés:

	2020	2021
Naissances suisses	58	77
Naissances étrangères	53	63
Mariages	51	42
Décès	116	81
Divorces	29	41
Ménages	4 726	4 858
Naturalisations	54	51

RÉPARTITION DES HABITANTS



RÉPARTITION DES CONFESSIONS



AUTORISATIONS

Au cours de l'année 2021, le Bureau des étrangers a délivré et renouvelé les permis étrangers suivants:

Permis L / AELE	74
Annuels (Permis B)	766
Établissements (Permis C)	596
Courte durée (Permis L)	25
Frontaliers (Permis G)	158
Certificats d'hébergement	12
Permis N + F	304
Refus	3
Demande de maintien du permis C	8
Total	1 946

D'autre part, il a été transmis 3 207 cas sur un total de 4 438 étrangers à l'Office cantonal des étrangers à Lausanne. Ceci représente un taux de 72.26 %.

Ces dossiers concernent les demandes de permis lors d'arrivée, les demandes de renouvellement de permis, les changements d'adresse, les changements d'état civil, les départs ainsi que la transmission de documents pour compléter des dossiers.

TRAVAILLEURS FRONTALIERS

L'accord du 11 avril 1983 repose sur le principe de l'imposition des rémunérations des travailleurs frontaliers dans l'Etat où ils sont domiciliés; cet Etat doit toutefois verser dans le pays où s'exerce l'activité lucrative dépendante, une compensation financière équivalente à 4.5 % de la masse salariale brute.

Durant l'année 2021, il a été renouvelé 158 permis frontaliers, en diminution par rapport à l'année 2020. Au total, notre commune compte 374 frontaliers. Ces travailleurs sont occupés par 71 entreprises. Ces entreprises sont toutes situées sur le territoire de la Commune d'Aigle.

Le montant servant de base pour le calcul de la répartition de l'impôt frontalier se monte à Fr. 25 041 885.71 pour 2021, soit une diminution de Fr. 1 115 350.44 par rapport à l'année précédente.

INITIATIVES ET RÉFÉRENDUMS 2021

- **Pour des transports publics gratuits, écologiques et de qualité**
98 signatures
- **Moi j'ai le choix, pour la liberté et l'intégrité physique**
47 signatures
- **Pour une 13e rente AVS**
93 signatures
- **Pour une prévoyance vieillesse sûre et pérenne**
12 signatures
- **Contre la loi Covid-19**
55 signatures
- **Non au mariage pour tous**
20 signatures
- **Non à l'arnaque sur le droit de timbre**
76 signatures
- **Un train de mesures en faveur des médias**
46 signatures
- **SOS Communes**
14 signatures
- **Responsabilité en matière de téléphonie mobile**
4 signatures

Total des signatures contrôlées

465

DIVISION DES BÂTIMENTS

PROJETS COMMUNAUX

L'HOTEL DE VILLE

A la suite de l'acceptation du préavis N° 2021-04 du 8 février 2020, relatif à la rénovation de l'Hôtel de Ville, la Division a accompagné les mandataires sur ce projet important. Les études liées au projet ont été réalisées durant l'année 2021. Ces études ainsi que les différents échanges avec les services cantonaux, ont fait évoluer le projet qui a dû faire l'objet d'un préavis complémentaire, lequel passera devant le conseil durant le premier trimestre 2022.

La Division a également organisé le déménagement des Services cantonaux sur le site de l'ancien Hôpital.

EEG (ESPACE ÉVÉNEMENTS DES GLARIERS)

Le projet de construction de l'EEG a été mis à l'enquête public du 6 mars au 4 avril 2021. Il a suscité 10 oppositions dont une mentionnait la non-conformité du projet à l'affectation du site en se référant à la jurisprudence récente. La Municipalité a ainsi décidé de retirer le projet et d'entamer une procédure de planification sur la partie de parcelle qui doit accueillir l'EEG (voir chapitre lié à la planification locale) afin que le projet soit conforme à la zone.

SITE DE LA PLANCHETTE

Le service a poursuivi la surveillance des travaux de rénovation de la salle de gymnastique et du collège des Dents du Midi, a suivi la mise en fonction des locaux restants et des installations techniques. Elle a engagé les travaux d'aménagements extérieurs sur le site.

TRAVAUX D'AMÉLIORATIONS

TRAVAUX D'AMÉLIORATIONS ET ENTRETIEN GÉNÉRAL

Le service a lancé et terminé les travaux pour la mise en place d'un couvert dans la cour de récréation sur le site scolaire de la Grande Eau, a organisé le déplacement des portacabines sur le site de l'école Kiwi et celle du Sillon répondant à l'augmentation de l'effectif des élèves.

Un projet de changement de 8 garages sur la parcelle N° 1213 au lieu-dit « Rosiers » située à l'avenue des Alpes 4 a été mis à l'enquête du 3 novembre au 2 décembre 2021. Les travaux seront réalisés durant le premier trimestre 2022.

Sur le budget alloué pour l'entretien et l'amélioration des bâtiments, la division des Bâtiments a poursuivi l'actualisation du patrimoine communal, a terminé les travaux de réfections des couloirs du collège de la Grande Eau, a poursuivi l'aménagement et finalisé l'occupation des locaux au Battoir, ch. de la Planchette1.

Le budget alloué a également permis de mandater des entreprises pour effectuer les réparations nécessaires et de répondre au bon fonctionnement des installations.

DIVISION POLICE DES CONSTRUCTIONS

La division de la Police des Constructions a traité 201 dossiers sans compter le traitement de diverses demandes d'information de la part de résidents ou d'architectes. 62 dossiers ont été déposés pour enquête publique dont 17 ont fait l'objet d'oppositions ou d'observations nécessitant ainsi un suivi particulier. Le recours à des procédures juridiques a été rendu nécessaire pour 17 dossiers déposés.

Par ailleurs, la division a géré les dossiers dans les domaines suivants:

- Solaire: 14
- Demande préalable: 29
- Mise en conformité: 8
- De minime importance: 22
- Dispensé d'enquête: 54
- Fractionnement: 4
- Dossiers cantonaux: 5
- Hors-zone à bâtir: 3

Il faut également relever que la division a reçu plus 3 500 téléphones pour demandes de renseignements.

COMMISSION DE SALUBRITÉ

Cette commission veille à la salubrité locale, à l'hygiène des constructions, des habitations, de la voirie et des piscines publiques. Elle est désignée par la Municipalité dont elle est l'organe de préavis. Elle est composée de la Cheffe de Service du Patrimoine bâti et de l'environnement urbain, du Responsable de la police des constructions (président), du Médecin communal et du Chef de la Division des bâtiments.

Elle a été sollicitée 3 fois durant l'année 2021.

Cette commission peut également intervenir sur le territoire d'Yverne et de Corbeyrier sur la base de conventions passées avec ces communes.

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL (MSST)

Depuis le 1^{er} janvier 2000, les entreprises sont tenues d'appliquer les principes contenus dans la directive fédérale, intitulée « Directive MSST » dont l'objectif est de prévenir les atteintes à la santé qui trouvent leur origine dans le contexte professionnel.

En 2021, les campagnes contre la grippe et la gastro pour le personnel n'a pas été reconduite, car les gestes barrières ainsi que le télétravail issu du COVID-19 ont été suffisants. Nous avons également terminé la MSST du service de la forêt qui sera présenté à la Municipalité dans le 1^{er} trimestre 2022.

Le « Comité de sécurité interne » est composé d'un coordinateur de sécurité, d'un représentant de la Municipalité, d'un représentant du personnel, d'un représentant de l'APCA et de quatre représentants des services à risques, soit au total 8 membres. Les buts de ce comité sont:

- Faire évoluer la culture de la sécurité aux postes de travail;
- Promouvoir la prévention des accidents;
- Améliorer l'hygiène de travail au sein de l'administration communale;
- Accroître la capacité des employés à résoudre dans un esprit de collaboration les questions liées à la santé et la sécurité au travail;
- Donner les orientations annuelles;
- La MSST du service de la Forêt arrive à son terme.

Divers contrôles ont été effectués aux places de travail par le délégué et un certain nombre de corrections ont été apportées.

DIVISION POLICE DES CONSTRUCTIONS

INSPECTORAT DES CHANTIERS

La prévention des accidents dus aux chantiers est régie par le règlement vaudois du 21 mars 2003 de prévention des accidents dus aux chantiers (RPAC). Son application incombe aux municipalités. Selon l'art. 29, les municipalités peuvent confier le contrôle soit à un organe communal de la police des constructions disposant du personnel possédant les compétences nécessaires, soit à un office intercommunal remplissant les mêmes conditions, soit à un tiers disposant des compétences nécessaires.

Dans notre cas, les communes de Lavey-Morcles, Bex, Gryon, Ollon, Ormont-Dessous, Ormont-Dessus, Leysin, Yverne, Corbeyrier, Chessel et Château d'Oex ont chargé notre service, par convention, d'assumer cette tâche.

En 2021, 61 visites ou séances de chantiers ont été effectuées selon le tableau suivant:

Commune	Visites	
	2021	2020
Aigle	54	82
Bex	3	4
Lavey-Morcles	2	4
Gryon	0	0
Ollon	1	1
Ormont-Dessous	0	0
Ormont-Dessus	0	0
Leysin	0	0
Yverne	1	0
Corbeyrier	0	0
Château d'Oex	0	0
Chessel	0	0

Ne sont pas comptées dans le tableau ci-dessus, les séances concernant la signalisation de chantier sur la commune d'Aigle estimées à une vingtaine.

BUREAU DE PRÉVENTION DES ACCIDENTS

Le délégué a répondu aux citoyens concernant les sujets en rapport avec la prévention dans l'habitat, le sport et les loisirs et la prévention routière.

Un contrôle régulier des places de jeux, propriété de la commune d'Aigle, a été effectué par le menuisier de la commune et des corrections ont été apportées par le service de voirie.

Il a été également consulté sur le changement et l'achat de nouveaux jeux.

Dans le cadre de la circulation routière il a été consulté à plusieurs reprises par l'EPOC et le service de l'urbanisme.

PROTECTION INCENDIE

Un contrôle systématique des mises à l'enquête a été effectué par le délégué, ainsi que l'orientation de personnes qui posaient des questions concernant la prévention incendie.

Le ramonage des cheminées ainsi que le contrôle par le ramoneur ont été suivi par le service. Il est à rappeler que selon l'art. 6 de la loi sur la prévention des incendies et des dangers résultant des éléments naturels (LPIEN), la Municipalité veille à l'application de la législation cantonale afin de prévenir des dangers d'incendie.

Il incombe également au service le contrôle des locaux abritant les café-restaurants ainsi que les lieux de prostitution à chaque nouvelle demande de patente ou de licence. Une trentaine de lieux ont ainsi été visités.

DIVISION DÉVELOPPEMENT DURABLE

Nous y voici ! Cette année 2021 fut intense dans notre engagement pour la transition écologique.

D'un côté, nous avons démarré le processus de labélisation Ville Verte en collaboration avec le bureau Nateco qui nous accompagnera pendant le processus. En tout, ce sont 40 mesures qui touchent à la gestion des espaces verts, des sols, du développement de la biodiversité et de l'adaptation aux changements climatiques. Les domaines d'application sont vastes et se déploieront ces prochaines années dans les actions menées par la Commune.

En parallèle, cette année fut aussi placée sous le signe de la transition énergétique avec la validation en juin d'une Planification Énergétique Territoriale (PET). Cette planification vise à la fois à réduire la consommation d'énergie fossile sur l'ensemble du territoire aiglon mais aussi à développer la production d'énergie renouvelable selon les capacités disponibles sur les parcelles privées et communales. Le tout à l'horizon 2035.

Finalement, 2021 fut aussi l'année de la préparation au réaudit Cité de l'Énergie. Travail qui a mené la Municipalité à adopter un Programme de Politique Énergétique et Climatique pour les années 2022 à 2026 avec un plan d'action et des objectifs clés à atteindre d'ici au prochain réaudit. A l'heure de rédiger ces lignes, nous savons déjà que le label Cité de l'Énergie sera obtenu pour la quatrième fois avec les félicitations de l'organe d'audition ainsi que du Canton de Vaud.

DIVISION DE L'URBANISME, MOBILITÉ ET PAYSAGE

PLANIFICATION DIRECTRICE RÉGIONALE

La collaboration entre les six communes vaudoises et valaisannes a permis d'aboutir à l'adoption de la quatrième mouture du Plan d'Agglomération du Chablais qui fera également office de plan directeur intercommunal contraignant pour les autorités communales et cantonales dont la partie stratégique a été adoptée par le Conseil communal lors de sa séance du 3 février 2022.

Ce document, permet d'améliorer la planification entre les communes de l'agglomération et réaliser des mesures d'importance co-financées par la Confédération.

PLAN DIRECTEUR COMMUNAL (PDCOM) ET PLAN D'AFFECTATION COMMUNAL (PACOM)

À la suite de l'exposition publique de 2020, le PDCOM a été adopté par le conseil communal le 28.09.2021 puis transmis à la Direction générale du territoire et du logement pour l'approbation par le Conseil d'état.

En ce qui concerne le PACOM, il est toujours en cours d'élaboration et devrait être mis à l'enquête publique en automne 2022.

PLANIFICATION LOCALISÉE

Par suite d'une opposition lors de la mise à l'enquête publique du projet de construction de l'Espace Événement des Glariers (EEG), La Municipalité a décidé de retirer le projet et d'élaborer un plan d'affectation afin de colloquer en zone d'utilité publique une partie de la parcelle qui va accueillir l'EEG. Le Plan d'affectation des Glariers sera mis à l'enquête en 2022.

Le plan d'affectation cantonal pour la construction du gymnase (PAC Gymnase) élaboré par le canton en collaboration avec la commune a été envoyé à l'examen préalable fin 2021. Il sera mis à l'enquête publique également en 2022.

ESPACES PUBLICS

Dans le cadre du projet de réaménagement de la Place du Marché, un mandat d'études parallèles (MEP) a été organisé en 2021. Il s'est déroulé en trois étapes:

- Le premier dialogue (19.05.2021) durant lequel les quatre équipes ont présenté les premières intentions de projet;
- Le deuxième dialogue (24.06.2021) qui a permis aux équipes d'affiner leur proposition et de la préciser;
- Le rendu final (29.09.2021) à l'issue duquel le collège d'expert a désigné à l'unanimité le projet lauréat «Crapaud Fou».

Le rapport du collège d'experts a été envoyé aux quatre équipes le 19 octobre 2021. Une fois les délais de recours échus, la Municipalité a communiqué les résultats par le biais d'un communiqué de presse. Une exposition des projets se fera fin mars 2022. Les études dureront environ 1 an.

Afin d'anticiper les accès piétons au futur gymnase, la Commune a travaillé sur un parcours de mobilité douce reliant la gare au futur gymnase par le quartier Novasalles et les Chemins de l'Hôpital et du Grand-Chêne. Un nouveau passage sous le pont du Chatelard sera créé. Le projet a été soumis au Canton pour examen préalable fin 2021. La mise à l'enquête de ces projets routiers sera coordonnée à celle du PAC Gymnase.

Le projet de la Place de la Gare a été mis à l'enquête du 20 novembre au 19 décembre 2021. Sa réalisation est prévue pour l'été 2022. Ce projet permettra de sécuriser grandement la situation et d'améliorer la mobilité en général afin d'asseoir Aigle comme hub de transports du Chablais. Le projet de la Rue du Rhône a fait l'objet d'un examen préalable Cantonal positif. Sa mise à l'enquête est prévue au premier trimestre 2022 pour une réalisation entre fin 2022 et début 2023. La première zone de rencontre de la ville sera ainsi créée, permettant d'augmenter la qualité de l'espace public, notamment par la plantation de nouveaux arbres sur la rue.

La mise à l'enquête du PA des Glariers et de l'EEG sera accompagnée du projet d'espaces publics de l'Avenue des Glariers élaboré par le bureau d'architectes paysagistes Verzone Woods. Ce projet prévoit de limiter la circulation à 30Km/h et permettra une importante arborisation ainsi qu'un renforcement de la mobilité douce.

Ces projets ont été réalisés conformément aux planifications communales, intercommunales et cantonales.

DIVISION DE L'URBANISME, MOBILITÉ ET PAYSAGE

MOBILITÉ

Le Conseil Communal ayant pris acte du schéma directeur cyclable (SDC), les mesures inscrites dans ces documents peuvent être réalisées. Ainsi, un projet visant à renforcer le stationnement vélo a été élaboré et va être présenté au Conseil Communal. Il permettra la création de huit abris vélos et de nombreux étriers répartis sur l'ensemble de la Commune.

Comme prévu par le SDC, le SPBEU a lancé l'étude pour la création de rues cyclables, nouveau concept récemment légalisé en Suisse permettant d'apporter une meilleure cohabitation entre le trafic motorisé et la mobilité douce.



Vue du quai des bus Mobichablais et trains TPC en gare d'Aigle.

© M. Zouhri

TRAVAUX ET VOIRIE

RAPPORT DE GESTION 2021
SERVICE DES TRAVAUX

TRAVAUX ADMINISTRATIFS

Parmi ceux-ci, on notera en particulier :

- Le service technique à été amené à collaborer pour la mise en route du projet de chauffage à distance avec la SATOM;
- L'intégration du système de gestion de l'infographie et mise à jour des réseaux;
- Le service technique a participé activement à la mise en place du système GastroVert, permettant à tout citoyen aiglon de valoriser ses déchets alimentaires, par l'installation des bacs de récupérations;
- Le projet d'éclairage de la façade de l'Ancienne Maison de Ville à aussi été reconduit pendant les fêtes de Noël, pour le plus grand plaisir des petits comme des grands;
- Suivi du dossier Rhône 3 en collaboration avec le Canton de Vaud, différentes séances de travail sur ce projet d'envergure ont été réalisées durant l'année 2021.

DIVISION DE LA VOIRIE

Durant l'année écoulée les tâches régulières du service de la voirie sont :

- L'entretien et le nettoyage des routes;
- L'entretien des espaces verts, des places de jeux et du cimetière;
- La gestion des déchets sur tout le territoire communal;
- Le curage des différents ouvrages de récupération des eaux.

Durant la période d'hiver le service s'occupe du déneigement et de la mise en place des luminaires de Noël. On peut aussi noter leurs nombreuses sollicitations lors des manifestations publiques et durant la période des vendanges.



Station de récolte des restes alimentaires qui vont être transformés en énergie thermique par SATOM SA.

DIVISION DE LA VOIRIE

MAÇONNERIE ET GÉNIE CIVIL

Parmi les nombreux travaux exécutés, on peut souligner la participation du service de la voirie pour :

- La démolition de la halte TPC à la sortie du parking Chevron;
- L'aménagement de la place pour le futur columbarium au cimetière;
- Le montage de la toute nouvelle structure du pump-track;
- La participation à l'aménagement de la place d'accueil des visiteurs de la déchetterie et des travaux de génie civil pour la nouvelle barrière de celle-ci;
- L'aménagement des 22 places sur l'ensemble de la ville, pour la pose des twins GastroVert;
- La réfection de la route de la Chenau qui mène à Exergillod;
- La construction de supports pour la nouvelle œuvre d'art posée sur le Quai Gustave Doret;
- Au Vieux collège et collège 54, la mise en place sous les avant-toits de niches pour martinets et hirondelles.

SERRURERIE ET ATELIER

Parmi les travaux exécutés, on notera :

- L'entretien courant de véhicules et machines;
- Le montage et la préparation pour les travaux de saisons;
- La réparation de la signalisation, des vaubans et portails, ainsi que de diverses clôtures;
- La fabrication et la pose de barrières.

ORDURES MÉNAGÈRES – DÉCHETTERIE – ÉCO-POINTS

1 956 tonnes de déchets, soit une diminution de 22 tonnes par rapport à 2020, ont été livrées à la SATOM.

Les ramassages des papiers et cartons les mercredis représentent 247 tonnes, soit 45 tonnes de plus qu'en 2020.

La déchetterie a récolté :

	2018	2019	2020	2021
Papier	238t	210t	190t	178t
Carton	108t	107t	117t	133t
Déchets encombrants	549t	547t	577t	499t
Bois à recycler	334t	315t	341t	299t
Verre	167t	160t	183t	200t
PET	22t	22t	25t	31t
Ferraille	126t	120t	133t	112t
Démolition	200t	195t	214t	211t
Huile	3.82t	5t	4.5t	5t
Boîtes de conserve	13t	13t	15t	16t
Déchets verts	995.60t	932t	798t	872t
Total	2756.42t	2626t	2597.50t	2556t

Les Eco-points ont récolté 127 tonnes de papier carton, 184 tonnes de verres, 12 tonnes de boîtes de conserves / fer blanc et d'aluminium.

INFRASTRUCTURES

On notera en particulier les travaux d'infrastructure suivants:

- Une étude a été menée sur l'ensemble de nos ouvrages d'art. Celle-ci nous a permis de prioriser les travaux à faire rapidement et d'établir le préavis N° 2021-31;
- Nous avons aussi profité de l'année 2021 pour mener une nouvelle campagne sur l'état de nos routes en partenariat avec le bureau ERTEC SA. A la suite de cette campagne un nouveau plan quinquennal a été réalisé et nous permettra de prioriser les travaux routiers sur les cinq prochaines années;
- En collaboration avec le service Patrimoine bâti et Environnement urbain, la suite des études pour la réfection de la Place de la Gare ainsi que la Rue du Rhône ont été menées durant l'année 2021. Un début des travaux est envisageable durant l'été 2022;
- Dans le cadre du préavis N° 2020-06 relatif au Chemin de Marjolin, les travaux d'assainissement et de réfection de l'année ont été réalisés, seule la pose du tapis reste à faire en 2022;
- Nous avons aussi réalisé les travaux prévus dans le préavis N° 2020-07 relatif à la place de dépose du Chemin du Sillon;
- Pour la Ruelle Sous le Bourg, préavis N° 2020-15, l'entier des travaux ont été réalisés. Cette rue est maintenant complètement assainie et équipée d'un tout nouvel éclairage. Le résultat étant très satisfaisant, l'idée serait de pouvoir réaliser la mise en lumière de la Rue de Jérusalem de la même façon;
- Vu l'avancement du nouveau garage au bout du chemin de la Biole, nous avons réalisé le prolongement de la route pour permettre la desserte cette parcelle. Ces travaux étaient prévus dans le préavis N° 2020-16;
- Pour l'ensemble de nos routes, nous avons mis l'accent, durant l'année écoulée, sur la réfection des fouilles et les fissures;
- Le projet de la route de transit a été finalisé et mis à l'enquête; plusieurs oppositions nous sont parvenues pour ce projet et vont être traitées durant l'année qui vient.

SERVICE DES EAUX

On retiendra notamment les actions suivantes:

- Dans le cadre de la gestion du réseau et du monitoring du système de détection des fuites et suivi des réparations, les services de piquet. Ont été assuré et 21 interventions sur des fuites ont été effectuées;
- Mise en place des nouveaux compteurs pour le relevé à distance;
- Changement de la conduite en fonte datant de plus de cinquante ans sur la Ruelle du Grenier. Nous avons aussi profité des travaux sur notre réseau d'eau potable pour mettre en séparatif ce tronçon et refaire le collecteur d'eaux usées;
- À la suite d'une fuite sur notre collecteur au Chemin de Pré Yonnet, nous avons profité pour refaire notre collecteur sur environ cinquante mètres afin d'assainir ce tronçon en mauvais état;
- Plusieurs vannes de réseau en très mauvais état et qui ne fonctionnaient plus correctement ont été remplacées, notamment à la Route d'Evian.

ASSAINISSEMENT – STEP

Cela concerne notamment :

- Les assainissements des dossiers des entreprises industrielles et de génie civil, avec le service cantonal des eaux DGE;
- Les entretiens des canalisations, regards et stations de relevage;
- La suite des études d'une future STEP régionale AERA avec les communes de Leysin, Yvorne, Corbeyrier et Ollon.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le service a suivi durant l'année l'entretien et le dépannage de l'ensemble des luminaires sur la Commune. On peut relever tout particulièrement pour l'année 2021 les travaux suivants:

- Réponse au Postulat « Pour la mise en œuvre progressive d'un éclairage public intelligent à Aigle » et attribution du mandat d'étude pour notre futur plan luminaire;
- Changement des luminaires sur le boulevard d'Yvorne;
- Remplacement des vieux luminaires sur le Chemin des Dents-du-Midi et du Sillon par des luminaires LED.

FORÊTS

2021 a été marqué par la crise du COVID avec toute la problématique de l'organisation des chantiers.

Un printemps morose sur le marché des bois nous a obligé à trouver des solutions alternatives aux débouchés de nos grumes et à cibler des travaux pour la biodiversité.

Le gros orage du 16.08.2021 a surtout impacté la division de la Plaine du Rhône touchant plusieurs catégories de diamètre dans les plus faibles.

Un cours de sécurité sur l'alarme et le sauvetage en terrain difficile en collaboration avec la REGA est le CFPFB a été suivi par le personnel au printemps.

La pandémie continuant, la journée internationale de la forêt consacrée à la biodiversité a dû être remodelée et dans le cadre de la campagne nationale un sentier et un concours ont été installés sur les traces de l'Aigle-Loup comme en 2020.

EXPLOITATION ET ENTRETIEN DE LA FORÊT

- Les soins aux jeunes peuplements représentent une surface de 1 154 ares;
- 2 318 ares de forêt ont été traités en 2021 avec un volume martelé de 1 773 m³NT pour 1 932 tiges;
- Le volume exploité en forêt de protection est de 394 m³ pour 198 ares, avec un effort particulier en fin d'année sur la RC 705;
- Les chablis (arbres renversés par le vent, la sécheresse, les intempéries et touchés par les bostryches) ont représenté le 15 % des volumes de l'année pour un total de 236 m³;
- Le volume des bois reconnus s'élève à 1 602.11 m³ de bois, les billes en grumes représentent un volume total de 579.7 m³, le bois d'énergie et d'industrie 969.09 m³ (soit env. 1 835 184 kWh pour du bois frais). 416 m³ ont été transportés à la déchetterie pour transformation en bois de feu. Le volume de bois de service pour les besoins communaux s'est élevé à 75 m³ de grumes. Les copeaux à usage communaux s'élèvent à environ 134 m³, les casiers à bois des places de pique-nique et les refuges ont consommé 35 st.

Un marché des bois tourmenté en début d'année, suivi d'une pénurie de bois en Suisse, ont contribué à augmenter le prix de vente moyen des billes de bois de service (+ 40 % pour l'épicéa). La vente du bois de feu depuis la déchetterie est stable et s'aligne sur les années précédentes avec 327 m³ vendus. Au total ce sont 13 bassins et sculptures qui ont été vendus.

BIODIVERSITÉ

- La biodiversité en forêt : au total ce sont 334 ares de surface consacrés à cette thématique;
- Poiriers sauvages et châtaigniers sont les acteurs conventionnels bénéficiaires de ces mesures;
- Un couloir à faune et une zone de verdure aux Iles 4 - 6 ont été créés avec la mise en demeure de 436 plants forestiers;
- 3 biotopes pour les sonneurs à ventre jaune ont été créés;
- Des essences spécifiques pour le torcol ont été plantées;
- La surveillance et l'entretien des mesures réalisées dans le cadre des MUT ont montré l'apparition d'espèces rares et sur liste rouge soit triton palmé et triton alpestre ainsi que grenouille rieuse sur les parcelles communales;
- L'entretien et le contrôle de 1083 ml d'ouvrages de protection a aussi été réalisé en amont de la route RC 705;
- En automne la commune a accueilli un cours concernant la gestion et la classification des arbres remarquables avec des exemples concrets et pratiques sur le terrain.

FORÊTS

GESTION DES PLANTES ENVAHISSANTES

La lutte continue: «Berces du Caucase», «Buddleia», «Renoué du Japon» sont les espèces envahissantes dont le service des forêts en collaboration avec le service de la voirie, se sont occupés cette année. La renouée régresse en surface ainsi que la berce, mais le Buddleia se propage malgré la lutte intensive. Des ailantes ont commencé à envahir nos forêts et font aussi l'objet de lutte. Le séneçon du cap commence à envahir le paysage de la plaine et est une nouvelle phase de lutte. L'interdiction d'utilisation de produits phytosanitaires en forêt rend la lutte plus dure et longue pour tenter d'éradiquer les envahissantes.

TRAVAUX POUR LA VILLE

- La gestion du patrimoine arborisé de la Ville se poursuit par le remplacement d'arbres trop vieux et dangereux par des arbres pérennisant l'aspect arborisé de la ville. Ce sont 28 grands arbres, et 32 buissonnants qui ont été replantés cette année par le service des forêts;
- Neige, Beach volley, pétanque, sentiers et piste Vita, entretien des barrières forestières, entretien de haies, mise à disposition du public de tables et de lieux d'accueil sont les activités principales hors forêts de cette année, en plus de l'entretien courant des grands arbres. La forêt s'est invitée en centre-ville et en ville avec l'aménagement de la place du Marché par et avec du bois et la mise en place de sapins de Noël recyclables, en pots;
- Sous l'égide et en partenariat avec le service des sports de la Commune, la piste VTT du Fahy a été réhabilitée et une nouvelle signalétique en bois communal a été posée;
- L'ensemble de ces travaux révèle qu'un peu plus d'1/2 ETP du service des forêts est toujours dévolu aux travaux au bénéfice de la collectivité, avec 1 563 heures réalisées.



Coupe de bois par le Service des forêts.

DIVISION CONCIERGERIE

Durant l'année 2021 la division a assuré les tâches courantes d'entretien et nettoyage de l'ensemble des bâtiments communaux. Un accent particulier a été apporté à la désinfection dans les lieux publics, due à la situation sanitaire. On peut relever les points importants réalisés par la division durant l'année écoulée.

MANIFESTATIONS

La mise en place d'environ 40 manifestations, dont 80 % ont eu un état des lieux lors des visites, a été assuré dans les différentes salles communales à disposition.

REFUGES COMMUNAUX

Les refuges communaux, malgré la situation sanitaire contraignante due au Covid 19, ont été loués de façon régulière sur la période d'ouverture autorisée avec une nouveauté: la période d'ouverture du refuge du Fahy est étendue à toute l'année, hiver compris.

ARMÉE

L'armée a de son côté continué à solliciter les locaux pour héberger la troupe: les abris PC Glariers et Planchette, le logement de l'Aiglon ainsi que la halle des Glariers. Et ceci, lors de 7 occupations au cours de l'année 2021.



« Promenade des Arts », le nouveau vin bio de la Commune.

© D. Maréchal

VIGNES ET CAVE

Après un printemps dans la norme, la vigne a débourré entre le début et la mi-avril. Le gel du 8 avril a, contrairement à 2017, touché le haut du vignoble. Le mois de mai, particulièrement frais, a ralenti le développement de la vigne laissant apparaître les premières fleurs autour de la mi-juin. La fleur s'est déroulée dans des conditions humides, ce qui a été extrêmement favorable au mildiou et à la coulure.

L'été 2021 restera dans les mémoires, avec des précipitations records. Plasmopara viticola explose! Le mildiou apparaît déjà sur des grappes en fleur et ne nous quittera plus jusqu'au mois d'août. La lutte fût compliquée: il s'est agi plutôt de la résistance à ne plus dormir la nuit. Cette explosion a généré d'énormes pertes de récoltes voire totales sur certaines parcelles.

Puis est arrivée la grêle! La grêle, comme le mildiou, a été dévastatrice en 2021 dans tout le pays. Pour nous, cette eau solide est tombée du ciel le 11 juillet. Ce qui provoqua jusqu'à 30 % de dégâts dans certaines zones.

Après un mois de temps chaud et sec, la cave communale a ouvert le 8 octobre pour terminer avec le Clos Maijoz le 14 octobre. 68 % des quotas ont été encavés. La qualité fut au rendez-vous.

SÉLECTION DES VINS VAUDOIS 2021

- Réserve de la commune 2019
1^{er} prix Médaille d'or avec 91.8 points

MONDIAL DU CHASSELAS 2021

- Réserve de la commune 2019
1^{er} prix Médaille d'or avec 91.8 points

MONDIAL DE BRUXELLES 2021

- Réserve de la commune 2019
82.2 points
- Clos Maijoz 1^{er} Grand Cru 2019
84.9 points
- Nobles Cépages 2019
84.3 points

PÔLE SCOLAIRE DE LA MÉDIATHÈQUE

En début d'année 2021, nous avons travaillé à la mise en place du 2^e site de la Médiathèque, dans le collège des Dents-du-Midi. Le 19 avril 2021, la Médiathèque DDM a ouvert ses portes. Dans un espace de 260 m², des livres et des DVD ont pris leur place sur des étagères et dans des bacs à roulettes, entourés de 28 places de travail, des poufs et des fauteuils. Deux ordinateurs sont à disposition du public pour les recherches documentaires ou la préparation de certains devoirs. Dès l'ouverture, les bibliothécaires scolaires ont réalisé 113 visites de classes. Le site est ouvert 34 heures par semaine, durant le temps scolaire.

Notre objectif suivant: donner accès à toutes les personnes habitant Aigle. Dans cette volonté, depuis le mois de septembre, nous ouvrons le mercredi après-midi, de 15h00 à 18h00. La fréquentation est encore légère mais avec une bonne communication, elle va assurément augmenter en 2022.

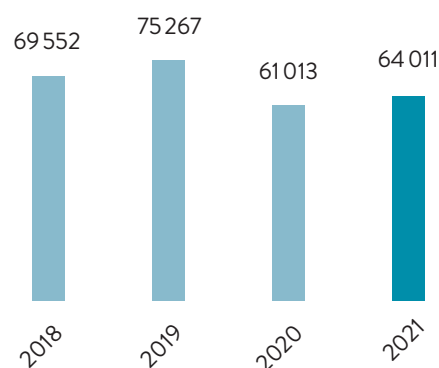
ENTRÉE DE LA MÉDIATHÈQUE DANS LE RÉSEAU RENOUVAUD

Depuis janvier, notre institution fait partie du réseau des bibliothèques vaudoises Renouvaud. Notre catalogue est accessible en ligne. Au fil des mois, notre équipe de bibliothécaires a réussi à adapter au mieux les règles de prêt de notre institution au nouveau système.

PRÊT DES LIVRES

En 2021, la médiathèque a prêté au total 64 011 documents (7 228 prêts au DDM et 56 783 au Molage). Après mise à jour du fichier, 2 229 lecteurs ont emprunté durant l'année.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PRÊTS
AU COURS DES 4 DERNIÈRES ANNÉES



ACCÈS A LA MÉDIATHÈQUE EN TEMPS DE COVID-19

Dans le respect des décisions du Conseil fédéral, nous avons continué à accueillir le public, avec le sourire derrière le masque, avec l'humour pour la désinfection des mains. Nous avons décidé de nous consacrer uniquement au service du prêt, au conseil au lecteur. Aucune animation n'a eu lieu.

A partir du mois de septembre, nous nous sommes soumis au contrôle des pass sanitaires. Nous avons mis en place un service de prêt sur rendez-vous pour les lecteurs sans certificat.

COLLECTION DE LA MÉDIATHÈQUE

La collection de la Médiathèque s'organise dorénavant sur deux sites. La collection du site Molage est financée par la Commune d'Aigle. Un budget cantonal est dédié à l'achat des documents destinés au public scolaire, pour le site DDM.

La collection du site Molage est estimée comme suit (des problèmes de migration des données dans le nouveau système nous oblige à transmettre ces chiffres avec prudence):

Albums enfant et ados	2167 volumes
Roman enfant et ados	5194 volumes
Roman adulte	3 077 volumes
Polars	4 346 volumes
Bédéthèque (adulte et jeunes)	3 722 volumes
Documentaires (adultes et jeunes)	4 926 volumes
DVD (adultes et jeunes) fictions et documentaires	4 360 DVD
Livres lus	182 CD audio
Magazines	25 titres
Grenier	5 736 volumes
TOTAL	35 302 volumes

Les ouvrages se trouvant dans le grenier sont un stock de documents empruntables, sur demande.

Collection du site DDM:

Albums enfants et ados	199 volumes
Romans enfants et ados	1 336 volumes
Lectures suivies	568 volumes
Romans adultes	5 volumes
Bédéthèque (enfants et ados)	965 volumes
Livres en langues étrangères	200 volumes
Documentaires	1 254 volumes
Documents pédagogiques	19 volumes
DVD	45 DVD
Livres lus	32 CD audio
Magazines	4 titres
TOTAL	4 627 documents

OFFICE COMMUNAL DU TRAVAIL

En 2021, l'office communal du travail n'a pas délivré d'attestations de résidence pour l'inscription des demandeurs d'emploi à l'ORP. Au vu de la situation sanitaire liée à la pandémie de Covid 19, les demandeurs d'emploi se sont adressés directement à l'ORP.

Il gère le fichier des entreprises, commerçants et indépendants. Au 31 décembre 2021, le fichier recense 933 entreprises, sociétés, indépendants et commerçants actifs (617 inactifs).

L'office du travail contrôle le rôle des bénéficiaires de l'aide complémentaire communale. En 2021, l'aide se monte à Fr. 61 000. Les bénéficiaires sont au nombre de 207 personnes seules ou monoparentales, 44 couples et 10 enfants.

En 2021, 25 habitants d'Aigle en EMS ont reçu un présent de la Municipalité pour un montant de Fr. 508.80

La commission « bons de Noël » a siégé une fois dans l'année pour déterminer avec les partenaires sociaux locaux (paroisses, CMS et Armée du Salut) à qui apporter un soutien particulier en fin d'année intitulé « bons de Noël ». Cette année, 11 personnes ont pu bénéficier d'un bon, pour un montant total de Fr. 1 600.

L'aide d'urgence n'a pas été sollicitée en 2021.



Vue automnale du Château d'Aigle.
©ATALC

PRÉAMBULE

L'année 2021 représente le neuvième exercice de notre Association. Comme pour les années précédentes, le bilan comporte des comparaisons sur les deux dernières années. Les chiffres de l'année précédente figurant entre parenthèses.

EFFECTIF

Au 1^{er} janvier, le corps de police était constitué de 69 (71 en 2020) personnes, soit l'équivalent de 68.13 (69.93) postes de travail à 100 %.

Dans le courant de l'année, 9 (6) collaborateurs, représentant un équivalent de 9 (6) postes de travail à 100 % ont été engagés. A l'inverse, 10 (7) membres ont quitté le corps. A relever qu'un aspirant (0) participe à la formation dispensée à l'Académie de police à Savatan laquelle a débuté au mois de septembre.

FORMATION

Toujours en regard des contraintes sanitaires dues à la pandémie, des formations ont été à nouveau supprimées. Seules les principales, soit celles liées au tir, à la self-défense et au BLS-AED (massage cardiaque et emploi de défibrillateurs) ont été maintenues.

Le temps consacré à ces formations continues représente quelque 3 608 (2 082) heures, soit l'équivalent de 1.91 (1.11) ETP.

ÉVÈNEMENTS PARTICULIERS

L'enquête pénale concernant le cas de l'usage de l'arme à Bex, le 6 novembre 2016, a trouvé son épilogue à la fin mars : aucun grief n'a été retenu à l'encontre de notre collaborateur.

COMMISSIONS DE POLICE ET ADMINISTRATIF

Les Commissions ont tenu 9 (4) audiences, dont 4 à Aigle, 3 à Bex et 2 à Ollon. Elles se sont réunies pour :

- 8 contestations concernant des dénonciations au Règlement de police ;
- 19 pour des dénonciations pour dépôts de déchets non conformes ;
- 31 pour du stationnement sur biens-fonds privés et 2 pour des amendes d'ordre.

Au niveau administratif, 2 702 (2 038) actes de poursuites, 145 (113) mandats d'amener, 106 (85) rapports de naturalisations et 138 (148) séquestres de plaques pour des taxes automobiles impayées ont été exécutés.

ACTIVITÉS POLICE-SECOURS

Nous avons répondu à 8 772 (7 400) sollicitations, soit 24 (20) événements par jour en moyenne. Cela représente notamment le traitement de 519 (455) plaintes, 402 (333) accidents de circulation, 74 (60) ivresses au volant, 18 (28) dénonciations à la Loi fédérale sur les stupéfiants, 21 (21) dénonciations pour des infractions à la Loi sur les étrangers, 93 (155) dénonciations à la Loi sur la circulation routière, 125 (110) dénonciations au Règlement de police et 63 (41) cas de violences domestiques.

L'opération EDINAM visant à lutter contre les dealers fait toujours partie des missions courantes. Elle garantit une présence active et ciblée aux endroits sensibles.

MANIFESTATIONS

254 (231) demandes d'autorisations de manifestations ont été traitées par le biais du Portail cantonal des manifestations (POCAMA). 7 (6) d'entre elles ont nécessité l'engagement de personnel. En raison du coronavirus, soixante-neuf manifestations ont été annulées soit par les autorités fédérales et cantonales soit par les organisateurs.

Nous avons délivré 97 (105) permis temporaires pour la vente de boissons alcoolisées et aucune (21) autorisation pour des lotos ou tombolas.

Notre service a été ponctuellement appuyé par 8 (18) auxiliaires notamment pour les manifestations suivantes :

- Coupe du monde d'escalade;
- Villars Ultraks;
- Tour du Chablais;
- Balade dans le vignoble.

RADAR ET AMENDES D'ORDRE

La vitesse de quelque 1 877 479 (1 930 421) automobilistes a été contrôlée. 14 339 (14 121) d'entre eux ont été dénoncés, soit 0.76 % (0.73 %). 21 275 (17 989) amendes d'ordre ont été traitées soit :

- 15 833 (13 314) radar;
- 5 442 (4 560) stationnement;
- 0 (6) LFstups.

Concernant les radars pédagogiques, ces appareils sont toujours systématiquement placés aux endroits jugés accidentogènes. Ils sont également employés pour des comptages et autres éléments statistiques, permettant d'anticiper des aménagements routiers afin d'augmenter la sécurité des usagers.

PRÉVENTION

Dans le domaine de la prévention scolaire, 3 403 (2 751) élèves dans 203 (162) classes des 17 sites scolaires ont été visités. (Tous ces chiffres concernent l'année scolaire 2020–2021).

A relever que certaines classes n'ont pas pu être visitées en raison de la pandémie actuelle. S'agissant des patrouilleurs, il n'y a eu aucune formation, les écoles aiglones n'étant plus en mesure d'assurer le suivi, après 50 ans d'activité.

Dans le cadre de ses relations avec les établissements scolaires, notre Chargé de prévention a été amené à intervenir dans 29 cas (35) de conflits, dont 15 (10) depuis la rentrée scolaire 2021–2022. Ces derniers ont nécessité 70 (65) entretiens de conciliations durant lesquels il s'est entretenu avec 68 jeunes.

Coordinateur du programme RailFair à Aigle, il encadre également les marraines et les parrains de la gare d'Aigle et assure le partenariat entre les Autorités communales aiglones, les CFF et les TPC. Trois (2) nouveaux membres sont venus garnir l'effectif qui se monte actuellement à 15 personnes.

POLICE DE PROXIMITÉ

L'unité de proximité a assuré 5 907 (3 842) actions de proximité (résolution de cas récurrents – rapports de naturalisation – contacts citoyens – police du commerce – contrôles entrées/sorties des classes – respect du code rural et foncier – respect des dispositions des Règlements de police – enquêtes diverses – etc.).

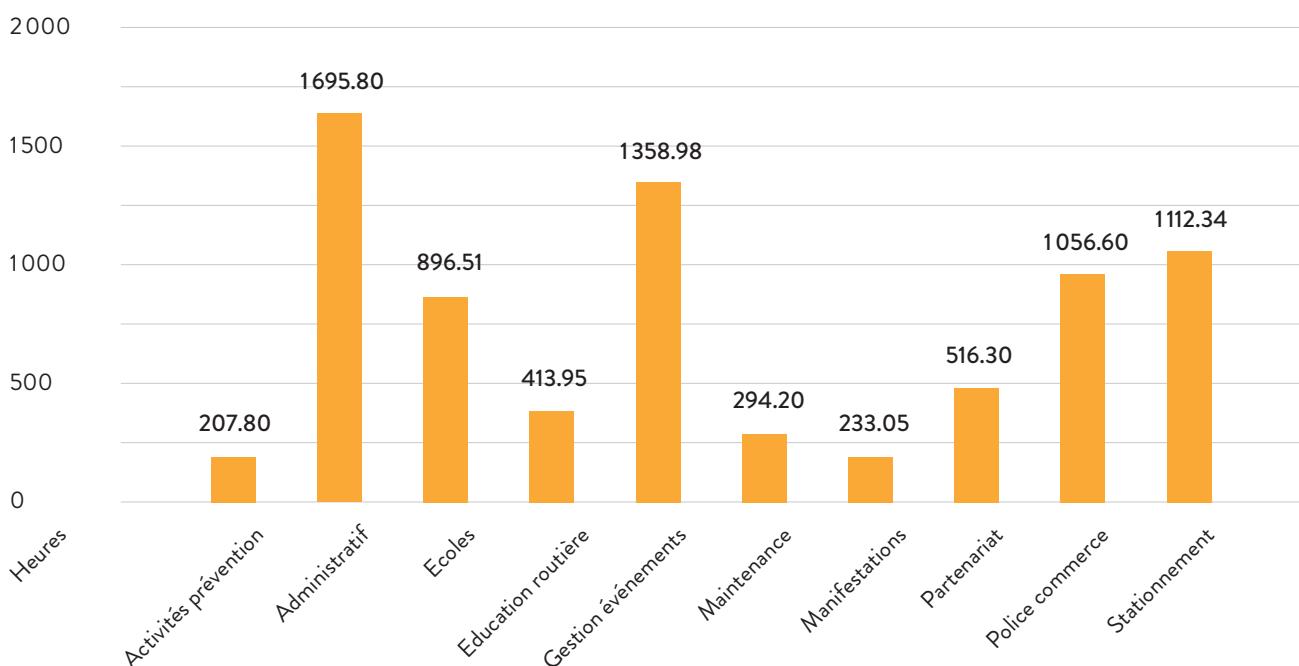
Toujours en raison de la pandémie, les traditionnels « café-rencontre » ont été suspendus. Ils reprendront lorsque les prescriptions sanitaires le permettront.

Les divers partenariats (Securitas – Offices du tourisme et autres organisations régionales) visant à améliorer la qualité de vie de nos citoyens sont toujours d'actualité.

En ce qui concerne la prévention des délits, plusieurs campagnes ont été élaborées sous une forme adaptée à la situation.

Au niveau de la circulation routière, les campagnes traditionnelles ont été diminuées, l'essentiel de celles-ci étant axées sur les nuisances sonores, notamment les véhicules modifiés ne répondant pas aux normes en vigueur.

Représenté en heures, le graphique ci-dessous démontre un panel des activités assurées par la police de proximité.



DIVERS

Le concept «Concorde» régissant la visite de personnalités ou certaines manifestations importantes, nécessite toujours la mise à disposition d'un certain pourcentage de notre personnel policier pour renforcer le dispositif cantonal. Même si de nombreuses manifestations ont été annulées au cours de l'année, notre apport de personnel représente six cents (500) heures de travail effectuées durant l'année (Sommet Biden / Poutine – RESOP).

Plusieurs collaborateurs, malades du COVID-19, ont subi les traitements médicaux nécessaires pour leur guérison et ceux ayant été en contact avec des personnes testées positives, ont dû être mis en quarantaine.

À relever que nous n'avons heureusement pas eu de collaborateurs gravement atteints dans leur santé.

La collaboration avec la Police cantonale, dans le cadre de la collaboration renforcée, baptisée «projet CoRe» est toujours d'actualité.

CONCLUSION

Comme vous avez pu le constater dans le chapitre «Effectif», plusieurs collaborateurs ont quitté notre entité au cours de l'année. A relever que le motif principal des démissionnaires était de pouvoir intégrer un grand Corps de police et avoir, le moment venu, la possibilité d'arrêter de travailler dans un tournus 24 / 24h, soit au profit d'un horaire de jour.

Afin de pallier les places vacantes, nous avons mis de nombreuses annonces dans la presse, sans obtenir le succès escompté puisque nous sommes toujours à la recherche de cinq collaborateurs. A relever que cette problématique dépasse largement le Chablais puisque l'ensemble des entités du canton de Vaud recherchent actuellement environ 50 policiers.

Il devient dès lors primordial de trouver des solutions afin de maintenir le personnel policier actuel, en harmonisant notamment les statuts entre les différentes entités du canton.

Bien que certaines solutions se profilent au niveau cantonal, il est également impératif que la Police du Chablais vaudois reste une entité formatrice et continue à engager des aspirants policiers, ceci afin de repourvoir aux places vacantes.

SERVICE DE DEFENSE INCENDIE ET DE SECOURS (SDIS)

RAPPORT DE GESTION 2021

SERVICE DE DÉFENSE INCENDIE ET DE SECOURS

MUTATIONS ET DÉMISSIONS AU 31 DÉCEMBRE 2021

L'Etat-major a pris note de 12 démissions.

Lors du recrutement du 5 novembre, nous avons engagé 11 nouvelles recrues.

L'effectif au 1^{er} janvier 2022 pour le SDIS Chablais est de 107 personnes, soit 1 commandant du SDIS, 15 officiers, 18 sous-officiers, 1 QM, 61 sapeurs et 11 recrues.

PROMOTIONS

L'Etat-major a promu les Sapeurs:

- Pilloud Arnaud,
 - Bournoud Valentin
 - Roduit Benjamin
- au grade d'Appointé.

L'Etat-major a promu les Appointés:

- Thomson René
 - Rose Aurélien
 - Maibach Bastian
 - Waldvogel Léonard
- au grade d'Appointé Chef.

L'Etat-major a promu le Sapeur:

- Mettraux Jérémie
- au grade de Caporal.

L'Etat-major a promu le Sapeur:

- Genillard Sylvain
- au grade de Sergent.

L'Etat-major a promu les Sergents:

- Couvrat Gabriel
 - Dind Steve
- au grade de Lieutenant.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

Les officiers ont suivi 8 soirées de cours spécifiques et l'Etat-Major a fait 10 séances de travail. Il a été planifié 155 journées ou soirées de formation pour l'année 2021.

Afin de mener à bien nos missions en tout temps, un officier est resté de piquet à Aigle ou Yvorne, prêt à intervenir, tous les jours de l'année. Il était renforcé chaque week-end et jours fériés par une équipe de 3 personnes.

Le Téléthon s'étant malheureusement déroulé sans peluches cette année, les recettes ne se montent qu'à Fr.480, soit le 10 % de la récolte habituelle de dons.

INSTRUCTION

Le personnel du SDIS a participé à 255 jours de cours cantonaux, soit 2 260 heures et 842 jours d'exercices soit 4 898 heures de formation dans notre SDIS.

Les cadres ont suivi 8 soirées de formation. Les porteurs d'appareils respiratoires, qui sont répartis par section, ont suivi 3 soirées d'instruction par groupes dans le rayon d'intervention de notre SDIS, ainsi qu'un exercice à la piste d'entraînement de l'ECA à Lausanne et un exercice au centre de la Rama. L'ensemble du DPS (détachement de premier secours) a participé à 3 exercices et l'ensemble du DAP (détachement d'appui) à 5 exercices.

JEUNES SAPEURS POMPIERS (JSP)

Durant l'année écoulée, les JSP Chablais ont réalisé 5 exercices le samedi matin, dans le respect des mesures sanitaires, pour un total de 506 heures de formation. Une demi-journée cantonale s'est déroulée à Vallorbe pour entraîner les compétences de base du métier de sapeur-pompier. Par ailleurs, une journée d'examens a pu avoir lieu cette année sur le plateau technique de La Rama, permettant ainsi à 3 JSP aiglons d'obtenir leur Flamme 3, l'équivalent du cours de base sapeur-pompier de l'ECA (FB01).

En 2021, le groupement est composé de 24 JSP avec un âge moyen de 14 ans.

INTERVENTIONS

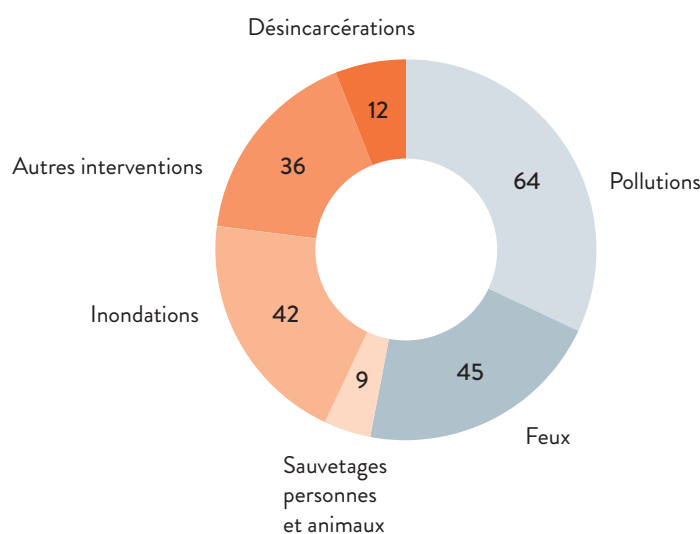
Nous sommes intervenus 208 fois en 2021. Ce chiffre est en augmentation depuis plusieurs années, l'arrivée de nouveaux habitants, le développement de la zone industrielle, les périodes sèches et pluvieuses, expliquent ce nombre grandissant de nos engagements.

La variété de nos interventions demande des compétences techniques, sanitaires et humaines importantes. Celles-ci doivent être mises à jour par une instruction régulière et de qualité.

Début juillet, les fortes pluies ont nécessité l'engagement des intervenants à de nombreuses reprises sur les territoires des communes d'Aigle, Yvorne et Corbeyrier, qui compose le Sdis Chablais.

Nous sommes intervenus le 16 octobre pour un important feu de bâtiment commercial à Aigle. Les compétences techniques et la résistance physique de notre personnel a permis de sauver une partie du bâtiment et le matériel des entreprises qui y logeaient. Lors de cette intervention, des Sdis voisins ont été alarmés en renfort. La collaboration avec les différents partenaires de la sécurité à la population est excellente et permet d'intervenir dans des conditions optimums.

Les 208 interventions du SDIS représentant 1005 personnes engagées et 2133 heures se répartissent comme suit:



FORMATION

Pour garantir notre capacité opérationnelle et éviter une contamination, les exercices ont été planifiés par groupes de dix sapeurs, respectant ainsi les mesures sanitaires. Il était primordial que les connaissances de notre personnel soient maintenues pour intervenir rapidement et en toute sécurité.

Les cours cantonaux de l'ECA ont pu tous se dérouler normalement, ce qui a permis à nos sapeurs de pouvoir suivre leur cursus de formation tout au long de l'année.

REMARQUES DU COMMANDANT

La moitié des interventions se produisent entre 6h00 et 18h00 en semaine, ce qui demande d'avoir des sapeurs pouvant quitter leur travail. Les contraintes professionnelles actuelles ne permettent plus à nos intervenants cette disponibilité pour garantir les effectifs de jour.

En 2020, le télétravail était vivement recommandé et la disponibilité du personnel de jour était satisfaisante. Cependant en 2021, nous avons eu à plusieurs reprises un manque d'effectif dans notre planning de jour. Les communes du Sdis devront rapidement trouver des solutions pour garantir les effectifs requis par les standards cantonaux.

TOUJOURS PLUS GRAND

EFFECTIFS ET PROVENANCES DES ÉLÈVES

L'effectif total des élèves au 31 décembre 2021 était de 1 489, en augmentation par rapport à l'année précédente de 28, répartis dans tous les degrés. Préparés à fêter le 1 500^e élève, le compte est monté à 4 unités du but... Puis a régressé. Ce sera probablement pour l'année prochaine ! 1304 (+34) élèves sont résidents d'Aigle, 120 (+5) d'Yverne et 45 (–2) de Corbeyrier. Les élèves des classes de raccordement 12^e année viennent de tout le district.

99 enfants résidant sur le territoire de l'Etablissement sont scolarisés ailleurs qu'à l'école publique, que ce soit en école privée, dans une autre commune ou dans une structure d'enseignement spécialisé. Une dizaine d'enfants sont scolarisés à domicile.

ORGANISATION

194 personnes assurent les missions pédagogiques (enseignement, enseignement spécialisé, décanat, etc.), 6 collaboratrices et collaborateurs s'occupent de l'administration.

Les enseignant-e-s suivant-e-s ont pris leur retraite en 2021 : M^{mes} Isabelle Rubi, Marie-Laure De Beusacq, Martine Richoz et M. Jean-Denis Sahli.

La convention de collaboration entre La Commune et l'Etat pour l'exécution de prestations contre facture a pris fin en juillet 2021.

Les prestations externes en psychologie, psychomotricité et logopédie scolaire (PPLS) sont assurées par la Fondation de la Monneresse et celles de santé scolaire (infirmière) le sont par l'AVASAD.

PANDÉMIE

Comme le reste de la Société, l'école a subi les contraintes sanitaires liées à la pandémie COVID-19. Il s'est surtout agi du port du masque obligatoire pour tous les adultes et aussi des élèves des classes de la 7^e à terminales.

Toutes les sorties avec hébergement et les camps ont encore été annulés en 2021.

Quasiment toutes les activités pédagogiques, sportives, les spectacles, les réunions de parents, et festivités ont été annulées. La cérémonie des promotions s'est faite classe après classe, les élèves masqués étant accompagnés de maximum 2 proches.

BÂTIMENTS

Les travaux du bâtiment des Dents-du-Midi se sont terminés au début de l'année 2021. Les aménagements paysagés se sont poursuivis pendant les beaux jours.

L'administration scolaire a déménagé au printemps pour occuper les locaux prévus lors de la rénovation de DdM.

La fête des 150 ans du Collège de la Grande-Eau remise à 2021 a finalement été annulée.

PROJETS PÉDAGOGIQUES

Engagé depuis 2018 dans le projet pilote cantonal d'école numérique, l'Etablissement primaire et secondaire d'Aigle poursuit son développement précurseur. L'impossibilité de rassemblement a créé un retard considérable par l'impossibilité de former les enseignants.

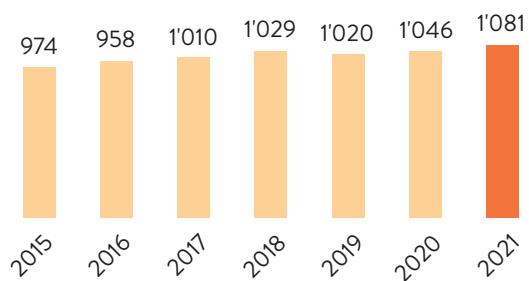
Des essais de pédagogies particulières comme deux classes 1–2P modèles Alvarez, ont porté fruit et se répandent dans les degrés scolaires suivants.

D'autres projets pédagogiques sont en place, comme l'école à la forêt, ou les cours donnés aux petits par les plus grands (lecture, sport, etc.). Une semaine au printemps et une à l'automne obligent 15 minutes de lecture à toutes les personnes présentes dans les bâtiments au moment du retour de la récréation matinale. Un beau moment de calme et de réflexion.

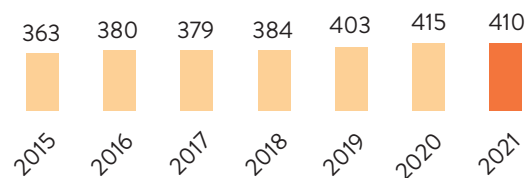
REMERCIEMENTS

La direction, le corps enseignant et le personnel administratif remercient les Autorités communales et le personnel de leur administration pour tout le travail réalisé au bénéfice des élèves et des autres acteurs scolaires.

EFFECTIF DE L'ÉTABLISSEMENT PRIMAIRE



EFFECTIF DE L'ÉTABLISSEMENT SECONDAIRE



Bâtiment scolaire « Kiwi » sur le site de la Planchette.

© C. Massy

INFORMATION ET ADMINISTRATION

Les activités se sont centrées sur :

- Accueil et renseignements aux hôtes sur les curiosités, sites à visiter, manifestations, hébergements, promenades et possibilités de ski dans les Alpes Vaudoises et Valaisannes. Accueil des visiteurs de l'Espace Graffenried;
- Récolte d'informations sur les manifestations aiglonnes. Mise à jour du calendrier des manifestations sur Manage (Internet), la webcam communale, les panneaux lumineux aux entrées de la ville et les réseaux sociaux;
- Publication généralement bimensuelle du magazine «Rendez-vous» qui répertorie les animations et manifestations. Il est envoyé par courriel aux divers contacts et partenaires, distribué dans les commerces du centre-ville et les services communaux, mis à disposition au guichet de nos trois bureaux;
- Elaboration d'une nouvelle brochure annuelle, intitulée «Le Guide», qui regroupe nos trois anciens supports (brochures «Expériences», «Art de vivre», «Hébergement»). Celle-ci permet d'avoir un aperçu de l'offre globale de l'axe et de vendre la région en tout temps;
- Envoi de documents, tels que lettre aux nouveaux habitants, liste des hébergements, plan de ville, liste des vigneron, magazine «Rendez-vous», animations estivales, plan des promenades et vélos;
- Création d'un plan vélo proposant des itinéraires cyclistes divers et variés et amélioration et remise au goût du jour de notre plan de randonnées;
- Création d'offres d'activités :
 - **Panier raclette**
Nécessaire à raclette à déguster au grand air;
 - **Attention les vélos**
Initiation au vélo sur piste, visite guidée du Centre mondial du Cyclisme et repas au Vélo-drome;
 - **Wine Escapade**
Dégustation de vin, visite du Château d'Aigle, nuitée et bouteille à choisir au Quart d'Heure.
- Développement des réseaux sociaux (Facebook, Instagram, etc.): agenda, relais de publications des partenaires, concours, etc.

En plus des activités courantes, l'Office du tourisme honore trois mandats :

- **Château d'Aigle**
Marketing/promotion et participation à l'organisation de manifestations («Pâques au Château», «Fais-moi peur», «Magie de Noël»);
- **Communauté Interprofessionnelle des Vins du Chablais Vaudois (CIVCV)**
Administration/secrétariat/comptabilité générale/marketing/organisation de manifestations («Caves ouvertes du Chablais», «Caves ouvertes vaudoises» dont participation à la commission d'animation pour Aigle);
- **Groupement de Promotion des Vins d'Aigle (GPVA)**
Secrétariat/gestion de l'espace «Le Quart d'Heure» /vente de vin/gestion des stocks/organisation de manifestations («Caves ouvertes d'Aigle», gestion de la remorque lors du marché de Noël).

La collaboration avec le groupement des commerçants Aigle-Cité a été renforcée avec une participation aux comités, gestion du site internet et des réseaux sociaux, ainsi que la promotion habituelle de leurs événements.

STATISTIQUES ET OUVERTURE DU BUREAU

Depuis le 1^{er} octobre, nous avons élargi notre ouverture du samedi aux horaires suivants: 9h–12h/13h–16h (anciennement 10h–12h/13h30–16h). A noter que dès 2021, nos statistiques tiennent également compte des contacts liés à l'Espace Graffenried.

Les statistiques 2021 montrent une augmentation du nombre de contacts, puis qu'au total, 5 060 contacts ont été enregistrés en 2021, contre 3 742 en 2020. Ces contacts se répartissent entre touristes (3 246), clients locaux (1 289) et visiteurs de l'Espace Graffenried (525).

PARRAINAGES

L'ATALC soutient bon nombre d'événements dont certains se déroulent sur sol aiglon. Cette année, ont été sponsorisés la Revue du Chablais, la Lanterne Magique, les 3 Jours d'Aigle et la Course Aigle-Leysin.

BILLETTERIE

Plusieurs organisateurs de manifestations font appel à nos services afin de gérer leur billetterie. Nous proposons également un service de billetterie online – Booking-Corner. En 2021, voici les partenaires pour lesquels nous avons effectué la billetterie pour Sektor1, Revue du Chablais, Jenna Dance School.

VENTE

Que ce soit à l'attention d'une clientèle touristique ou indigène, nous mettons en vente différents articles associés à la Commune (cartes journalières CFE, carafes, livres, articles Espace Graffenried)/ permis de pêche /crédentiales et guides en lien avec l'Association Internationale Via Francigena / divers livres et cartes topographiques/vin /articles à l'effigie de notre ville et de l'ATALC/ abonnements de la Lanterne Magique.

ANIMATIONS

Chaque été, nous mettons sur pied un programme d'animations hebdomadaires qui s'est vu étoffé par rapport aux années précédentes. Quelque 179 personnes y ont participé, contre 254 en 2020 et 235 en 2019. Durant les mois de juillet et août, plusieurs activités ont ainsi été proposées aussi bien aux enfants:

- Atelier de Landart
- Chasse au trésor
- Pumptrack
- Atelier dessin

... qu'aux adultes:

- Visite du Centre Mondial du Cyclisme
- Visite guidée d'Ailyos
- Initiation au golf
- Visites du Château « Au Temps des prisonniers »
- Balade en e-bike

MANIFESTATIONS

L'Office du tourisme organise tout au long de l'année un certain nombre d'événements, comme notamment:

- **Marché de Noël**
Gestion organisationnelle et promotion, mandaté par la commune;
- **Tour de France**
participation à l'organisation, mandaté par la commune;
- **Road to Rome 2021**
Aide logistique et organisation d'un apéritif lors du passage des pèlerins, lors des 20 ans de la Via Francigena;
- **Ailyos**
Organisation et promotion pour l'entier de l'axe (Aigle-Leysin-Col des Mosses);
- **Balcons Fleuris**
Organisation du concours, recherche de lots;
- **Prix suisse de l'œnotourisme**
Organisation et promotion;
- **Auer Mystery**
Organisation et promotion;
- **Aigle Beach**
Soutien à l'organisation.

TRAVAILLEUR SOCIAL HORS MURS

MISSION

En apportant des réponses préventives et sociales aux problématiques de la jeunesse, le travailleur social hors murs (TSHM) permet aux jeunes de se sentir accueillis et écoutés, et prendre confiance en eux et en la société.

Il est actif sur le territoire des Communes d'Aigle, Bex et Ollon.

ACTIVITÉS

Le travail du TSHM en 2021 a été marqué, par la crise sanitaire liée à la COVID-19. En effet, des jeunes, essentiellement aux études, qui ne fréquentent pas régulièrement l'espace public, ont fait appel au TSHM. Ils disent ressentir un profond désarroi et un sentiment de déprime lié principalement à un manque de perspectives. Pour certains d'entre eux, ce mal-être peut aller jusqu'à des dépressions sévères.

Sachant que la plupart des structures socio-sanitaires sont saturées, le TSHM a éprouvé, en cette année 2021, de réelles difficultés à pouvoir orienter ces jeunes vers ces structures saturées et a dû assurer cette permanence auprès du jeune de manière plus longue.

En cette année 2021, ce sont, jusqu'au 30 novembre, 834 interventions qui ont eu lieu sur l'ensemble des trois Communes partenaires, 67 jeunes ont fait appel ou répondu à la proposition du TSHM pour des accompagnements plus personnalisés. Durant ces accompagnements, Jean-Jacques HOMBERGER a pu les soutenir et tenter les orienter face à des demandes variées qui concernaient divers thèmes allant de la formation professionnelle à l'addiction en passant par la justice.

Sur ces 67 jeunes, 29 ont sollicité un entretien de famille avec le TSHM. Durant ces entrevues, l'intéressé rencontre souvent des familles qui se sentent déboussolées par l'attitude et le comportement de leur enfant. Elles cherchent du soutien, mais craignent souvent les conséquences de cette demande d'aide qu'elles assimilent à une incapacité dans leur tâche éducative. Comme le TSHM travaille sur la base de la libre-adhésion, de la confidentialité et de l'anonymat, elles sont rassurées et font appel à lui en confiance.

Concernant la tranche d'âge, le TSHM rencontre plus particulièrement les jeunes âgés de 18 à 25 ans et plus. En effet, depuis le retrait d'Azimut, ancienne structure de la Fondation de Nant, il continue à être approché par ces personnes, toxico-dépendantes qui sont en demande d'aide. Comme le mandat du TSHM concerne les 12-25 ans, elles sont théoriquement hors mandat, mais bien évidemment, ils ont pu bénéficier du soutien du TSHM. A l'autre limite d'âge, les moins de 12 ans ont été très présents dans l'espace public dans les Communes partenaires. Sachant que eux aussi ne font pas partie du mandat du TSHM, il y a une réelle nécessité de prévoir une prise en charge de ces enfants sur les plans de l'animation et de l'éducation hors murs.

Comme les années précédentes, le TSHM est intervenu, à plusieurs reprises, durant cette année, auprès de jeunes en situation de grande vulnérabilité (suicide et fugues).

ORGANISATION RÉGIONALE DE PROTECTION CIVILE DU DISTRICT D'AIGLE

RAPPORT DE GESTION 2021
ORPC DU DISTRICT D'AIGLE

INTRODUCTION

Au vu du contexte sanitaire depuis 2020, notre Organisation est engagée en situation d'urgence ce qui a eu pour conséquence une planification passablement modifiée en comparaison des années précédentes.

EFFECTIF

En fin 2020 l'ORPC avait un effectif de 350 astreints. Au 1^{er} janvier 2021, la nouvelle loi fédérale sur la Protection de la population et sur la protection civile (LPPCi) est entrée en vigueur. Cette dernière a eu comme conséquence une baisse de nos effectifs d'environ 40 %. Les astreints qui ont accompli 14 ans de service ou 245 jours se voient libérés de leur obligation de servir. Cela représente une baisse des effectifs de 120 astreints.

FORMATION

Dans le contexte actuel, les priorités sont naturellement axées sur l'engagement Covid-19. Les cours de répétitions ont été annulés, seuls les cours dans le domaine de la logistique et de la formation des cadres ont été maintenus.

SERVICE DE PIQUET

Un service de piquet est assuré toute l'année par du personnel de milice et professionnel. Ce service est principalement déclenché à la demande des partenaires feux bleus. Il permet d'offrir un appui en personnel et/ou en matériel dans le cadre d'opérations d'urgence.

COMMISSION ET ORGANES POLITIQUES

La commission de gestion s'est réunie à plusieurs reprises afin d'étudier les divers préavis notamment des comptes et du budget 2022. Les nouveaux statuts de l'ORPC ont été approuvés par l'ensemble des communes et du Département. 2021 marque une nouvelle législature et c'est au mois août que sont entré en fonction un nouveau Conseil intercommunal et un Comité de direction.

POINT SAILLANT : COVID-19

Le bataillon EST a été constitué des ORPC Aigle (AIG) et Riviera-Pays-d'Enhaut (RPE). Selon l'ordre cantonal, le bataillon a dû garantir la planification, la conduite, l'exécution des missions, la montée en puissance et la capacité à durer. Comme lors la première vague, les ressources ont été mutualisées, sans différenciation d'appartenance ni de caractère professionnel ou milicien. Les principaux éléments retenus étaient les servitudes posées par le commandement cantonal et le principe de la bonne personne à la bonne fonction.

Dès la mise en place de l'Etat-major régional (EMR), sur ordre de l'Etat-major cantonal de conduite (EMCC), le commandant du bataillon EST a fonctionné comme Chef d'état-major régional. Le Chef opération de l'EM PCi a fonctionné dans l'EMR comme représentant de la protection civile à la fonction de Chef opération-logistique.

Dès que la protection civile a été sollicitée pour assurer des missions de plus grande ampleur, telle que le soutien à Police dans le cadre de la surveillance de la mise en application des règles OFSP dans les stations de ski, les prémices de structures de compagnies ont été posées.

Le premier plan d'engagement en compagnie a été mis en place avec l'arrivée des missions de vaccination en commençant par le soutien au centre de vaccination de Beau-lieu.

OPÉRATIONS

De manière générale, l'effectif a été engagé en fonction des missions sur tout le territoire des districts et parfois du canton. Une attention particulière a été portée afin d'engager les formations au plus proche de leur base opérationnelle de départ.

Dans un premier temps, les missions sont arrivées petit à petit. L'option choisie a donc été de convoquer les as-treints en fonction des besoins avec un rythme d'une entrée en service (ES) chaque semaine environ. Ceci jusqu'à mi-décembre où, suite à la mission « Stations de ski », le bataillon EST a opté pour une convocation par détachement dédié.

Avec l'arrivée de la première mission vaccination en Etablisement médico-social (EMS) début janvier 2021, deux équipes mobiles de vaccination (EMV) ont été créées par bataillon. Ces deux groupes étaient conduits par un chef de section. Il y avait donc une section « ski », une section vaccination et des petits groupes dans les EMS et hôpitaux. C'est à ce moment qu'une coordination du travail de la troupe a été ordonné à un commandant de compagnie afin d'avoir un seul interlocuteur entre le front et le PCR.

Nous avons poursuivi avec cette structure jusqu'à la fin de la vaccination mobile en mars 2021. Dès le mois d'avril, nos missions se sont concentrées sur la vaccination. L'ouverture des grands centres de vaccination ont mobilisé chaque bataillon avec deux détachements destinés au centre de Beaulieu pour les deux shifts de la journée avec à leur tête un chef de section.

À la mi-mai 2021, la PCi a commencé à exploiter les centres de vaccination itinérants avec un détachement ad hoc d'une section avec un Chef de centre.

SYNTHÈSE

L'engagement du bataillon EST a débuté lors de la deuxième vague dans un contexte de pandémie et un climat médico-social et économique tendu qui s'est péjoré tout au long de l'engagement.

La protection civile a prouvé, une nouvelle fois, qu'elle est à même de répondre aux nombreuses missions qui lui ont été confiées par le Conseil d'Etat lors de ce deuxième engagement d'une durée ininterrompue de 9 mois.

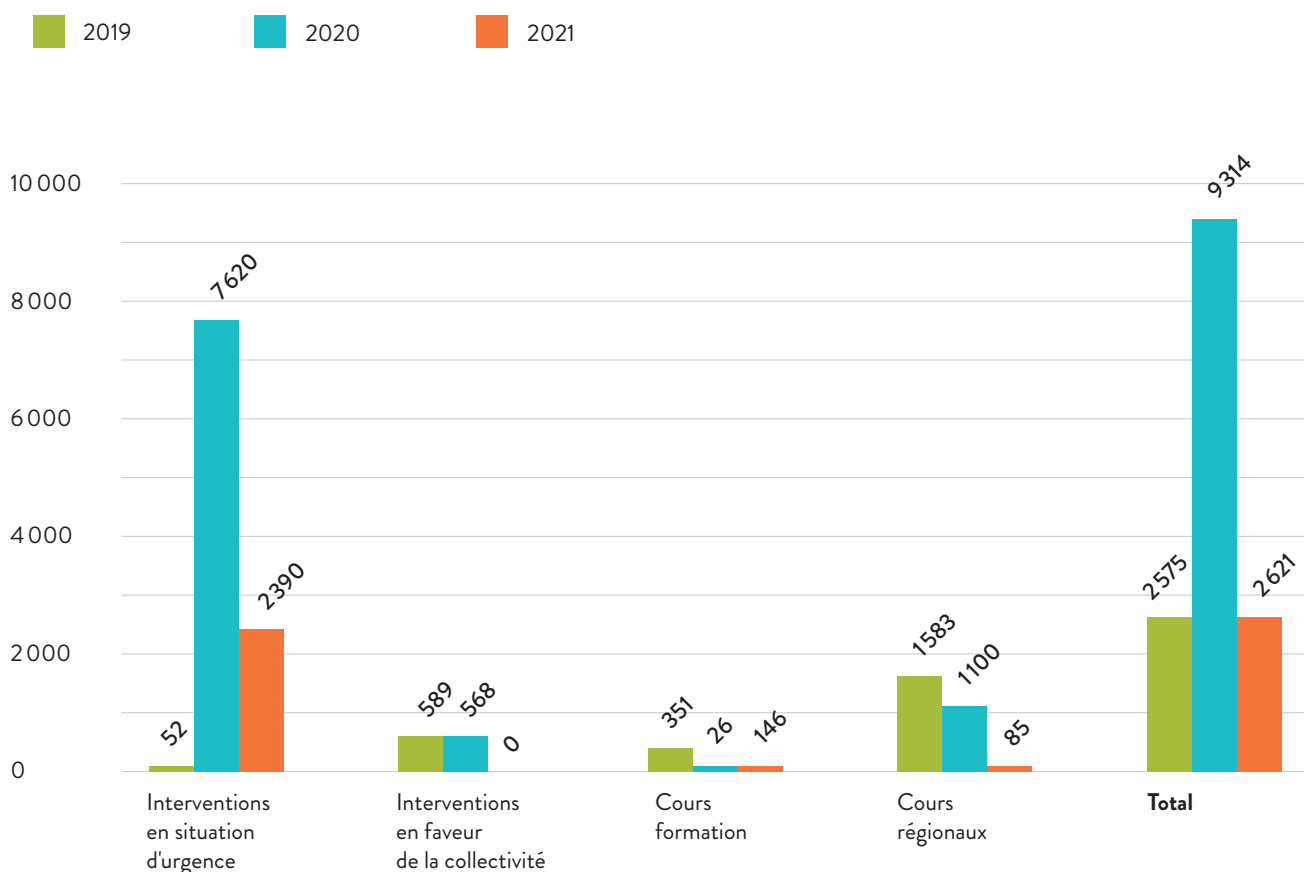
Contrairement à la première vague, le bataillon EST avait pu engranger de l'expérience acquise de mars à juin 2020, toutefois l'état de préparation restait insuffisant en raison de la courte interruption entre les deux phases.

BILAN

Il s'agira, dans le futur, de capitaliser sur les expériences réalisées lors de ces deux engagements afin de compléter les formations de notre personnel. Il faudra garder une ouverture d'esprit assez grande et ne pas se concentrer uniquement sur le périmètre médico-sanitaire, les possibilités d'engagement de la protection civile étant plus vastes.

Les connaissances terrain et les compétences des deux ORPC ont permis de mener à bien toutes les missions attribuées au bataillon EST sous la direction du commandement de la protection civile vaudoise.

A l'ensemble du personnel professionnel, aux cadres et à tous les astreints, je tiens à adresser mes plus vifs remerciements, pour leur engagement et leur implication sans faille sur la durée. Je leur exprime ma profonde gratitude, tant par leurs preuves d'abnégation que par leur courage face à des situations parfois extrêmement difficiles.



ASSOCIATION RÉGIONALE D'ACTION SOCIALE DISTRICT D'AIGLE ET PAYS-D'ENHAUT

RAPPORT DE GESTION 2021
ARASAPE

CENTRE SOCIAL RÉGIONAL (CSR)

De nombreux projets et changements ont vu le jour au Centre social régional de Bex durant l'année 2021. Cette année a été rythmée également par la pandémie en lien avec les mesures sanitaires. Les enjeux principaux étaient de protéger au maximum les collaborateurs de l'exposition au virus mais également assurer nos prestations pour que tous les bénéficiaires RI ne soient pas impactés. Grâce à la mise en place du télétravail, du professionnalisme des collaborateurs, nous pouvons affirmer aujourd'hui que l'objectif en lien avec la pandémie a été atteint durant cette année.

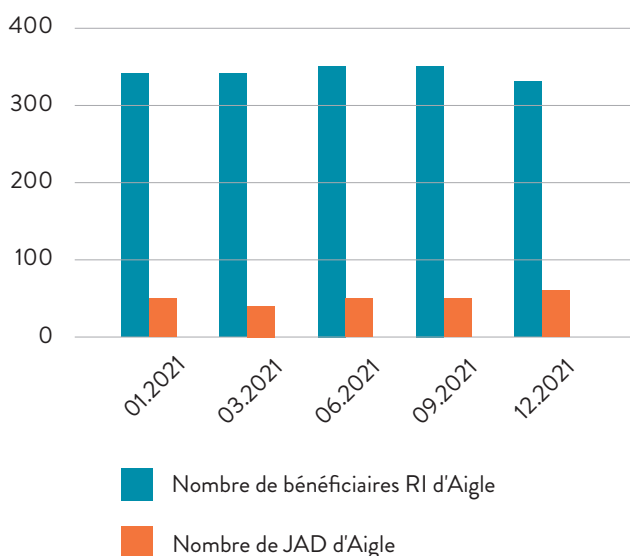
Nos activités quotidiennes ont dû être réajustées avec l'arrivée du nouvel outil informatique MAORI qui a remplacé Progrès. Ce changement a été un événement marquant pour l'année 2021. Il était tant attendu par les collaborateurs, car le programme Progrès ne répondait plus à nos besoins. La mise en place de MAORI a nécessité beaucoup de temps et de formation à l'interne. Même si ce nouveau programme est plus intuitif et répond mieux à nos attentes, il a nécessité un temps d'adaptation et l'accompagnement au changement auprès des collaborateurs. Plus de six mois après la mise en place de MAORI, tous les collaborateurs se sentent à l'aise avec l'outil et les prestations sont assurées.

Une réorganisation des équipes est également survenue durant l'année 2021. Une troisième unité a vu le jour avec l'engagement d'un troisième responsable d'unité. Ceci a permis d'avoir des unités de 14 collaborateurs au lieu de 21 précédemment avec deux unités. Les responsables d'unité ont vu leur charge de travail diminuée mais cela leur a surtout permis d'avoir plus de disponibilité pour les collaborateurs. Avec la création de cette troisième unité, nous avons également créé deux postes de référents métier GD supplémentaires afin d'avoir deux référents métier GD par unité.

Avec l'augmentation des dossiers RI, nos équipes se sont agrandies. Nos bureaux actuels ne disposent plus d'assez de place. Un groupe de travail sur les nouveaux locaux a travaillé durant toute l'année 2021 pour que nous puissions déménager dans le nouveau bâtiment au printemps 2022.

La création de l'unité commune en janvier 2022 était également un projet durant l'année 2021. Elle se trouve à Vevey et concerne tant l'ORP Riviera, ORP Chablais, CSR Riviera et notre CSR. Cela fait maintenant 1 mois qu'elle est opérationnelle et les retours sont très positifs.

Voici les chiffres des bénéficiaires RI de la commune d'Aigle pour l'année 2021 :



Comme nous pouvons le constater, les chiffres varient très peu durant l'année 2021. Il y a cependant une légère hausse de jeunes bénéficiaires RI.

AGENCE D'ASSURANCES SOCIALES D'AIGLE (AAS)

L'année 2021 a été encore bien rythmée par ce vilain virus qui nous poursuit depuis bientôt 2 ans!!!

Contrairement au printemps 2020, les bureaux ont pu rester ouverts. Toutefois il a fallu composer avec les absences répétées des collaboratrices de l'agence pour atteintes du Covid, cas contact ou encore pour maladie d'enfants, voire remplacement dans d'autres agences en sous-effectif momentané. Grâce à une équipe soudée et très professionnelle, emmenée de main de maître par sa préposée, tout s'est finalement bien passé, et nous espérons vraiment voir le bout du tunnel.

Voici en bref quelques chiffres relatant l'activité de l'agence :

- Nous avons répondu à quelque 7 061 appels téléphoniques (au lieu de 4 166 en 2020);
- Nous avons reçu 1 397 personnes en présentiel dans les bureaux (au lieu de 4 393 en 2020);
- 311 demandes de subsides ont été déposées en agence;
- 106 demandes Prestations complémentaires et 105 révisions ont été effectuées;
- 189 contrôles d'affiliations à la LAMal et 192 contrôles d'affiliations à l'AVS ont été faits.

Il est à relever que le travail des 4 collaboratrices (2.4 EPT) a considérablement changé dans le traitement des demandes de prestations. C'est bien plus par mail et/ou par téléphone que la clientèle a transmis ses requêtes au détriment des passages au guichet.

La pandémie a inévitablement modifié la gestion du temps passé au téléphone et le traitement des dossiers. Ceux-ci nécessitant parfois plusieurs courriers afin d'obtenir tous les renseignements utiles à l'analyse de la situation personnelle de chaque interlocuteur.

Dans le courant de l'année, la Commune d'Aigle, a annoncé la fermeture de l'Hôtel de Ville pour rénovation totale. Ces travaux ont conduit au déménagement en fin d'année dans le quartier de la Planchette. Il s'agit d'une petite révolution tout de même pour le personnel en place depuis des années à la Place du Marché et très proches du personnel de la Commune. Mais encore une fois le professionnalisme a été mis en avant et nous voilà installées dans nos nouveaux locaux, proches de nos bénéficiaires de ce coin de la ville d'Aigle.

Nous espérons ne pas perdre ceux qui auront de la peine à nous rejoindre en transport public, car c'est un peu plus difficile d'accès que la Place du Marché. Mais nous tenons à remercier la Commune et son personnel pour les excellents rapports entretenus durant la période de remise en état du Battoir afin que notre installation soit la plus agréable possible, sachant que notre passage dans ces locaux n'est que provisoire (nous croisons les doigts).

L'AAS d'Aigle est l'agence qui a la plus importante population à gérer et qui est à ce jour installée dans les locaux les plus exigus, qui plus est non conformes au niveau des m² par poste de travail. Dès lors on ne peut qu'appeler de nos vœux que la future antenne sociale d'Aigle voie le jour « aussi vite que possible, mais aussi lentement que nécessaire » afin que nous puissions retrouver un cadre de travail optimal pour tous.

ACCUEIL DE JOUR DES ENFANTS (RÉSEAU ENFANTS CHABLAIS)

L'année 2021 a encore été très fortement marquée par la pandémie. Les structures et les accueillantes en milieu familiale se sont adaptées en continue face à la mise à jour régulière des plans de protection édités par l'Office pour l'accueil de jour du canton de Vaud (OAJE). Bien que toutes les structures soient restées ouvertes tout au long de l'année, le secteur a fait face à un grand nombre d'absences du personnel. Le défi a été de coordonner et pallier les absences afin de maintenir le service ouvert pour les parents et de continuer à accueillir les enfants.

ÉTAT DES LIEUX PARASCOLAIRES

La rentrée scolaire 2021 a montré une forte pression sur les places en parascolaire (écoliers) avec un dépassement du nombre de places prévu au plan de développement 2020-2025 pour la région de la Plaine, la vallée des Ormonts et Leysin ainsi que Bex/Gryon. Soit un dépassement de 48 places pour le budget 2022. Et cela malgré l'accueil des 7P et 8P en classés à Villeneuve en cantine scolaire uniquement. Cette pression sur le parascolaire sera encore d'actualité pour la rentrée 2022, un accueil des 7P et 8P en cantine scolaire est également envisagé pour d'autres communes afin de diminuer un peu la pression sur les places.

ACCUEIL EN MILIEU FAMILIAL (MAMAN DE JOUR)

Afin de maîtriser le développement du réseau et les coûts, l'ARASAPE mise sur l'accueil familial de jour (maman de jour), moins onéreux que les structures d'accueil. Un projet de valorisation des conditions de travail des AMF a été validé lors de la dernière Assemblée Intercommunale du 28 octobre 2021.

Fidélisation

Prime à l'ancienneté (5 an/bouquet de fleurs, 10 ans / Fr. 500, puis Fr. 1 000 tous les 5 ans)

Valorisation de l'expérience

Principe de mentorat

Egalité de traitement avec le personnel de l'ARASAPE et diminution de l'instabilité des revenus

Mise en place d'un 13^e salaire

Reconnaissance du temps de travail hors enfant

Forfait mensuel de Fr. 170 par mois (8.5 heures hors enfant à Fr. 20/heure) au prorata du pourcentage de travail et du nombre d'enfants autorisés

ACCUEIL DE JOUR DES ENFANTS (RÉSEAU ENFANTS CHABLAIS)

LISTE DES ENFANTS

Le 30 % du déficit du réseau est réparti entre les communes selon le nombre d'habitant, le 70 % restant selon la consommation des enfants de chaque commune. Une liste des enfants ayant consommé des heures d'accueil sont remises aux communes. Cette pratique a fait l'objet d'une motion et d'un amendement.

MOTION DU 27.05.2021

- Vérification des informations des ménages auprès du service de la population de chaque commune;
- Collaboration qui implique une modification des statuts de l'ARASAPE;
- Autorisation communale dans l'attente de la mise à jour des statuts.

AMENDEMENT DE LA COMMISSION DE GESTION DU 27.05.2021

- Attribution des heures d'accueil selon le domicile fiscal du parent;
- Attribution par mois complet;
- Convention inter-réseau, si non existant, attribution à la catégorie « hors réseau ».

Le règlement du réseau a été modifié en fonction de ces données et accepté par la dernière assemblée intercommunale du 28.10.2021.

AUDIT AJE

A la suite de la demande des communes et au questionnaire envoyé à ces dernières et les discussions avec la commission d'audit, le CODIR de l'ARASAPE a décidé d'orienter l'audit sur la gouvernance de l'accueil de jour des enfants. Une offre a été demandée à l'entreprise Move Up, spécialiste en RH et accompagnement des collectivités publiques ou parapubliques. L'audit devrait se dérouler durant l'année 2022 après acceptation d'un préavis par l'assemblée intercommunale.

LE RÉSEAU EN CHIFFRES

Au 31 décembre 2021, le réseau « Enfant chablais » offre 1 329 places d'accueil réparties dans 7 structures préscolaire (335 places), 11 structures parascolaires (420 places) et environ 90 accueillantes en milieu familial (574 places, pré et parascolaire). Environ 2 400 enfants sont accueillis en 2021 soit 36 % de la population infantile du district d'Aigle.

L'accueil de jour représente un budget d'environ Fr. 24.3 mios pour 2021. Le financement est assuré par la contribution des parents (40.2 %), le subventionnement de la Fondation pour l'accueil de jour (FAJE) (19.2 %), les communes du district (36.2 %) et des produits divers comme la contribution de l'Hôpital Riviera-Chablais (4.4 %).

GENÈSE DU PROJET

À la suite des modifications de la législation fédérale sur la protection des eaux et dans le contexte d'un regroupement régional du traitement des eaux usées, les communes d'Aigle, Ollon, Leysin, Yverne et Corbeyrier ont mené plusieurs études préliminaires et comparatives qui ont démontré l'intérêt de remplacer les stations d'épuration existantes par une nouvelle installation régionale d'une capacité de 54 000 équivalent-habitants (EH) sur le site d'Aigle.

A cette fin, les cinq communes partenaires ont conduit les études d'avant-projet sur les équipements à mettre en place et créé l'association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région d'Aigle (AERA), dont les statuts ont été validés par le Conseil d'Etat vaudois le 21 août 2019.

Les études préliminaires et les études d'avant-projet, incluant notamment un diagnostic des bétons des ouvrages existant et une vérification de l'adéquation du traitement par ozonation, ont permis de poser clairement les concepts de transport et traitement qui ont permis de déposer un 1er préavis en 2019 relatif à une demande de crédit d'étude de projets de Fr. 3 317 160 TTC pour mener les études en vue la construction d'une STEP régionale à Aigle. Ce document décrit très précisément le projet qui comporte cinq volets (sous-projets):

- La STEP proprement dite
- Le raccordement du réseau d'Ollon
- Le raccordement du réseau de Leysin
- Le raccordement du réseau de Corbeyrier
- Le raccordement du réseau d'Yverne

AVANCEMENT DU PROJET

En 2021, le CODIR a adjugé 11 mandats à différents prestataires dans le cadre de procédures de gré à gré concurrentielles pour des études complémentaires (Etude d'impact sur l'environnement, dimensionnement du turbinage, étude locale des risques, sondages, etc.). Elle a également adjugé le mandat de géomètre dans le cadre d'une procédure de gré à gré concurrentielle pour le préavis relatif à l'acquisition des bien-fonds et infrastructures communales nécessaires à la réalisation et au futur fonctionnement de la STEP régionale.

Les études pour le projet de STEP régionale ont permis d'élaborer un avant-projet en mai 2021, qui lui-même permettra de déposer un préavis pour une demande de crédit de réalisation en juin 2022. Celle pour le projet de conduite de transport entre Leysin et Aigle (avec turbinage des eaux usées leysenoudes à Aigle) permettront de déposer un préavis pour une demande de crédit de réalisation en février 2022, après mise à l'enquête du projet (décembre 2021).

FINANCES



MUNICIPALITÉ D'AIGLE

FINANCES

RAPPORT DE GESTION 2021

FINANCES

PRÉAMBULE

Malgré les incertitudes quant aux prévisions et à la maîtrise des charges en cette période de crise sanitaire et des recettes totales en légère progression par rapport à l'exercice précédent, les comptes annuels 2021 laissent apparaître un résultat équilibré.

	Budget 2021	Comptes 2021
Recettes	47 124 550.00	50 340 102.91
Dépenses	47 078 300.00	50 287 735.07
Excédent de dépenses / recettes	+ 46 250.00	+ 52 367.84

HISTORIQUE

L'expérience des années précédentes et un budget difficile à équilibrer ont permis à l'exercice 2021 de se terminer favorablement.

Les mécanismes de gestion, les outils de planification et de contrôle mis en place, la maîtrise des charges et les prévisions de recettes sont efficaces, même par temps de crise.

CONTEXTE ACTUEL ET OBJET DU PRÉAVIS

Les comptes annuels montrent en détails les mouvements financiers. Il peut être utile d'en résumer ou de mettre en évidence quelques éléments.

SALAIRES

Relevons que les salaires budgétisés à Fr. 6 856 200 se sont élevés en réalité à Fr. 6 936 903 (soit une différence de Fr. 80 703), montant duquel on peut déduire Fr. 526 124 de remboursement de traitements ce qui donne des salaires effectifs de Fr. 6 410 779.

CHARGES EFFECTIVES

Le total des dépenses nettes (amortissements, imputations internes et virements aux fonds de réserve déduits)

se monte à Fr. 42 119 397
au budget à Fr. 42 629 400

soit une diminution par rapport au budget de 1.19 % ou Fr. 510 003

RECETTES EFFECTIVES

Le total des recettes nettes (imputations internes et prélèvements aux fonds de réserve déduits)

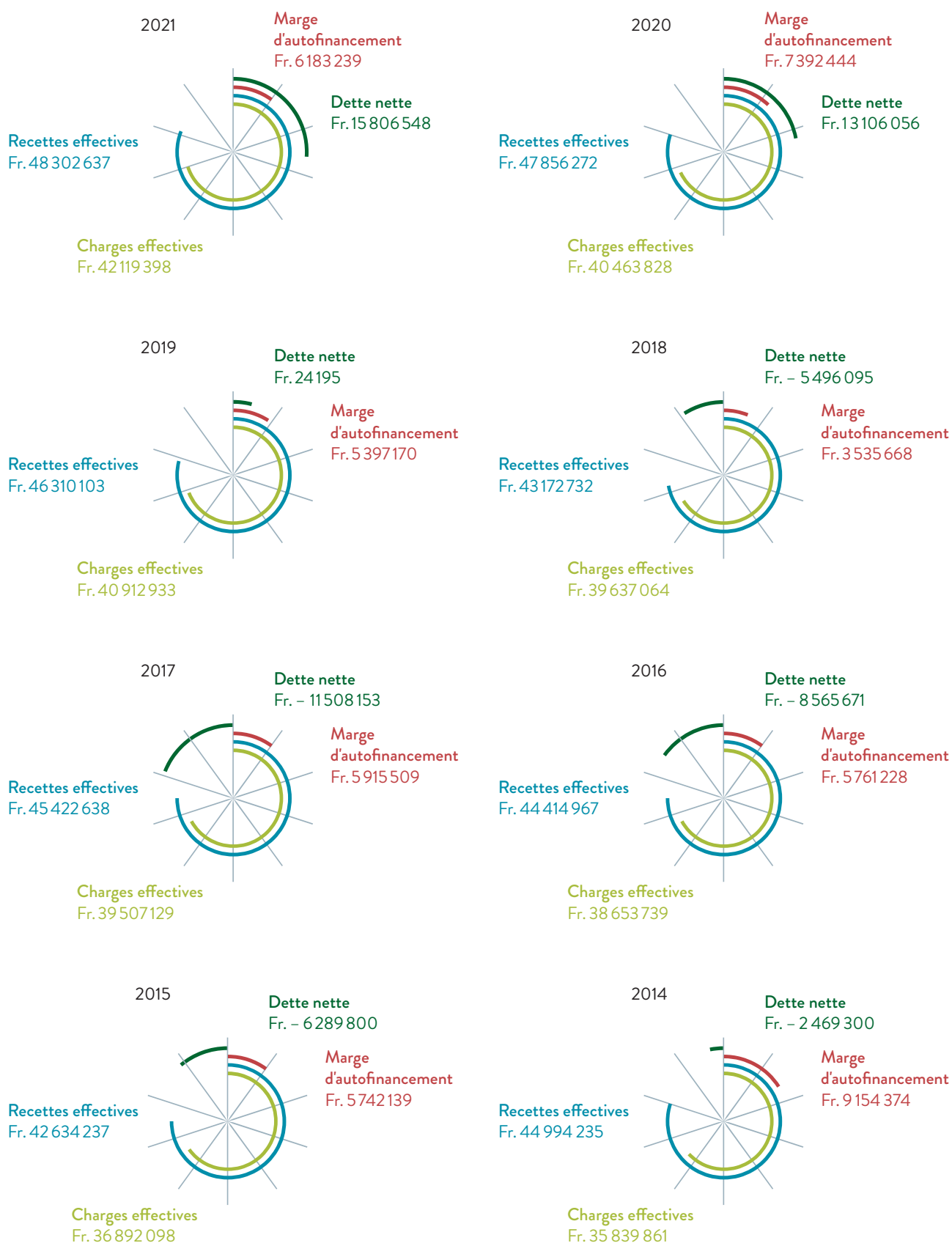
se monte à Fr. 48 302 637
au budget à Fr. 45 207 300

soit une augmentation par rapport au budget d'environ 6.85 % ou Fr. 3 095 337

2009	+ 23.87 %
2010	+ 13.58 %
2011	+ 20.82 %
2012	+ 19.32 %
2013	+ 12.32 %
2014	+ 20.3 %
2015	+ 9.95 %
2016	+ 11.20 %
2017	+ 14.59 %
2018	+ 1.15 %
2019	+ 4.07 %
2020	+ 7.14 %

CONTEXTE ACTUEL ET OBJET DU PRÉAVIS

ÉVOLUTION DES CHARGES ET RECETTES EFFECTIVES SUR 8 ANS



CONTEXTE ACTUEL ET OBJET DU PRÉAVIS

AUTOFINANCEMENT

Charges effectives	Fr. 42 119 397.88
Recettes effectives	Fr. 48 302 637.22

L'appréciation du résultat et en particulier de cette marge ne peut se faire sans tenir compte de quelques éléments.

Marge d'autofinancement	Fr. 6 183 239.34
-------------------------	------------------

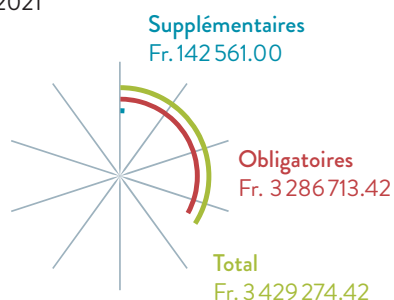
Alors que Fr. 2 577 900 étaient prévus au budget. Ce résultat est supérieur à nos prévisions à long terme, notamment celles relatives à la fixation du plafond d'endettement.

La part des amortissements obligatoires, soit ceux votés par le Conseil communal, est en augmentation et limite, malgré une marge d'autofinancement de plus de Fr. 5 mios, les amortissements complémentaires décidés en fin d'année (voir tableau ci-après).

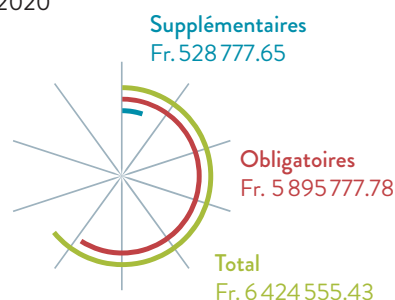
L'exercice 2019 faisait apparaître une marge d'autofinancement de Fr. 5 397 170 et celui de 2020, Fr. 7 392 444.

ÉVOLUTION DES AMMORTISSEMENTS SUR 6 ANS

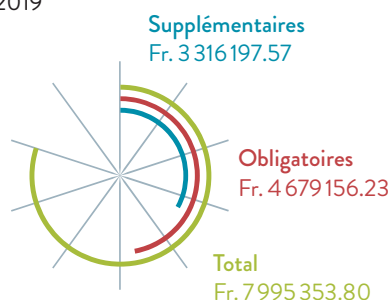
2021



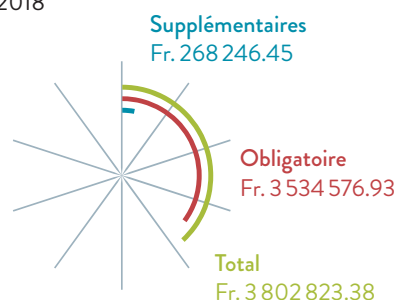
2020



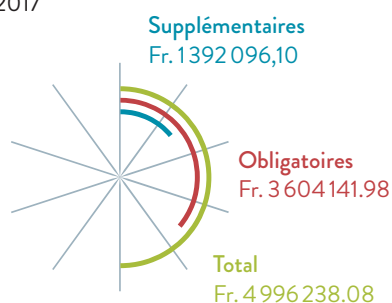
2019



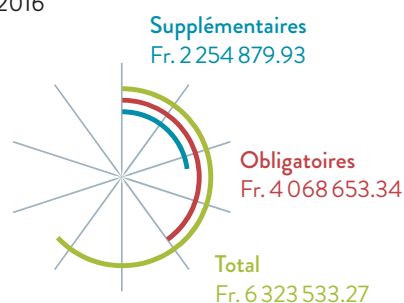
2018



2017



2016



CONTEXTE ACTUEL ET OBJET DU PRÉAVIS

PLAFOND D'ENDETTEMENT

Afin de faire face aux importants préavis d'investissement votés et aux infrastructures à créer ou à rénover, un nouveau plafond d'endettement et de cautionnement a été voté pour la législature 2021–2026 (Préavis municipal N° 2021-27 du 1^{er} novembre 2021); celui-ci a été fixé à Fr. 135 mios.

DETTE

La dette brute se monte au 31 décembre 2021 à Fr. 78 962 643, soit Fr. 7 292 par habitant. Au 31 décembre 2020, elle se montait Fr. 75 749 848, soit Fr. 7 202 par habitant. La dette nette est de Fr. 15 806 548, soit Fr. 1 460 par habitant.

En outre, on peut faire les commentaires suivants afin de faciliter la lecture des comptes annuels:

- Il est rappelé que chaque dépense, pour autant qu'elle soit de compétence communale, est sous-pesée à quatre reprises:
 1. lors de la préparation budgétaire par le responsable administratif et le municipal responsable;
 2. au moment de l'établissement du projet de budget par la Municipalité;
 3. dans le cadre du processus budgétaire par les instances législatives;
 4. enfin, dans la période prévue pour la dépense, par le municipal responsable et/ou la Municipalité.

Ce processus, s'il est utilisé dans toute son étendue, apporte rationalité et efficacité. En effet, il arrive que des dépenses prévues et acceptées ne soient finalement pas effectuées pour des raisons diverses notamment relatives à l'évolution du domaine concerné. A l'inverse, des dépenses jugées inutiles dans un premier temps peuvent devenir importantes et être effectuées. Cette souplesse doit être considérée comme efficace. A la Municipalité de veiller à ne pas décider plus de dépenses que d'économies budgétaires.

- Des montants d'amortissements sont souvent inférieurs au budget. Cela provient du fait que, lors du bouclage de l'exercice précédent, des amortissements complémentaires ont été effectués et que les montants restants sont épuisés ou inférieurs.
- Afin d'éviter que des dépenses figurent dans les comptes de l'année suivant celle où elles ont été mises au budget, les charges des projets engagés ou décidés avant la fin de l'exercice sont calculées et comptabilisées dans les comptes idoines.

AMORTISSEMENTS COMPLÉMENTAIRES ET ATTRIBUTION AUX FONDS DE RÉSERVE

Les attributions aux fonds de réserve et amortissements complémentaires ont été motivés selon les priorités stratégiques suivantes, semblables aux années précédentes:

- Investissements dont l'utilisation est terminée;
- Investissements à caractère public mais dont l'utilisation est réservée ou spécifique, en cours ou terminée;
- Investissements réalisés ou à venir dont le rendement est faible ou nul, ou qui nécessitent dans un proche avenir de nouvelles dépenses.

A contrario, elles ne sont pas ou moins considérées comme prioritaires, pour:

- Les investissements à long terme dont l'utilisation publique est très large et fréquente;
- Les investissements qui procurent un rendement convenable;
- Les investissements qui viennent de se terminer ou qui sont en cours;
- Les investissements dont l'amortissement devrait se faire par des comptes affectés.

En fonction de ce qui précède, les écritures suivantes ont été comptabilisées:

AMORTISSEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Concept stationnement	Fr. 34 344.15
Déchetterie mobile	Fr. 89 609.00
Transformation Aigle-Ancienne	Fr. 18 607.85
	Fr. 142 561.00

AMORTISSEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Les amortissements ci-dessus répondent aux critères de motivation susmentionnés. Notamment, ils sont destinés à éviter dans une période où les comptes sont positifs à reporter des amortissements sur plusieurs années alors que la commune dispose des moyens pour les amortir l'année de la dépense.

CONTEXTE ACTUEL ET OBJET DU PRÉAVIS

AMORTISSEMENTS COMPLÉMENTAIRES ET ATTRIBUTION AUX FONDS DE RÉSERVE

ATTRIBUTION À RÉSERVE SPÉCIALE

En raison de la crise sanitaire du coronavirus COVID-19, il a été décidé d'ajuster la réserve pour crises sanitaires et économiques à Fr. 1 000 000, par une attribution de Fr. 268 120.44. En effet, de nombreux coûts directs et indirects, non encore évalués, seront à imputer à la situation de crise encore en cours au moment de la rédaction de ce rapport. Cette réserve permettra d'en assumer tout ou partie en fin d'exercice.

FONDS DE RÉSERVE

Les fonds de réserve visent à affecter une partie du capital figurant dans les comptes annuels. Leur alimentation est automatique ou décidée. Ils sont liés à des décisions politiques déjà prises par l'une ou l'autre des autorités. Ils sont la plupart du temps créés en relation à des débats ou attentes publiques identifiés. Ils permettent d'anticiper des dépenses, plus particulièrement leur amortissement comptable. Pour en saisir la portée, voici quelques descriptions de fonds dont la portée dépasse le titre utilisé.

Le fonds Terrains industriels est alimenté par les bénéfices engendrés lors de transactions immobilières. Sa destination concerne la zone industrielle, mais pas seulement. Par infrastructure, on entend tout ce qui contribue à l'activité économique en Z.I. ou en ville, et donc à son attractivité: accessibilité au centre-ville, transports, stationnement collectif, signalisation, acquisition de parcelles, éclairage, etc.

Le fonds d'urbanisme et d'œuvres d'art touche principalement à l'agrémentation de nos espaces publics ou construits par des améliorations urbanistiques ou des aménagements tels que mobilier, décoration, éclairage spécial, etc.

Le fonds Salles publiques aiglonnes (...) est alimenté afin d'anticiper la construction de la «grande salle» et diminuer ainsi les charges d'amortissement sur plusieurs années, évitant ainsi de faire peser le poids de ces charges sur les générations futures.

Le fonds Piscines extérieure et couverte est lié aux travaux connus et indispensables de réparations du bassin actuel et éventuellement d'un nouveau bassin couvert destiné au public et aux écoles.

Le fonds pour la transition énergétique est nouvellement créé afin de soutenir les différentes mesures qui pourraient être prises en faveur des économies d'énergies et favoriser ainsi la transition énergétique.

Les fonds Organisation internationale de renommée et Animation sportive exceptionnelle serviront à couvrir les engagements financiers nécessaires à l'organisation de grandes manifestations répondant à la fois à la volonté municipale de faire rayonner Aigle au travers d'événements importants et aux axes stratégiques prioritaires de communication clairement identifiés, mais pas exclusifs, que sont le cyclisme et le patrimoine viticole.

Le fonds Crise sanitaire et économique servira à couvrir les coûts directs et indirects liés à la crise COVID-19, tels que loyers non encaissés, achat masques et désinfectant, soutien aux bénévoles, dépassement du budget de l'aide communale d'urgence, études ou travaux spéciaux, indemnité à des tiers, etc. Il s'agit de coûts qui auront été assumés par la Commune, mais qui n'étaient pas planifiés. Si cette réserve n'est pas complètement utilisée à la fin de l'exercice, elle pourra être maintenue pour des temps à venir.

La réserve spéciale pour la rénovation du patrimoine communal a été créée pour permettre d'effectuer les rénovations importante et nécessaires de l'ensemble de notre patrimoine immobilier.

Le fonds pour le soutien aux activités économiques locales nouvellement créé est destiné à soutenir et développer les activités économiques locales. Dans le cadre du réaménagement du centre-ville, ce fonds permettra par exemple de mettre en place des mesures d'accompagnement pour favoriser l'arrivée de nouveaux commerces et permettre l'élargissement de la diversité d'un négoce de proximité.

MOTIVATION DE LA MUNICIPALITÉ

Le processus mis en place, à la fois pour préparer le budget et maîtriser les dépenses, permet à la Municipalité de contrôler, d'anticiper et de réagir. En effet, il est rigoureux dans son application mais laisse la souplesse nécessaire pour être plus efficace. C'est la recherche de l'efficience dans la gestion.

En se fixant des objectifs de rentabilité dans plusieurs domaines, la Municipalité applique des techniques contemporaines de gestion publique et essaie de se préparer à des périodes économiques plus difficiles. Il faut toutefois tenir compte que ses missions peuvent être compressées ou modifiées. Mais rares sont celles qui peuvent être supprimées. En parallèle, les attentes citoyennes vont en s'amplifiant ; aucun domaine n'est épargné. Les autorités doivent, si possible, anticiper les mouvements de société. Mais plus encore, elles doivent se préparer à devoir faire des choix, des arbitrages, souvent complexes et pénibles, et qui sont toujours plus difficiles à appliquer.

Cet exercice est bon pour la Commune. Les défis qui nous attendent sont nombreux et importants pour la communauté aiglonne. L'équilibre entre besoins et moyens doit nous guider dans nos choix. Ne rien faire ne nous conduirait pas vers une meilleure situation financière à long terme, mais trop en faire pourrait nous submerger.

Le résultat doit être apprécié en regard de recettes non comptabilisées car dépendant encore de décisions antérieures à la Municipalité et qui sont énumérés sous « Autofinancement ».

La Municipalité met tout en œuvre pour maîtriser l'évolution de sa dette tout en permettant des investissements importants et maîtrisés pour la réalisation d'infrastructures utiles et nécessaires à l'ensemble de la collectivité. Toutefois, l'effort sera mis pour que la Commune puisse assumer cette évolution et maintenir une capacité de remboursement intacte.

Pour faire face à ces échéances inéluctables, la Municipalité a mis en place des moyens modernes et adéquats dans la gestion des biens publics. Les outils permettent d'améliorer la connaissance du fonctionnement communal et les processus de décision. Mais ils sont limités naturellement par le caractère public et inaliénable des tâches municipales ou de l'administration qui y est rattachée.

Pour l'heure, consciente de l'environnement qui l'entoure et de toutes ses composantes, la Municipalité veut résolument éviter que le centre-ville ne meure et anticiper un phénomène irréversible s'il n'est pas pris en main sans tarder. Les investissements y relatifs doivent être entrepris, mais leur maîtrise sera l'objet de la plus grande attention de la part des autorités.

CONCLUSION

En conclusion, nous avons l'honneur, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de vous demander de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal d'Aigle

Vu le rapport de gestion sur l'exercice 2021 ;

Où les rapports de la Commission des finances et de la Commission de gestion ;

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide

1. D'adopter les comptes annuels de l'exercice arrêté au 31 décembre 2021 tels que présentés ;
2. De donner décharge à la Municipalité pour sa gestion.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic
G. Devaud

La Secrétaire
A. Décaillet



EXTRAIT DES COMPTES



MUNICIPALITÉ D'AIGLE

La Commission des finances reçoit trimestriellement le suivi détaillé des dépenses hors budget dépassant la somme de Fr. 20 000.00.
Dans les commentaires suivants, la Municipalité annonce les dépassements uniquement si les dépenses sont supérieures au budget.

COMPTES 2021

Compte	Désignation	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE	8 370 917,24	1 350 507,83	8 391 000,00	1 392 000,00	7 872 352,40	1 502 405,30
2	FINANCES	10 061 398,09	37 149 408,36	6 617 400,00	35 188 000,00	9 986 364,78	35 519 762,55
3	DOMAINES ET BATIMENTS	4 238 571,06	4 335 136,36	4 177 600,00	3 929 500,00	4 442 281,07	4 592 096,15
4	TRAVAUX	9 126 217,88	3 579 578,99	9 821 200,00	3 645 950,00	9 434 708,39	4 084 049,50
5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	3 309 423,75	434 728,46	3 078 700,00	373 000,00	3 030 542,89	406 060,17
6	POLICE	5 441 844,08	1 034 106,94	5 583 600,00	1 018 800,00	5 307 650,42	918 638,90
7	SERVICE SOCIAL	8 015 092,87	732 365,87	7 930 500,00	99 000,00	7 601 199,71	656 094,73
8	SERVICE DES EAUX	1 724 270,10	1 724 270,10	1 478 300,00	1 478 300,00	2 068 713,05	2 068 713,05
	TOTALISATION	50 287 735,07	50 340 102,91	47 078 300,00	47 124 550,00	49 743 812,71	49 747 820,35
	Résultat	52 367,84		46 250,00		4 007,64	

101.3003.00	Augmentation des jetons pour la législature 2021 – 2026 selon préavis N° 2021-11.	
102.3001.00	Y compris indemnités de départ pour deux membres de l'exécutif.	
110.3091.00	Y compris cours de management et de leadership.	Fr. 11 273.00
110.3101.00	Dépassement dû au matériel de vote des élections communales.	
110.3170.20	Pas d'activité de la commission de jumelage.	

COMPTES 2021

Compte	Désignation	Comptes 2021			Budget 2021			Comptes 2020		
		Charges	Revenus		Charges	Revenus		Charges	Revenus	
1	ADMINISTRATION GENERALE	8 370 917,24	1 350 507,83		8 391 000,00	1 392 000,00		7 872 352,40	1 502 405,30	
101	CONSEIL COMMUNAL	114 117,90			82 000,00			75 902,10		
101.3001.00	Rétributions du bureau	15 140,00			15 000,00			15 158,50		
101.3003.00	Indemnités de séances	84 163,50			50 000,00			53 590,00		
101.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	906,20			800,00			786,65		
101.3050.00	Assurances	253,00			200,00			263,75		
101.3090.00	Charges diverses du Conseil communal	13 655,20			16 000,00			6 103,20		
102	MUNICIPALITE	623 070,90	79 389,24		568 500,00	55 000,00		549 417,55	85 084,40	
102.3001.00	Traitements de la Municipalité	519 449,80			462 000,00			453 047,80		
102.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	45 688,85			40 000,00			39 141,65		
102.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	44 870,70			53 000,00			40 908,65		
102.3050.00	Assurances	1 870,95			1 500,00			1 485,70		
102.3060.00	Indemnisations et remboursements de frais	11 190,60			12 000,00			14 833,75		
102.4361.00	Remboursements de traitements		79 389,24			55 000,00			85 084,40	
110	ADMINISTRATION	2 408 935,44	276 352,89		2 383 200,00	193 000,00		2 258 489,48	330 622,00	
110.3011.00	Traitements du secrétariat municipal	803 385,20			803 000,00			810 036,65		
110.3011.10	Traitements de la Bourse communale	301 123,20			311 000,00			261 255,95		
110.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	100 906,30			95 500,00			91 592,55		
110.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	161 196,00			163 600,00			152 573,05		
110.3050.00	Assurances du personnel	5 159,45			5 100,00			5 070,30		
110.3060.00	Indemnisations et remboursements de frais	596,15			1 500,00			804,95		
110.3090.00	Charges diverses des autorités et du personnel	40 193,90			45 000,00			39 411,55		
110.3091.00	Frais de formation	28 874,65			18 000,00			11 213,10		
110.3092.00	Frais de recherche de personnel	10 146,05			10 000,00			29 588,15		
110.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	120 712,20			100 000,00			71 021,00		
110.3102.00	Livres, documentation et insertions dans les journaux	64 601,89			50 000,00			45 267,50		
110.3111.00	Achats de mobilier, machines et matériel divers	161,10			3 000,00			15,90		
110.3111.01	Achats d'Oeuvres d'art	70 789,60			40 000,00			19 330,00		
110.3151.00	Entretien du mobilier, machines et matériel divers	1 903,50			4 000,00			468,50		
110.3170.10	Frais de réceptions	27 120,10			80 000,00			16 537,70		
110.3170.20	Forfait à disposition des jumelages				12 000,00					
110.3181.00	Frais de ports et taxes du compte de chèques postaux	37 473,14			32 000,00			41 457,05		
110.3182.00	Frais de téléphones	4 454,65			10 000,00			5 357,75		
110.3183.00	Frais bancaires	19 248,16			20 000,00			14 988,33		
110.3185.00	Honoraires divers	158 358,95			150 000,00			168 630,90		



COMPTES 2021

Compte	Désignation	Comptes 2021			Budget 2021			Comptes 2020		
		Charges	Revenus		Charges	Revenus		Charges	Revenus	
110.3185.10	Frais d'études		202 098,15			150 000,00			97 360,00	
110.3185.30	Projet d'agglomération "Aigle-Monthey"		42 072,00			41 000,00			40 868,00	
110.3186.00	Primes d'assurances		44 876,80			41 000,00			40 258,20	
110.3193.00	Cotisations à des institutions de droit privé		31 442,20			32 000,00			31 606,05	
110.3316.20	Amortissement PGA		67 710,80			88 000,00			88 000,00	
110.3329.00	Amortissement Ouvrage historique								109 220,35	
110.3659.00	Dons, aides et subventions		27 930,55			30 000,00			34 769,10	
110.3902.00	Bouteilles pour dons et réceptions		28 900,75			40 000,00			24 286,90	
110.3902.01	Informatique - imputation interne		7 500,00			7 500,00			7 500,00	
110.4313.00	Emoluments administratifs			90 040,10			110 000,00			105 579,40
110.4359.00	Ventes et prestations diverses			13 955,95			1 000,00			729,00
110.4361.00	Remboursements de traitements			38 910,40			25 000,00			79 537,30
110.4362.00	Remboursements de frais			54 811,84			12 000,00			11 465,95
110.4362.01	Recettes diverses			3 845,00			1 000,00			760,00
110.4809.00	Prélèvement sur le fonds de réserve "Oeuvres d'art"						40 000,00			19 330,00
110.4809.10	Prélèvement sur le fonds de réserve "Livre historique"									109 220,35
110.4909.00	Imputations internes diverses (forfait administratif)				4 000,00		4 000,00			4 000,00
111	ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE	495 105,40	284 335,25		591 000,00	385 000,00		388 884,50	288 884,50	
111.3091.00	Frais de formation							150,00		
111.3102.00	Communications et informations		7 362,60			15 000,00				
111.3102.10	Mobilité		10 274,15			20 000,00		1 766,30		
111.3185.00	Honoraires divers		69 925,00			71 000,00		72 280,00		
111.3657.00	Participations diverses		117 654,65			200 000,00		79 518,00		
111.3657.10	Participation VLS		59 889,00			55 000,00				
111.3818.00	Versement au Fonds énergétique durable							35 170,20		
111.3903.00	Imputation interne Taxe spécifique - Bâtiments		150 000,00			150 000,00		100 000,00		
111.3903.10	Imputation interne Taxe spécifique - Eclairage public		80 000,00			80 000,00		100 000,00		
111.4112.20	Redevance Romande Energie (Taxe spécifique)			269 072,90			350 000,00		284 097,30	
111.4362.01	Recettes diverses			15 262,35			35 000,00		4 787,20	
151	MEDIA THEQUE	360 185,69	124 991,10		397 000,00	149 000,00		371 618,83	137 830,65	
151.3011.00	Traitements		253 885,50			280 400,00		264 383,40		
151.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF		23 073,55			26 500,00		25 794,35		
151.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions		33 504,40			34 500,00		31 110,75		
151.3050.00	Assurances		1 065,05			1 500,00		1 326,70		
151.3060.00	Indemnités et remboursements de frais					1 000,00		46,40		
151.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau		2 721,05			4 000,00		1 792,05		
151.3102.00	Livres		24 926,69			25 000,00		23 810,13		



COMPTES 2021

Compte	Désignation	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
151.3102.10	DVD						
151.3111.00	Achats de mobilier, machines et matériel divers	10 098,90		12 000,00		8 717,70	
151.3189.00	Frais divers	2 115,50		4 100,00		2 915,85	
151.3902.00	Informatique - imputation interne	3 795,05		3 000,00		6 721,50	
151.4361.00	Remboursements de traitements	5 000,00		5 000,00		5 000,00	
151.4392.00	Perceptions diverses		115 207,05		129 000,00		120 657,45
			9 784,05		20 000,00		17 173,20
152	MANIFESTATIONS DIVERSES	76 597,60	1 570,00	97 500,00	10 000,00	32 868,15	10 289,25
152.3114.00	Achats de matériel	21 168,75		23 000,00		2 810,10	
152.3123.00	Électricité	6 827,60		8 000,00		4 979,25	
152.3154.00	Entretien du matériel	1 181,35		1 500,00		630,95	
152.3170.00	Frais de manifestations	47 419,90		65 000,00		39 447,85	
152.3170.10	Mondial de Bruxelles 2019					-15 000,00	
152.4362.00	Remboursements de frais		1 570,00		10 000,00		10 289,25
153	ACTIVITES CULTURELLES ET DE LOISIRS	479 799,20		504 000,00		733 287,40	
153.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	1 225,20		1 200,00		1 135,60	
153.3050.00	Assurances	300,00		300,00		291,15	
153.3510.00	Ecole de musique	100 221,00		99 000,00		97 291,50	
153.3653.00	Soutiens culture et animations	184 578,20		210 000,00		237 524,75	
153.3653.01	Fanfare municipale	18 474,80		18 500,00		18 573,25	
153.3653.06	Commission culturelle	50 000,00		50 000,00		50 000,00	
153.3653.08	Piscine - Participation communale	125 000,00		125 000,00		125 000,00	
153.3653.16	Association pour la jeunesse aiglonne					203 471,15	
160	TOURISME ET ECONOMIE	443 960,00	38 879,60	507 000,00	50 000,00	452 025,60	100 785,35
160.3114.00	Achats de matériel	194,30		5 000,00		1 284,90	
160.3185.00	Développement			5 000,00		8 385,00	
160.3185.10	Promotion économique Centre ville	16 155,00		50 000,00			
160.3653.01	Office du tourisme	263 500,00		272 000,00		258 000,00	
160.3653.03	Radio Chablais	31 554,00		32 000,00		30 651,00	
160.3653.04	ChablaisRégion	128 316,70		138 000,00		136 364,70	
160.3657.00	Autres concepts animations	4 240,00		5 000,00		17 340,00	
160.4362.00	Remboursements de frais						72 715,75
160.4658.00	Taxes de séjour encaissées		38 879,60		50 000,00		28 069,60

171.3141.00	Suppression de la provision pour toiture buvette Glariers.
180.3517.83	Y compris solde 2020.

Fr. 38 860.00

COMPTES 2021

Compte	Désignation	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
171	PLACES DE SPORT	183 270,10		310 600,00		276 954,75	13 105,35
171.3114.00	Achats de matériel			3 000,00		89,85	
171.3122.00	Gaz	9 979,85		15 000,00		6 798,90	
171.3123.00	Electricité	2 940,95		12 000,00		14 172,75	
171.3141.00	Entretien courant des bâtiments	-38 739,25		13 000,00		58 294,05	
171.3145.00	Entretien des terrains	94 877,50		102 000,00		80 603,35	
171.3311.00	Amortissement des places de sports	27 433,00		82 300,00		27 433,00	
171.3521.00	Frais de fonctionnement du stand de tir intercommunal	86 778,05		83 300,00		89 562,85	
171.4362.00	Remboursements de frais						7 480,00
171.4363.00	Remboursements de dommages						5 625,35
172	ACTIVITES SPORTIVES DIVERSES	209 655,55	9 560,00	308 000,00		203 546,70	
172.3011.00	Traitements coordinateur sportif	110 091,15		110 100,00		45 871,30	
172.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	10 215,60		9 500,00		4 245,35	
172.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	17 259,60		14 900,00		7 191,50	
172.3050.00	Assurances	365,80		500,00		152,45	
172.3653.00	Soutiens activités sportives	49 738,40		80 000,00		66 751,00	
172.3653.02	Promotion vélo	605,70		20 000,00			
172.3653.08	Chablais Sport			13 000,00			
172.3653.09	Commission des sports	1 164,00		10 000,00		31 274,00	
172.3653.10	Activités sportives	20 215,30		50 000,00		48 061,10	
172.4653.00	Participations diverses		9 560,00				
180	TRANSPORTS	2 611 150,65	340 000,00	2 315 000,00	340 000,00	2 174 371,90	340 000,00
180.3517.81	Bus communal - Infrastructures	1 770,00		125 000,00		14 867,55	
180.3517.83	Bus Agglomération	1 331 351,35		1 000 000,00		1 030 726,55	
180.3517.91	Transports publics	1 278 029,30		1 190 000,00		1 128 777,80	
180.4809.00	Prélèvement sur le fonds de réserve		340 000,00		340 000,00		340 000,00
190	SERVICE INFORMATIQUE	365 068,81	195 429,75	327 200,00	210 000,00	354 985,44	195 803,80
190.3011.00	Traitements	102 605,75		102 700,00		102 605,75	
190.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	9 177,20		9 500,00		9 496,45	
190.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	16 167,00		16 200,00		16 167,00	
190.3050.00	Assurances	328,30		400,00		340,60	
190.3060.00	Indemnités et remboursements de frais	187,40		200,00			
190.3091.00	Frais de formation	5 984,75		7 000,00		2 899,80	
190.3111.00	Achats de matériel	40 679,08		18 000,00		35 653,25	
190.3111.01	Achats et installation de logiciels	29 368,50		23 000,00		64 056,10	
190.3111.02	Internet	20 407,98		20 000,00		16 898,28	



COMPTES 2021

Compte	Désignation	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
190.3156.00	Maintenance						
190.3156.01	Pannes et remplacement de matériel	123 108,55		123 000,00		94 998,95	
190.3193.00	Cotisations à des institutions de droit privé	14 845,50		5 000,00		9 723,71	
190.4356.00	Facturation de services à des tiers	2 208,80		2 200,00		2 145,55	
190.4361.00	Remboursements de traitements						
190.4902.00	Epuration des eaux - Imputation interne		37,70				
190.4902.03	Service des eaux - Imputation interne		3 719,80				600,00
190.4902.04	Ordures - imputation interne		75 273,15		85 000,00		78 218,90
190.4902.05	Administration - imputation interne		76 699,10		85 000,00		76 984,90
190.4902.06	Office de la population - imputation interne		10 000,00		10 000,00		10 000,00
190.4902.08	Médiathèque - imputation interne		7 500,00		7 500,00		7 500,00
190.4902.09	Bureau technique - imputation interne		7 200,00		7 500,00		7 500,00
			5 000,00		5 000,00		5 000,00
			10 000,00		10 000,00		10 000,00



COMPTES 2021

Compte	Désignation	Comptes 2021			Budget 2021			Comptes 2020		
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Revenus
2	FINANCES	10 061 398,09	37 149 408,36		6 617 400,00	35 188 000,00		9 986 364,78	35 519 762,55	
200	REVENUS DU PATRIMOINE		1 144 649,09			1 318 000,00			1 351 469,95	
200.4112.10	Redevances Romande Energie et Gasa		320 447,70			400 000,00			339 194,00	
200.4221.00	Revenus des capitaux		491 098,94			400 000,00			393 738,50	
200.4242.00	Gains comptables sur immeubles		2 000,00			200 000,00			350 000,00	
200.4412.00	Taxe CO2		2 030,45			9 000,00			3 511,45	
200.4909.00	Revenus d'intérêts imputés à d'autres sections		329 072,00			309 000,00			265 026,00	
210	IMPOTS	214 839,27	22 948 321,27	215 000,00	22 141 000,00	228 545,13	22 522 883,60			
210.3187.00	Frais de perception des impôts	214 839,27		215 000,00				228 545,13		
210.4001.00	Impôt sur le revenu		12 422 451,02		12 800 000,00		12 062 183,04			
210.4002.00	Impôt sur la fortune		2 014 234,93		1 750 000,00		1 793 352,62			
210.4003.00	Impôt à la source		652 004,54		595 000,00		616 265,24			
210.4006.00	Impôt frontaliers		1 208 164,90		1 005 000,00		1 288 148,80			
210.4011.00	Impôt sur le bénéfice net des personnes morales		1 321 441,60		1 200 000,00		2 214 823,55			
210.4011.10	RIE III - compensation		163 333,50		300 000,00		277 770,93			
210.4012.00	Impôt sur le capital des personnes morales		120 642,40		100 000,00		100 959,25			
210.4013.00	Impôt complémentaire sur les immeubles des personnes morales		242 822,05		250 000,00		183 083,15			
210.4020.00	Impôt foncier		2 208 859,85		2 200 000,00		2 146 829,70			
210.4040.00	Droits de mutation		1 358 488,40		750 000,00		765 608,15			
210.4050.00	Impôt sur les successions et donations		410 971,70		500 000,00		239 381,00			
210.4061.00	Impôt sur les chiens		57 400,00		60 000,00		56 150,00			
210.4062.00	Taxe sur les divertissements						2,10			
210.4064.00	Taxe sur les appareils automatiques		3 500,00		1 000,00		2 900,00			
210.4090.00	Impôt récupéré après défalcatons		78 593,50				100 742,68			
210.4101.00	Patentes de boissons et tabac		62 359,85		80 000,00		55 118,95			
210.4221.00	Intérêts moratoires, amendes et majorations		194 402,88		300 000,00		204 206,79			
210.4411.00	Part à l'impôt sur les gains immobiliers		428 650,15		250 000,00		415 357,65			
22	SERVICE FINANCIER	5 930 957,25	13 056 438,00	5 952 400,00	11 729 000,00	5 985 254,92	11 645 409,00			
220	UBS SA	25 586,35		25 300,00		26 873,90				
220.3210.01	Compte courant no G1-502.280.0	82,70		100,00		82,20				
220.3223.03	Emprunt 2019-2024 - 0.70 %	25 503,65		25 200,00		26 791,70				



COMPTES 2021

Compte	Désignation	Comptes 2021			Budget 2021			Comptes 2020		
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Revenus
221	BANQUE CANTONALE VAUDOISE	52 273,60								
221.3210.01	Compte courant no 502.20.82	985,90			55 700,00			57 720,47		
221.3223.01	Emprunt à terme fixe 2015-2021 - 0.70 %	11 241,81			2 000,00			719,42		
221.3223.02	Emprunt à terme fixe 2011-2021 - 1.78 %	37 016,59			14 900,00			15 833,61		
221.3223.03	Emprunt à terme fixe 2021-2030 - 0.46 %	2 402,22			38 800,00			41 167,44		
221.3223.04	Emprunt à terme fixe 2021-2030 - 0.50 %	627,08								
227	ETACOM	5 379 000,00	13 056 438,00	5 379 000,00	11 729 000,00	5 375 000,00	11 645 409,00			
227.3520.00	Fonds de péréquation	5 379 000,00			5 379 000,00			5 375 000,00		
227.4520.00	Fonds de péréquation		11 728 428,00			11 729 000,00				11 096 220,00
227.4520.10	Fonds de péréquation - solde année précédente		1 328 010,00							549 189,00
228	GIP/CPEV	12 861,25			27 400,00			27 909,60		
228.3223.09	Emprunt 2020-2023 - 0.05 %	500,00			15 000,00			15 083,35		
228.3223.12	Emprunt 2014-2022 - 1.55 %	12 361,25			12 400,00			12 826,25		
229	AUTRES EMPRUNTS	461 236,05			465 000,00			497 750,95		
229.3210.01	Publica Pensionskasse 2020 - 2021 - 0.05 %	778,00			1 000,00			1 222,00		
229.3223.02	Rentes genevoises 2008-2023 - 3.87 %	77 400,00			77 400,00			77 400,00		
229.3223.04	Vaudoise Assurances 2013-2028 - 1.87 %	37 400,00			37 400,00			37 400,00		
229.3223.08	SUVA 2012-2024 - 1.50 %	42 000,00			42 000,00			42 000,00		
229.3223.10	SUVA 2016-2027 - 0.40 %	13 200,00			13 200,00			13 200,00		
229.3223.15	Postfinance - 2008 - 2020 - 3.8 %							50 920,00		
229.3223.16	Raiffeisen - 2018-2022 - 0.535 %	10 700,00			10 700,00			10 700,00		
229.3223.17	Banque cantonale de Genève - 2011 - 2026 - 2.36 %	64 900,00			64 900,00			70 767,20		
229.3223.18	Postfinance - 2011-2026 - 2.39 %	47 322,00			47 400,00			51 624,00		
229.3223.19	Postfinance - 2014-2029 - 1.81 %	37 105,00			37 100,00			38 462,50		
229.3223.20	Banque cantonale du Valais - 2015-2025 - 1.03 %	16 900,00			16 900,00			17 518,00		
229.3223.21	Postfinance - 2015-2030 - 1.23 %	27 675,00			27 700,00			29 520,00		
229.3223.22	SUVA - 2017-2029 - 0.64 %	11 367,05			11 700,00			11 749,00		
229.3223.23	SUVA - 2018-2023 - 0.20 %	11 733,00			11 800,00			11 852,00		
229.3223.24	Luzerner Pensionskasse - 2019-2025 - 0.20 %	6 000,00			6 000,00			6 000,00		
229.3223.25	SUVA - 2019-2031 - 0.33 %	19 800,00			19 800,00			19 800,00		
229.3223.26	Banque cantonale de Genève - 2020 - 2035 - 0.5 %	20 000,00			20 000,00			7 616,25		
229.3223.27	VZ Depotbank AG - 2021-2031 - 0.28 %	8 556,00								
229.3223.28	AXA - 2021-2033 - 0.48 %	8 400,00								
229.3223.99	Emprunts à contracter				20 000,00					



COMPTES 2021

Compte	Désignation	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
230	AMORTISSEMENTS ET RESERVES NON VENTILES	3 915 601,57		450 000,00		3 772 564,73	
230.3301.00	Défalcations de créances irrécouvrables	304 920,13		450 000,00		339 526,03	
230.3303.00	Amortissement terrains et bâtiments					2 143 760,00	
230.3320.00	Amortissements supplémentaires du patrimoine administratif	142 561,00					
230.3803.00	Attribution au fonds de réserve	1 700 000,00				528 777,65	
230.3809.00	Attribution au fonds de réserve	1 768 120,44				760 501,05	



321.3011.00 Ancien apprenti gardé jusqu'au 31.12.2021.

COMPTES 2021

Compte	Désignation	Comptes 2021			Budget 2021			Comptes 2020		
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Revenus
3	DOMAINES ET BATIMENTS	4 238 571,06	4 335 136,36	4 177 600,00	3 929 500,00	4 442 281,07	4 592 096,15			
311	DOMAINE DES BOULEAUX	20 369,50	17 500,20	22 000,00	17 500,00	2 091,60	17 500,00			
311.3141.00	Entretien courant du bâtiment	20 369,50		22 000,00		2 091,60				
311.4271.00	Location		17 500,20		17 500,00		17 500,00			17 500,00
312	PARCELLES DIVERSES	450 183,15	1 514 075,65	139 000,00	810 000,00	820 469,15	1 646 473,60			
312.3114.00	Achats de matériel			3 000,00						
312.3146.00	Entretien des parcelles	61 648,15		136 000,00		174 719,15				
312.3290.00	Parts aux gains parcelle BCVs	388 535,00				645 750,00				
312.4232.10	Locations des terrains		98 732,05		100 000,00		89 160,30			
312.4232.20	Droits de superficie		347 168,10		280 000,00		325 332,95			
312.4232.30	Droits de superficie BCVs		58 579,65		80 000,00		78 704,50			
312.4232.90	Autres revenus		76 334,65		100 000,00		135 941,85			
312.4242.00	Gains comptables parcelle BCVs		933 261,20		250 000,00		1 017 334,00			
32	FORETS	1 085 112,25	186 524,70	1 061 200,00	222 100,00	623 742,55	283 379,25			
321	TRAITEMENTS DU PERSONNEL FORESTIER	369 098,90		329 200,00		334 092,10				
321.3011.00	Traitements	296 302,25		263 000,00		264 226,00				
321.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	27 359,60		21 700,00		24 078,05				
321.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	36 412,80		35 300,00		35 693,40				
321.3050.00	Assurances	9 024,25		9 200,00		10 094,65				
323	AUTRES FRAIS D'EXPLOITATION	716 013,35	186 524,70	732 000,00	222 100,00	289 650,45	283 379,25			
323.3060.00	Indemnisations et remboursements de frais	1 461,00		5 000,00		3 360,30				
323.3091.00	Frais de formation	5 097,40		4 800,00		2 757,10				
323.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	886,15		1 500,00		1 055,85				
323.3114.00	Achats de matériel	25 025,00		26 000,00		22 765,55				
323.3115.00	Achat de véhicule	426 591,60		428 000,00		42 650,00				
323.3124.00	Carburant	7 265,75		10 000,00		6 322,90				
323.3134.00	Achats de plants et produits divers	8 100,00		7 000,00		397,55				
323.3141.00	Entretien courant des bâtiments forestiers	2 324,40		4 000,00		857,25				
323.3146.00	Entretien des chemins forestiers et plantations	792,45		5 000,00		12 829,35				
323.3146.01	Entretien des grands arbres	39 859,30		30 000,00		22 235,25				
323.3146.02	Dangers naturels	529,90		10 000,00		7 943,00				
323.3154.00	Entretien du matériel	14 702,25		16 000,00		8 339,40				
323.3155.00	Entretien des véhicules	17 982,65		20 000,00		7 863,35				
323.3186.00	Primes d'assurances des véhicules	4 265,00		5 000,00		5 218,60				



COMPTES 2021

Compte	Désignation	Comptes 2021			Budget 2021			Comptes 2020		
		Charges	Revenus		Charges	Revenus		Charges	Revenus	
323.3188.00	Transports facturés par des tiers		77 399,50			90 000,00			92 539,40	
323.3193.00	Cotisations à des institutions de droit privé		2 477,50			3 400,00			1 507,30	
323.3518.00	Participation communale aux frais du garde forestier		43 338,50			50 000,00			37 307,30	
323.3809.00	Attribution au fonds de réserve		21 250,00			300,00				
323.3903.00	Imputation interne de carburant		16 665,00			16 000,00			13 701,00	
323.4309.00	Taxes compensatoires				21 250,00		300,00			
323.4355.00	Ventes de bois				98 372,55		85 000,00			81 963,25
323.4356.00	Facturation de services à des tiers				17 391,00		15 000,00			34 837,25
323.4361.00	Remboursements de traitements				795,60					
323.4363.00	Remboursements de dommages									2 500,00
323.4518.00	Subventions fédérales et cantonales				47 136,00		120 000,00			162 452,30
323.4657.00	Rétrocession de douane pour le carburant				1 279,55		1 500,00			1 326,45
323.4903.00	Bois utilisé par d'autres dicastères				300,00		300,00			300,00
33	VIGNES	344 820,51	393 667,40		440 000,00	460 000,00		362 014,37	558 756,60	
331	VIGNOBLE COMMUNAL	315 393,81			393 000,00			330 337,17		
331.3080.00	Contrats de vignolage	286 572,80			355 000,00			293 023,00		
331.3114.00	Achats de matériel	1 094,19			4 000,00			5 819,40		
331.3134.00	Achats de plants et produits divers	6 054,00			5 000,00			5 802,25		
331.3146.00	Entretien des murs, aménagement des vignes, AF Yvome	1 773,00			1 000,00					
331.3186.00	Prime d'assurance grêle	12 116,90			13 000,00			14 950,80		
331.3658.00	Contributions et frais divers	7 782,92			15 000,00			10 741,72		
332	CAVES COMMUNALES	29 426,70	393 667,40		47 000,00	460 000,00		31 677,20	558 756,60	
332.3114.00	Achats de matériel	177,00			1 000,00			892,40		
332.3123.00	Electricité	6 141,95			5 000,00			5 879,50		
332.3141.00	Entretien des caves	2 138,15			3 000,00			2 221,70		
332.3154.00	Entretien du matériel	579,15			3 000,00			895,70		
332.3185.00	Vinification et mise en bouteilles	20 390,45			35 000,00			21 787,90		
332.4355.00	Vente de la récolte		336 654,90			400 000,00			488 274,45	
332.4355.10	Vente de bouteilles		28 111,75			20 000,00			46 195,25	
332.4902.00	Bouteilles pour dons et réceptions		28 900,75			40 000,00			24 286,90	
340	PARKING SOUTERRAIN HOTEL DE VILLE	35 498,30	109 269,90		39 000,00	113 000,00		14 180,45	113 057,50	
340.3123.00	Electricité	11 425,70			17 000,00			10 134,00		
340.3141.00	Entretien courant du bâtiment	13 224,55			11 500,00			-3 274,30		
340.3151.00	Entretien du matériel	10 848,05			10 500,00			7 320,75		
340.4272.00	Recettes du parking souterrain		109 269,90			113 000,00			113 057,50	



COMPTES 2021

Compte	Désignation	Comptes 2021			Budget 2021			Comptes 2020		
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Revenus
35	BATIMENTS	2 302 587,35	2 114 098,51	2 476 400,00	2 306 900,00	2 619 782,95	1 972 929,20			
350	SERVICE GENERAL D'ENTRETIEN DES BATIMENTS	1 085 641,40	304 183,25	1 094 100,00	189 400,00	1 048 458,65	146 726,55			
350.3011.00	Traitements	659 418,80		639 000,00		632 198,55				
350.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	54 550,30		58 400,00		58 154,20				
350.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	83 888,05		89 500,00		90 034,30				
350.3050.00	Assurances	6 554,20		7 200,00		6 925,70				
350.3091.00	Frais de formation	253,85		3 500,00						
350.3114.00	Achats de matériel	15 159,85		10 000,00		7 407,45				
350.3124.00	Carburant	1 670,55		2 000,00		1 554,35				
350.3133.00	Achat de produits de nettoyage	24 206,55		29 000,00		9 165,05				
350.3141.01	Déprédations	22 014,25		15 000,00		18 876,75				
350.3151.00	Entretien du mobilier, machines et matériel divers	3 286,20		11 500,00		4 403,90				
350.3155.00	Entretien des véhicules	3 080,60		6 000,00		4 481,55				
350.3182.00	Frais de téléphones	1 025,90		700,00		616,30				
350.3185.10	Frais d'études	2 660,25				10 109,00				
350.3186.00	Primes d'assurances des véhicules	4 220,60		5 300,00		5 255,90				
350.3186.10	Primes d'assurances ECA	136 081,95		150 000,00		131 016,15				
350.3186.20	Primes d'assurances de choses	26 077,80		27 000,00		26 077,80				
350.3903.00	Imputation interne de carburant	2 073,00		2 200,00		1 665,00				
350.3903.10	Imputation interne eau et épuration	39 418,70		37 800,00		40 516,70				
350.4361.00	Remboursements de traitements	102 510,50				2 633,95				
350.4363.00	Remboursements de dommages	600,00				600,00				
350.4902.00	Imputations internes des assurances	38 707,45			39 400,00					
350.4902.01	Déprédations - imputation interne	12 365,30								
350.4903.10	Imputation interne (Taxe spécifique)	150 000,00			150 000,00		100 000,00			
352	BATIMENT DU CLOCHER	6 740,75	35 767,40	8 400,00	36 600,00	10 080,85	32 694,10			
352.3123.00	Electricité	342,55		400,00		219,00				
352.3124.00	Chauffage	3 904,90		4 000,00		1 260,45				
352.3141.00	Entretien courant du bâtiment	2 493,30		4 000,00		8 601,40				
352.4231.00	Locations		33 040,00		33 600,00		29 960,00			
352.4362.00	Remboursements de frais		2 727,40		3 000,00		2 734,10			
353	LE BEC D'AIGLE	108 536,40	158 009,25	155 000,00	232 000,00	142 541,80	164 300,85			
353.3123.00	Electricité	2 470,75		3 000,00		2 206,80				
353.3124.00	Chauffage	5 199,70		4 000,00		2 058,30				
353.3141.00	Entretien courant du bâtiment	20 490,95		30 000,00		32 582,90				
353.3141.10	Travaux d'amélioration	37 375,00		75 000,00		62 693,80				

354.3141.00	Budget dans compte 354.3123.00 (erreur lors de l'établissement du budget 2021).	
356.3151.00	Y compris changement four Pinte.	Fr. 14 496.45
357.3141.00	Y compris grille ventilation poste de police.	Fr. 1 360.00
	Y compris séparations acoustiques salle F.Rouge.	Fr. 4 800.00
	Y compris mise en conformité installations électriques.	Fr. 3 554.00
	Y compris diagnostic polluants du bâti.	Fr. 9 330.00
	Y compris alimentation box droite ancienne caserne.	Fr. 4 289.00

COMPTES 2021

Compte	Désignation	Comptes 2021			Budget 2021			Comptes 2020		
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Revenus
353.3312.00	Amortissement des travaux de rénovation									
353.4231.00	Locations	43 000,00			43 000,00			43 000,00		
353.4362.00	Remboursements de frais		157 329,85				230 000,00			160 366,15
			679,40				2 000,00			3 934,70
354	HABITATION EN PECHAUD	3 505,80	11 660,40	2 000,00	11 600,00	7 147,25	11 660,40			
354.3123.00	Electricité			2 000,00						
354.3141.00	Entretien courant du bâtiment	3 505,80				7 147,25				
354.4231.00	Locations		11 660,40		11 600,00					11 660,40
355	ANCIENNE GENDARMERIE	10 156,10	35 000,00	9 000,00	35 000,00	7 435,10	35 000,00			35 000,00
355.3122.00	Gaz	6 650,20		5 000,00		5 347,10				
355.3123.00	Electricité	659,70		1 000,00		863,80				
355.3141.00	Entretien courant du bâtiment	2 846,20		3 000,00		1 224,20				
355.4231.00	Locations		35 000,00		35 000,00					35 000,00
356	CHATEAU ET MAISON DE LA DIME	58 789,90		61 800,00		71 204,45				
356.3141.00	Entretien courant des bâtiments	18 114,30		19 500,00		24 943,00				
356.3141.10	Travaux d'amélioration	6 790,00		25 000,00		28 258,00				
356.3151.00	Entretien du mobilier, machines et matériel divers	33 585,60		17 000,00		17 703,45				
356.3903.00	Utilisation de bois	300,00		300,00		300,00				
357	HOTEL DE VILLE	258 237,65	399 755,20	201 500,00	426 000,00	158 841,60	419 508,45			
357.3011.00	Traitements	92 347,10		100 000,00		98 027,05				
357.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	8 480,00		9 100,00		9 059,80				
357.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	12 586,70		13 900,00		13 348,20				
357.3050.00	Assurances	688,75		1 000,00		919,85				
357.3114.00	Achats de matériel	1 715,90		3 500,00		8 898,90				
357.3123.00	Electricité	27 400,95		30 000,00		23 594,50				
357.3124.00	Chauffage	60 000,00		30 000,00		29 580,60				
357.3141.00	Entretien courant du bâtiment	45 954,30		3 000,00		78 775,80				
357.3141.10	Travaux d'amélioration					-113 000,00				
357.3145.00	Entretien des décorations florales	6 000,00		6 000,00		6 000,00				
357.3151.00	Entretien des machines et matériel divers	3 063,95		5 000,00		3 636,90				
357.4231.00	Locations		388 033,20		411 000,00		402 884,10			
357.4362.00	Remboursements de frais		11 722,00		15 000,00		14 791,50			
357.4363.00	Remboursements de dommages						1 832,85			

359.3124.00	Passage à l'alimentation au gaz (compte 359.3122.00).
359.3141.00	Y compris mise hors service citerne. Y compris curage conduite eaux usées.
361.3141.10	Abandon des travaux du carnotzet.

Fr. 5 142.00
Fr. 4 234.00

COMPTES 2021

Compte	Désignation	Comptes 2021			Budget 2021			Comptes 2020		
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Revenus
358	HALLE DES GLARIERS	30 496,10	6 090,40	46 800,00	20 000,00	133 787,35	107 089,10			
358.3111.00	Achats de mobilier, machines et matériel divers	171,15		1 000,00		145,55				
358.3123.00	Electricité	2 910,00		9 000,00		11 408,60				
358.3124.00	Chauffage	18 366,15		20 000,00		10 548,30				
358.3141.00	Entretien courant du bâtiment	8 319,05		14 500,00		111 460,90				
358.3151.00	Entretien du mobilier, machines et matériel divers	729,75		2 000,00		224,00				
358.3182.00	Frais de téléphones			300,00						
358.4271.00	Locations		2 478,00		20 000,00		445,00			
358.4362.00	Remboursements de frais		3 612,40				3 804,55			
358.4363.00	Remboursements de dommages						102 839,55			
359	AIGLON	29 336,65	24 786,90	19 500,00	20 000,00	59 807,80	1 542,50			
359.3111.00	Achats de mobilier, machines et matériel divers	176,10		700,00		361,50				
359.3122.00	Gaz	10 367,25		1 000,00		3 427,05				
359.3123.00	Electricité	833,25		4 000,00		1 332,10				
359.3124.00	Chauffage			6 000,00		3 344,05				
359.3141.00	Entretien courant du bâtiment	17 960,05		7 500,00		51 343,10				
359.3182.00	Frais de téléphones			300,00						
359.4271.00	Locations		24 786,90		20 000,00		1 542,50			
360	HABITATION DES ABATTOIRS	771,10	13 356,00	5 300,00	13 400,00	1 287,55	13 356,00			
360.3141.00	Entretien courant du bâtiment	771,10		5 300,00		1 287,55				
360.4271.00	Locations		13 356,00		13 400,00		13 356,00			
361	ANCIENNE MAISON DE VILLE	217 097,05	88 930,45	246 100,00	86 000,00	221 798,15	81 324,75			
361.3123.00	Electricité	4 604,20		10 000,00		2 931,00				
361.3141.00	Entretien courant du bâtiment	22 496,00		29 000,00		16 313,40				
361.3141.10	Travaux d'amélioration	-30 000,00								
361.3170.00	Frais d'exposition	54 996,85		42 000,00		37 553,75				
361.3182.00	Frais de téléphones			100,00						
361.3312.00	Amortissement	165 000,00		165 000,00		165 000,00				
361.4271.00	Locations									
361.4362.00	Remboursements de frais		75 688,00		85 000,00		72 450,00			
361.4362.01	Recettes diverses		11 667,15				740,10			
			1 575,30		1 000,00		8 134,65			

367.3141.00

Y compris remplacement convertisseur fréquence ascenseur.
Y compris entretien porte palière.
Y compris mise en conformité installations électriques.

Fr. 8 390.00
Fr. 4 431.00
Fr. 6 122.00

COMPTES 2021

Compte	Désignation	Comptes 2021			Budget 2021			Comptes 2020		
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Revenus
362	ANCIEN STAND	7 184,75	14 172,11	9 500,00	16 000,00	7 905,75	11 929,40			
362.3123.00	Electricité	4 437,20		6 500,00		6 947,30				
362.3141.00	Entretien courant du bâtiment	2 747,55		3 000,00		958,45				
362.4271.00	Locations		12 172,11		14 000,00		9 929,40			
362.4362.00	Remboursements de frais		2 000,00		2 000,00		2 000,00			
363	REFUGE DU FAHY	3 148,70	10 370,00	3 500,00	11 000,00	2 776,00	5 740,00			
363.3123.00	Electricité	180,25		500,00		309,05				
363.3141.00	Entretien courant du bâtiment	2 720,40		2 600,00		2 466,95				
363.3151.00	Entretien du mobilier, machines et matériel divers	248,05		400,00						
363.4271.00	Locations		10 370,00		11 000,00		5 740,00			
364	REFUGE DU LARREVOIN	1 569,00	10 424,00	8 000,00	12 000,00	2 448,80	5 750,00			
364.3123.00	Electricité	898,80		1 500,00		725,00				
364.3141.00	Entretien courant du bâtiment	670,20		4 500,00		1 723,80				
364.3151.00	Entretien du mobilier, machines et matériel divers			2 000,00						
364.4271.00	Locations		10 424,00		12 000,00		5 750,00			
365	EDICULES PUBLICS	32 694,60		48 600,00		40 740,10				
365.3123.00	Electricité	8 426,65		10 000,00		8 467,35				
365.3141.00	Entretien courant des bâtiments	24 267,95		38 600,00		32 272,75				
366	BATIMENTS DIVERS	35 273,50	10 730,00	63 000,00	13 000,00	57 563,05	31 748,10			
366.3123.00	Electricité	3 860,30		8 000,00		3 716,40				
366.3141.00	Entretien courant des bâtiments	31 413,20		55 000,00		53 846,65				
366.4271.00	Locations		10 630,00		12 000,00		10 240,00			
366.4319.00	Recettes du poids public		100,00		1 000,00		610,00			
366.4363.00	Remboursements de dommages						20 898,10			
367	IMMEUBLE "MON SEJOUR"	99 190,40	199 274,00	81 300,00	182 900,00	86 140,90	148 073,30			
367.3111.00	Achats de mobilier, machines et matériel divers	38,45		3 000,00						
367.3122.00	Gaz	48 615,70		45 000,00		43 149,95				
367.3123.00	Electricité	6 661,80		9 000,00		9 906,75				
367.3141.00	Entretien courant du bâtiment	32 302,50		15 000,00		19 225,40				
367.3151.00	Entretien du mobilier, machines et matériel divers	11 571,95		9 300,00		13 858,80				
367.4231.00	Locations		142 670,00		152 900,00		93 473,30			
367.4362.00	Remboursements de frais		56 604,00		30 000,00		40 000,00			
367.4904.00	Loyer imputé aux écoles						14 600,00			



COMPTES 2021

Compte	Désignation	Comptes 2021			Budget 2021			Comptes 2020		
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Revenus
369	IMMEUBLE "NOVASSALLES"	58 896,65	478 826,10	174 000,00	665 000,00	387 591,50	468 750,20			
369.3122.00	Gaz	20 624,60		55 000,00		47 752,60				
369.3123.00	Electricité	6 150,10		10 000,00		8 183,35				
369.3141.00	Entretien courant du bâtiment	16 732,20		16 000,00		19 831,60				
369.3151.00	Entretien du mobilier, machines et matériel divers	4 431,45		10 000,00		8 765,85				
369.3182.00	Frais de téléphones			1 000,00						
369.3199.00	TVA	10 958,30		20 000,00		12 658,10				
369.3303.00	Amortissement			62 000,00		290 400,00				
369.4231.00	Locations		121 822,70		175 000,00					99 494,70
369.4272.00	Recettes parking		323 003,40		450 000,00					334 750,80
369.4362.00	Remboursements de frais		34 000,00		40 000,00					34 504,70
371	CASERNE SDIS	115 599,85	140 048,00	115 500,00	140 000,00	109 775,75	140 048,00			
371.3111.00	Achats de mobilier, machines et matériel divers	234,20		1 500,00						
371.3122.00	Gaz	8 993,25		8 000,00		8 647,40				
371.3123.00	Electricité	6 634,40		7 000,00		5 279,30				
371.3141.00	Entretien courant du bâtiment	19 647,00		15 000,00		13 529,05				
371.3312.00	Amortissement de la caserne	75 000,00		75 000,00		75 000,00				
371.3909.00	Intérêts imputés	5 091,00		9 000,00		7 320,00				
371.4271.00	Locations		140 048,00		140 000,00		140 048,00			
372	SALLE DES NOYERS	923,70	48 636,00	1 500,00	50 000,00	2 551,05	48 636,00			
372.3114.00	Achats de matériel	154,95		500,00						
372.3141.00	Entretien courant du bâtiment	768,75		1 000,00		2 551,05				
372.4231.00	Locations		48 636,00		50 000,00		48 636,00			
373	MEDIA THEQUE	47 728,10	33 217,55	62 000,00	37 000,00	5 762,15	26 392,75			
373.3111.00	Achats de mobilier, machines et matériel divers			4 000,00		1 016,15				
373.3123.00	Electricité	3 072,60		4 000,00		2 879,30				
373.3124.00	Chauffage	17 331,60		20 000,00		10 294,05				
373.3141.00	Entretien courant du bâtiment	11 573,90		19 000,00		11 572,65				
373.3141.10	Travaux d'amélioration	15 750,00		15 000,00		-20 000,00				
373.4231.00	Locations		21 485,00		24 000,00		21 172,50			
373.4362.00	Remboursements de frais		11 732,55		13 000,00		5 220,25			



COMPTES 2021

Compte	Désignation	Comptes 2021			Budget 2021			Comptes 2020		
		Charges	Revenus		Charges	Revenus		Charges	Revenus	
374	PPE "LE BATTOIR"	90 413,50	86 127,50		54 000,00	100 000,00		51 768,15	67 003,75	
374.3123.00	Electricité	3 201,35			4 000,00			1 380,40		
374.3141.00	Entretien courant du bâtiment	41 979,85			49 000,00			30 712,75		
374.3151.00	Entretien du mobilier, machines et matériel divers				1 000,00					
374.3312.00	Amortissement	45 232,30								
374.4231.00	Locations		86 127,50			100 000,00		19 675,00		67 003,75
375	AIGLE-ANCIENNE	655,70	4 734,00		6 000,00	10 000,00		2 369,20	5 655,00	
375.3122.00	Gaz				2 000,00			1 507,80		
375.3123.00	Electricité				1 000,00			101,00		
375.3141.00	Entretien courant du bâtiment	655,70			2 500,00			760,40		
375.3151.00	Entretien du mobilier, machines et matériel divers				500,00					
375.4231.00	Locations		4 734,00			10 000,00				5 655,00



COMPTES 2021

Compte	Désignation	Comptes 2021			Budget 2021			Comptes 2020		
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Revenus
4	TRAVAUX	9 126 217,88	3 579 578,99	9 821 200,00	3 645 950,00	9 434 708,39	4 084 049,50			
411	SERVICE TECHNIQUE	879 843,15	29 039,85	868 300,00		848 613,45	2 564,05			
411.3011.00	Traitements	680 787,35		658 200,00		653 581,15				
411.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	60 546,60		60 400,00		60 372,15				
411.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	106 623,60		102 900,00		98 844,60				
411.3050.00	Assurances	5 201,20		8 300,00		8 535,05				
411.3060.00	Indemnisations et remboursements de frais	2 787,70		6 000,00		2 442,00				
411.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	5 026,15		9 000,00		4 984,35				
411.3111.00	Achats de mobilier, machines et matériel divers	1 632,85		3 000,00		1 698,80				
411.3181.00	Frais de ports	3 138,65		5 000,00		3 676,60				
411.3182.00	Frais de téléphones	4 099,05		5 500,00		4 478,75				
411.3902.00	Informatique - imputation interne	10 000,00		10 000,00		10 000,00				
411.4361.00	Remboursements de traitements		29 039,85				2 564,05			
412	BATIMENT DES TRAVAUX	61 246,75	31 444,90	84 000,00	31 200,00	51 264,20	41 366,10			
412.3123.00	Electricité	9 295,80		17 000,00		9 688,75				
412.3124.00	Chauffage	42 962,55		45 000,00		28 548,70				
412.3141.00	Entretien courant du bâtiment	8 988,40		22 000,00		13 026,75				
412.4271.00	Locations		31 152,00		31 200,00		31 152,00			
412.4363.00	Remboursements de dommages		292,90				10 214,10			
413	INSPECTORAT DES CHANTIERS ET SECURITE AU TRAVAIL	147 336,23	2 737,45	149 900,00	2 000,00	145 537,39	2 189,00			
413.3011.00	Traitements	108 305,50		108 300,00		108 638,35				
413.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	10 050,35		9 900,00		10 054,80				
413.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	17 044,80		17 000,00		16 698,00				
413.3050.00	Assurances	1 043,25		1 200,00		1 123,15				
413.3060.00	Indemnisations et remboursements de frais	2 065,10		1 500,00		1 514,00				
413.3091.00	Frais de formation			2 000,00						
413.3114.00	Achats de matériel	8 827,23		10 000,00		7 509,09				
413.4528.00	Participation diverses		2 737,45		2 000,00		2 189,00			
431	ROUTES	4 244 773,41	643 785,25	4 672 100,00	905 450,00	4 353 619,67	673 760,37			
431.3011.00	Traitements	1 488 687,85		1 498 000,00		1 520 993,95				
431.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	137 297,25		137 700,00		138 384,55				
431.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	216 940,70		217 000,00		200 643,45				
431.3050.00	Assurances	11 308,65		4 400,00		5 075,40				
431.3060.00	Indemnisations et remboursements de frais	360,00		1 000,00						
431.3091.00	Frais de formation	360,00		5 000,00		365,00				

431.3154.10

Y compris remplacement borne suite accident.
Y compris Modem d'échange et carte ARM9.
Y compris frais gestion annuelle parkings.

Fr. 6 540.00
Fr. 32 025.00
Fr. 37 931.00

COMPTES 2021

Compte	Désignation	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
431.3114.00	Achats de matériel	5 316,25		25 000,00		20 467,75	
431.3115.00	Achat de véhicule					61 434,00	
431.3124.00	Carburant	73 224,25		65 000,00		49 709,00	
431.3135.00	Déneigement	93 015,55		60 000,00		27 306,45	
431.3142.00	Entretien du réseau routier par le service de la voirie	68 600,40		90 000,00		73 881,75	
431.3142.10	Entretien du réseau routier par les entreprises	425 552,30		450 000,00		513 416,50	
431.3142.20	Aménagements urbains	69 617,75		150 000,00		44 164,00	
431.3154.00	Entretien du matériel	13 326,50		32 000,00		12 822,40	
431.3154.10	Achats et entretien parcomètres	108 384,05		50 000,00		35 283,55	
431.3155.00	Entretien des véhicules	40 715,80		30 000,00		49 549,30	
431.3156.00	Entretien des équipements	31 379,02		30 000,00		8 843,45	
431.3186.00	Primes d'assurances des véhicules	16 713,90		16 000,00		19 485,90	
431.3186.10	Sécurité au travail	1 057,30		4 000,00		5 005,70	
431.3188.00	Frais de balayage mécanique	189 684,40		230 000,00		193 860,00	
431.3192.00	Taxes sur les véhicules à moteur	3 899,70		3 500,00		4 046,50	
431.3311.00	Amortissement d'ouvrages de génie civil	1 092 460,75		1 161 000,00		1 068 615,50	
431.3316.01	Amortissement Place de la Gare	82 500,00		82 500,00		82 500,00	
431.3804.00	Attribution au fonds provenant des parcomètres	74 371,04		330 000,00		217 765,57	
431.4272.00	Taxes de stationnement et d'utilisation du domaine public		182 940,09		380 000,00		253 149,12
431.4313.00	Emoluments administratifs		17 827,20		10 000,00		3 227,70
431.4356.00	Facturation de services à des tiers		3 054,90		25 000,00		14 965,15
431.4359.00	Ventes et prestations diverses		3 953,01		10 000,00		625,00
431.4361.00	Remboursements de traitements		11 081,80				75 732,40
431.4363.00	Remboursements de dommages		4 303,25				990,00
431.4804.00	Prélèvement au fonds de réserve		392 250,00		302 250,00		302 250,00
431.4816.00	Prélèvement sur le fonds de réserve				150 000,00		
431.4903.00	Utilisation de carburant par d'autres sections		28 375,00		28 200,00		22 821,00
432	ECLAIRAGE PUBLIC	349 348,65	80 000,00	366 000,00	90 000,00	496 095,15	222 496,40
432.3123.00	Electricité	85 707,40		100 000,00		87 961,45	
432.3143.00	Entretien du réseau	117 487,75		120 000,00		255 362,25	
432.3143.10	Extension du réseau	28 580,05		30 000,00		54 323,90	
432.3143.20	Eclairage de Noël	25 129,85		23 000,00		6 003,95	
432.3143.30	Entretien du réseau selon convention	92 443,60		93 000,00		92 443,60	
432.4362.01	Recettes diverses				10 000,00		122 496,40
432.4903.00	Imputation interne Taxe spécifique		80 000,00		80 000,00		100 000,00



COMPTES 2021

Compte	Désignation	Comptes 2021			Budget 2021			Comptes 2020		
		Charges	Revenus	Charges	Charges	Revenus	Charges	Charges	Revenus	Revenus
440	ESPACES VERTS ET CIMETIERE	446 185,80	19 066,00	517 000,00	10 000,00	393 226,60	23 765,00			
440.3114.00	Achats de matériel	1 311,55		10 000,00		812,20				
440.3145.00	Entretien courant des pelouses et du cimetière	98 581,80		110 000,00		76 383,70				
440.3154.00	Entretien du matériel	19 531,20		7 000,00		8 876,40				
440.3185.00	Entretien et aménagements facturés par les horticulteurs	326 761,25		340 000,00		307 154,30				
440.3313.00	Amortissement Schéma directeur Espaces publics			50 000,00						
440.4272.00	Concessions d'inhumation		19 066,00		10 000,00		23 100,00			
440.4362.00	Remboursements de frais						665,00			
450	ORDURES MENAGERES ET DECHETTERIE	1 727 340,85	1 539 327,15	1 778 100,00	1 341 500,00	1 599 188,80	1 396 874,10			
450.3011.00	Traitements	390 998,05		390 000,00		353 068,55				
450.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	32 078,15		35 900,00		32 474,80				
450.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	43 720,60		55 300,00		48 724,60				
450.3050.00	Assurances	2 541,20		1 600,00		2 017,25				
450.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	11 347,35		4 500,00		3 790,85				
450.3114.00	Achats de matériel	18 557,80		45 000,00		34 164,55				
450.3141.00	Entretien de la décharge et du centre de tri	218 874,05		232 000,00		86 558,00				
450.3141.01	Ecopoints	126 666,00		130 000,00		133 071,35				
450.3181.00	Frais de ports	856,80		1 500,00		710,00				
450.3182.00	Frais de téléphones	368,05		300,00		332,10				
450.3188.00	Enlèvement des ordures	266 731,20		270 000,00		266 582,85				
450.3188.01	Enlèvement des ordures - Déchetterie	178 432,05		160 000,00		165 150,50				
450.3188.02	Enlèvement déchets spéciaux	13 686,75		15 000,00		17 494,00				
450.3188.03	Enlèvement du verre	15 831,60		15 000,00		14 407,60				
450.3188.04	GastroVert	52 152,00		110 000,00						
450.3188.10	Elimination des ordures	190 602,30		105 000,00		240 919,30				
450.3188.11	Elimination des ordures - Déchetterie	61 118,10		75 000,00		70 211,90				
450.3188.12	Elimination des ordures - Déchetterie - Papier	1 691,40				16 572,25				
450.3188.13	Elimination des ordures - Déchetterie - Bois	28 186,40		35 000,00		29 843,35				
450.3188.14	Elimination des ordures - Déchetterie - Déchets inertes	10 952,50		13 000,00		10 628,20				
450.3188.15	Elimination des ordures - Déchetterie - Gazon/branches	42 564,55		50 000,00		47 734,15				
450.3199.00	TVA	9 383,95		24 000,00		14 732,65				
450.3902.00	Service informatique - imputation interne	10 000,00		10 000,00		10 000,00				
450.4342.00	Taxe sur les ordures		789 937,40		505 000,00		761 352,65			
450.4342.01	Taxe annuelle sur les ordures		585 844,45		775 000,00		570 667,25			
450.4342.02	Verre		37 204,25		33 000,00		33 858,80			
450.4342.03	Papier-carton		42 712,95				998,30			
450.4342.04	Boîtes-Alu-Divers		688,50		500,00					
450.4342.05	Frigos et petits électroménagers		11 469,35		10 000,00		9 623,90			



COMPTES 2021

Compte	Désignation	Comptes 2021			Budget 2021			Comptes 2020		
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Revenus
450.4342.06	Pet				6 312,00				5 000,00	5 136,00
450.4342.07	Ferraille				13 821,50				8 000,00	8 220,00
450.4342.08	GastroVert Pro				9 730,00					
450.4342.09	Compost				1 750,00					
450.4342.10	Cartes déchetterie				13 348,00				5 000,00	7 017,20
450.4359.00	Ventes et prestations diverses				3 703,65					
450.4361.00	Remboursements de traitements				22 805,10					
46	EPURATION DES EAUX	1 234 178,39	1 234 178,39	1 265 800,00	1 265 800,00	1 265 800,00	1 265 800,00	1 720 388,28	1 720 388,28	
461	RESEAU D'EGOUTS	424 202,00	264 590,53	453 800,00	200 000,00	1 054 838,53		859 552,60		
461.3011.00	Traitements	47 179,70		47 200,00		45 127,85				
461.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	4 378,35		4 300,00		4 176,60				
461.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	7 564,20		7 600,00		7 202,70				
461.3050.00	Assurances	302,15		1 000,00		371,50				
461.3123.00	Electricité	5 943,40		8 000,00		4 838,50				
461.3144.00	Entretien des canalisations	282 290,55		290 000,00		195 180,60				
461.3144.20	Entretien des stations de relevages	741,40		10 000,00		750,00				
461.3182.00	Frais de téléphones	529,10		700,00		493,05				
461.3311.00	Amortissement du réseau					163 209,25				
461.3811.00	Attribution au fonds de réserve pour l'épuration des eaux					555 269,58				
461.3902.00	Service informatique - Imputation interne	75 273,15		85 000,00		78 218,90				
461.4341.00	Taxes de raccordement				264 590,53		200 000,00			859 552,60
462	STATION D'EPURATION	809 976,39	969 587,86	812 000,00	1 065 800,00	665 549,75		860 835,68		
462.3011.00	Traitements	205 011,10		203 400,00		199 806,75				
462.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	19 024,50		18 700,00		18 492,45				
462.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	31 473,60		31 000,00		30 850,20				
462.3050.00	Assurances	1 313,40		1 800,00		1 644,50				
462.3060.00	Indemnisations et remboursements de frais			400,00		30,00				
462.3091.00	Frais de formation	25,00		300,00		25,00				
462.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	637,00		1 000,00		629,15				
462.3114.00	Achats de matériel	2 504,65		4 000,00		2 185,70				
462.3122.00	Gaz	774,65		5 000,00		-3 143,70				
462.3123.00	Electricité	74 984,80		75 000,00		70 813,35				
462.3124.00	Carburant	98,65		300,00		83,75				
462.3133.00	Achat de produits d'exploitation	39 310,26		45 000,00		32 657,35				
462.3141.00	Entretien courant des bâtiments	1 252,50		5 000,00		1 322,40				
462.3154.00	Entretien du matériel	52 169,43		50 000,00		34 531,50				



COMPTES 2021

Compte	Désignation	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
462.3155.00	Entretien des véhicules						
462.3182.00	Frais de téléphones	469,10		500,00		917,60	
462.3185.00	Frais d'analyses et d'expertises	47,10		300,00		95,80	
462.3186.00	Primes d'assurances des véhicules	13 014,70		15 000,00		11 284,55	
462.3188.00	Transports et élimination des déchets	821,60		1 000,00		980,10	
462.3191.00	Taxe fédérale sur les EU (Finance micropolluants)	150 398,85		155 000,00		145 652,35	
462.3526.00	AERA - participation communale	93 816,00		93 000,00		91 251,00	
462.3902.00	Imputation interne des assurances	113 227,45		99 000,00		19 170,00	
462.3909.00	Intérêts imputés	6 599,05		7 300,00		6 269,95	
462.4112.10	Redevance électricité	3 003,00					
462.4342.00	Taxes périodiques d'épuration		40 232,66		50 000,00		38 209,48
462.4811.00	Prélèvement sur le fonds de réserve		845 652,10		810 000,00		801 829,30
462.4903.00	Imputation interne épuration bâtiments		63 494,20		186 300,00		
			20 208,90		19 500,00		20 796,90
470	COURS D'EAUX	35 964,65		120 000,00		-173 225,15	646,20
470.3147.00	Entretien des cours d'eau	35 964,65		100 000,00		-173 225,15	
470.3147.10	Biodiversité			20 000,00			
470.4516.00	Part du Canton						646,20

501.3011.00			
501.3030.00	Educateur engagé en 2022.		
501.3040.00			
501.3050.00			
501.3512.10	Participation supprimée suite à la reprise des tâches par la Commune.		
501.3663.00	Augmentation due à la suppression de la participation des parents.		
502.3141.00	Y compris déplacement classe 1 et 2. Y compris peinture Grande Eau. Y compris travaux génie civil containers Sillon. Y compris travaux génie civil containers Kiwi.	Fr. 27 248.00 Fr. 72 869.00 Fr. 35 550.00 Fr. 27 460.00	

COMPTES 2021

Compte	Désignation	Comptes 2021			Budget 2021			Comptes 2020		
		Charges	Revenus		Charges	Revenus		Charges	Revenus	
5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	3 309 423,75	434 728,46		3 078 700,00	373 000,00		3 030 542,89	406 060,17	
501	ADMINISTRATION GENERALE DES ECOLES	193 035,95	1 953,20		377 200,00			232 182,69	2 466,35	
501.3011.00	Traitement de l'éducateur scolaire				110 000,00					
501.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF				10 900,00					
501.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions				17 600,00					
501.3050.00	Assurances				700,00					
501.3111.00	Achats de mobilier, machines et matériel divers	24,80			1 000,00			722,35		
501.3112.00	Achats de mobilier scolaire	73 213,90			77 000,00			79 569,09		
501.3116.00	Achats d'équipements et de matériel général d'enseignement				2 000,00			8 584,00		
501.3151.00	Entretien du mobilier, machines et matériel divers	1 560,00			500,00			1 277,65		
501.3152.00	Entretien du mobilier scolaire et des engins de gymnastique	17 150,25			14 500,00			6 114,10		
501.3156.00	Entretien des équipements et du matériel d'enseignement							585,00		
501.3188.00	Transports d'élèves	12 015,60			30 000,00			40 066,00		
501.3189.00	Frais divers	7 057,75			5 000,00			7 205,55		
501.3512.00	Part communale Fondation la Monerresse	14 355,00			15 000,00			14 007,00		
501.3512.10	Participation aux salaires de la Direction des écoles				41 000,00			38 497,15		
501.3522.00	Ecolages	13 552,00			20 000,00			19 889,60		
501.3659.00	Dons occasionnels				2 000,00					
501.3663.00	Manifestations culturelles, courses d'école et d'études	54 106,65			30 000,00			15 665,20		
501.4362.00	Remboursements de frais								2 466,35	
501.4512.00	Part cantonale aux charges scolaires		1 953,20							
502	BATIMENTS SCOLAIRES	2 782 402,10	44 546,81		2 343 600,00	40 000,00		2 449 545,85	42 631,77	
502.3011.00	Traitements	486 066,25			341 000,00			403 508,45		
502.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	42 515,35			30 600,00			36 886,40		
502.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	36 040,40			27 300,00			27 758,40		
502.3050.00	Assurances	5 708,55			5 100,00			6 651,60		
502.3114.00	Achats de matériel	17 759,20			8 800,00			6 793,05		
502.3122.00	Gaz	196 081,45			200 000,00			131 101,55		
502.3123.00	Electricité	63 074,40			65 000,00			53 505,20		
502.3124.00	Chauffage							32 055,90		
502.3133.00	Achat de produits de nettoyage	38 696,35			38 000,00			35 548,25		
502.3141.00	Entretien courant des bâtiments	332 765,20			150 000,00			224 432,30		
502.3154.00	Entretien du matériel	4 228,60			5 000,00			1 800,80		
502.3161.00	Location salles de gymnastique	5 000,00			5 000,00			5 000,00		
502.3161.20	Location Monerresse	28 059,85			30 000,00			28 470,15		
502.3312.00	Amortissement des bâtiments	1 164 267,00			1 109 400,00			1 164 267,00		
502.3902.00	Imputation interne des assurances	28 796,20			28 400,00			24 275,50		



COMPTES 2021

Compte	Désignation	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
502.3902.10	Déprédations - imputation interne		12 365,30				
502.3909.00	Intérêts imputés	320 978,00				9 785,30	
502.4112.10	Redevance électricité		25 424,61	300 000,00	25 000,00	257 706,00	
502.4271.00	Locations		6 080,00		5 000,00		22 958,57
502.4361.00	Remboursements de traitements		7 372,80		10 000,00		1 840,00
502.4362.00	Remboursements de frais		3 995,00				
502.4363.00	Remboursements de dommages		1 674,40				13 053,05
513	FETE DES ECOLES	1 408,50		10 000,00		200,00	
513.3170.00	Frais de manifestations	1 408,50		10 000,00		200,00	
520	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE		341 960,50		280 000,00		321 109,05
520.4512.00	Part de l'Etat et des communes aux charges de l'enseignement		341 960,50		280 000,00		321 109,05
540	OFFICE D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE	9 097,10		10 000,00		8 927,50	
540.3512.00	Part communale au coût de l'orientation professionnelle	9 097,10		10 000,00		8 927,50	
560	SERVICE DENTAIRE ET MEDICAL	35 564,70		60 000,00		45 943,20	
560.3654.00	Part communale aux soins dentaires	32 650,30		50 000,00		42 281,95	
560.3654.10	Visites médicales, contrôle de la LVT et vaccinations	2 914,40		10 000,00		3 661,25	
570	SPORTS SCOLAIRES ET CAMPS SPORTIFS	147 230,00	32 244,65	134 000,00	40 000,00	110 130,05	17 992,65
570.3116.00	Achats d'équipements et de matériel général d'enseignement	11 273,30		8 000,00		3 261,80	
570.3163.00	Location d'équipements	30 574,50		15 000,00		23 383,50	
570.3180.00	Cours de ski	9 350,00		10 000,00		10 433,50	
570.3188.00	Frais de transports	51 627,00		50 000,00		36 547,00	
570.3652.00	Part au déficits des camps sportifs	40 250,90		50 000,00		36 504,25	
570.3653.00	Débours activités sportives	4 154,30		1 000,00			
570.4511.00	Participation du Canton		32 244,65		40 000,00		17 992,65



COMPTES 2021

Compte	Désignation	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
58	TEMPLES ET CULTES	140 685,40	14 023,30	143 900,00	13 000,00	183 613,60	21 860,35
580	TEMPLES	140 685,40	14 023,30	143 900,00	13 000,00	183 613,60	21 860,35
580.3011.00	Traitements	43 971,55		50 000,00		47 937,70	
580.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	3 886,75		4 200,00		4 157,90	
580.3050.00	Assurances	913,15		1 200,00		1 156,25	
580.3122.00	Gaz	4 799,15		5 000,00		7 385,60	
580.3123.00	Electricité	10 176,15		15 000,00		11 620,10	
580.3141.00	Entretien courant des bâtiments	15 248,95		10 500,00		49 716,30	
580.3652.00	Communauté catholique	58 689,70		55 000,00		58 639,75	
580.3652.20	Eglise allemande - Contribution forfaitaire	3 000,00		3 000,00		3 000,00	
580.4359.00	Utilisation chambres funéraires		6 150,00		5 000,00		6 900,00
580.4362.00	Remboursements de frais		7 873,30		8 000,00		14 960,35

612.3143.00

Y compris totems signalisation zone piétonne.
Y compris signalisation Planchette.

Fr. 40 107.00
Fr. 29 563.00

COMPTES 2021

Compte	Désignation	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	POLICE	5 441 844,08	1 034 106,94	5 583 600,00	1 018 800,00	5 307 650,42	918 638,90
611	SERVICE DE POLICE	3 692 318,74	17 105,95	3 732 000,00		3 560 264,06	11 223,00
611.3111.00	Achats de mobilier, machines et matériel divers	108.80					
611.3116.10	Caméras de surveillance	6 042,00		25 000,00		19 858,10	
611.3185.00	Constats de décès	5 024,00		8 000,00		10 164,85	
611.3188.00	Convois funèbres	18 965,95		20 000,00		22 506,20	
611.3510.00	Réforme policière vaudoise - participation communale	351 804,00		352 000,00		351 222,00	
611.3521.20	Participation à Police Chablais	3 310 373,99		3 327 000,00		3 156 512,91	
611.4370.00	Amendes		334,95				
611.4520.10	Réforme policière vaudoise - solde année précédente		16 771,00				11 223,00
612	SIGNALISATION ROUTIERE	148 162,90	593,00	84 000,00	1 000,00	147 968,20	449,10
612.3111.00	Achats de matériel spécialisé	896.30		10 000,00		302,65	
612.3123.00	Electricité	2 998,80		4 000,00		3 045,05	
612.3143.00	Entretien et amélioration du réseau	144 267,80		70 000,00		144 620,50	
612.4363.00	Remboursements de dommages		593,00		1 000,00		449,10
620	OFFICE DE LA POPULATION	317 225,10	83 467,39	341 300,00	80 000,00	305 788,95	77 846,70
620.3011.00	Traitements	244 592,85		236 000,00		235 185,75	
620.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	22 698,45		21 600,00		21 738,95	
620.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	32 484,40		27 500,00		29 488,80	
620.3050.00	Assurances	1 230,75		1 200,00		1 196,30	
620.3060.00	Indemnités et remboursements de frais	519.50		1 700,00		931,40	
620.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	3 350,00		5 000,00		3 644,45	
620.3111.00	Achats de mobilier, machines et matériel divers			1 500,00			
620.3151.00	Entretien du mobilier, machines et matériel divers	468.50		500,00		468,50	
620.3181.00	Frais de ports	4 002,05		6 000,00		4 820,85	
620.3182.00	Frais de téléphones	678.60		1 300,00		813,95	
620.3185.00	Frais nomenclatures des rues			31 500,00			
620.3902.00	Informatique - imputation interne			7 500,00		7 500,00	
620.4312.00	Emoluments	7 200,00	83 467,39		80 000,00		77 846,70
633	EQUARRISSEUR	1 185,85		6 000,00		936,55	
633.3185.00	Indemnités	1 185,85		1 000,00		936,55	
633.3524.00	Participation au Centre de déchets camés (Bex)			5 000,00			



COMPTES 2021

Compte	Désignation	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
65	SERVICE DE DEFENSE CONTRE L'INCENDIE	1 018 134,14	725 666,70	1 070 600,00	749 800,00	992 771,80	706 333,40
650	SERVICE DE DEFENSE INCENDIE ET DE SECOURS	293 483,24	1 015,80	320 800,00		286 638,40	200,00
650.3093.00	Frais sanitaires du personnel	215,00					
650.3521.10	Participation au SDIS Chablais	293 268,24		320 800,00		286 638,40	
650.4301.00	Taxes non-pompier		1 015,80				200,00
652	SDIS CHABLAIS	724 650,90	724 650,90	749 800,00	749 800,00	706 133,40	706 133,40
652.3011.00	Traitements	88 382,35		95 000,00		88 658,00	
652.3013.00	Solides	335 877,80		320 000,00		305 577,65	
652.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	22 637,10		23 000,00		21 328,95	
652.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	10 351,20		11 500,00		10 351,20	
652.3050.00	Assurances	1 475,75		2 000,00		1 522,70	
652.3060.00	Indemnisations et remboursements de frais	262,20		1 000,00			
652.3066.00	Subsistance lors d'intervention	9 123,90		14 000,00		10 940,40	
652.3091.00	Frais de formation	53 808,00		55 000,00		43 835,70	
652.3093.00	Frais sanitaires du personnel	5 782,35		6 500,00		7 214,25	
652.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	492,50		1 500,00		282,25	
652.3102.00	Livres, documentation et insertions dans les journaux	829,45		1 000,00		269,50	
652.3111.00	Achats de mobilier, machines et matériel divers	4 800,55		15 000,00		32 487,05	
652.3115.00	Achat de véhicule	11 276,40		14 100,00		7 897,00	
652.3116.00	Achats d'équipements et de matériel général d'enseignement	2 094,90		6 000,00		430,80	
652.3116.10	Remplacement de matériel, d'outillage et de mobilier	228,30		5 000,00		3 471,50	
652.3124.00	Carburant	1 278,25		1 500,00		1 034,00	
652.3139.00	Produits lutte incendie et protection environnement	235,00		500,00			
652.3155.00	Entretien des véhicules	195,05		5 500,00		5 964,65	
652.3156.00	Entretien du matériel, de l'outillage et du mobilier	156 853,75		2 000,00		3 271,75	
652.3161.00	Loyer	69,35		150 000,00		148 414,25	
652.3181.00	Frais de ports			500,00		138,35	
652.3182.00	Frais de téléphones + CTA + OFCOM			1 500,00		31,00	
652.3186.00	Primes d'assurances des véhicules	3 897,40		3 500,00		3 420,80	
652.3189.00	Frais divers	860,65		1 000,00			
652.3193.00	Cotisations à des institutions de droit privé	3 723,35		4 200,00		3 659,65	
652.3903.00	Imputation interne de carburant	7 934,00		9 000,00		5 932,00	
652.4356.00	Recettes diverses y compris DCH et secours routiers		42 917,81		37 000,00		53 131,80



662.3141.00 Abandon de la nouvelle cuisine.

COMPTES 2021

Compte	Désignation	Comptes 2021				Budget 2021				Comptes 2020			
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
652.4361.00	Remboursements de traitements												1 930,20
652.4521.00	Participation d'Aigle				293 268,24				320 800,00				286 638,40
652.4521.10	Participations de Corbeyrier				13 006,20				15 000,00				13 152,10
652.4521.20	Participations d'Yvorne				31 012,45				37 000,00				31 773,15
652.4651.00	Part de l'ECA				344 446,20				340 000,00				319 507,75
66	PROTECTION CIVILE	236 140,10	6 000,00	324 800,00	8 000,00			224 247,66	6 090,00				
660	PROTECTION CIVILE	155 072,00	6 000,00	185 600,00	6 000,00			164 253,26	6 000,00				
660.3011.00	Traitements	2 526,60		1 200,00				2 530,55					
660.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	234,50		100,00				216,30					
660.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	343,80		200,00				343,75					
660.3050.00	Assurances	57,70		100,00				55,75					
660.3182.00	Frais de téléphones	619,95		2 000,00				1 847,45					
660.3521.10	Participation à l'ORPC District d'Aigle	151 289,45		182 000,00				159 259,46					
660.4511.20	Participation de l'ORPC District d'Aigle		6 000,00				6 000,00						6 000,00
661	POSTE DE PROTECTION CIVILE DES GLARIERS	35 214,25		38 000,00	2 000,00			10 876,90	90,00				
661.3114.00	Achats de matériel	1 373,20		5 000,00				103,40					
661.3123.00	Electricité	6 019,30		5 000,00				5 851,65					
661.3141.00	Entretien courant de la construction	27 821,75		28 000,00				4 921,85					
661.4271.00	Locations						2 000,00		90,00				
662	POSTE DE PROTECTION CIVILE DU CH. DU LEVANT	17 911,30		74 000,00				14 179,95					
662.3123.00	Electricité	6 574,65		4 000,00				3 367,75					
662.3124.00	Carburant - chauffage	9 986,45		5 000,00				5 000,00					
662.3141.00	Entretien courant de la construction	1 350,20		65 000,00				5 812,20					
663	POSTE DE PROTECTION CIVILE DE LA PLANCHETTE	27 942,55		27 200,00				34 937,55					
663.3114.00	Achats de matériel	949,75		500,00				25,90					
663.3122.00	Gaz	10 944,65		12 000,00				10 271,90					
663.3123.00	Electricité	6 914,35		5 000,00				12 295,70					
663.3141.00	Entretien courant de la construction	9 133,80		9 700,00				12 344,05					



COMPTES 2021

Compte	Désignation	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
680	MILITAIRES	28 677,25	201 273,90	24 900,00	180 000,00	75 673,20	116 696,70
680.3114.00	Achats de matériel	3 767,40		3 500,00		918,35	
680.3123.00	Electricité	7 775,60		5 000,00		4 027,35	
680.3124.00	Chauffage	13 107,80		10 000,00		8 382,75	
680.3141.00	Entretien courant des bâtiments	4 026,45		6 300,00		62 344,75	
680.3182.00	Frais de téléphones			100,00			
680.4271.00	Locations		201 273,90		180 000,00		67 736,30
680.4363.00	Remboursements de dommages						48 960,40



COMPTES 2021

Compte	Désignation	Comptes 2021			Budget 2021			Comptes 2020		
		Charges	Revenus		Charges	Revenus		Charges	Revenus	
7	SERVICE SOCIAL	8 015 092,87	732 365,87		7 930 500,00	99 000,00		7 601 199,71	656 094,73	
711	SERVICE SOCIAL	2 660 577,57	375 905,87		2 575 000,00	99 000,00		2 273 476,96	422 774,73	
711.3011.00	Traitements (TSHM)	121 644,75			121 700,00			119 395,10		
711.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	10 731,55			11 400,00			10 494,35		
711.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	18 237,60			18 600,00			17 854,20		
711.3050.00	Assurances	384,10			800,00			376,40		
711.3141.00	Entretien des locaux du jardin d'enfants	3 994,60			5 000,00			4 580,40		
711.3329.00	Amortissement Relance Covid-19	219 189,44								
711.3525.00	ARASAPE - Agence AAS	256 495,16			273 000,00			252 561,18		
711.3525.20	ARASAPE - LAJE	1 565 921,97			1 648 000,00			1 457 105,88		
711.3653.00	Association pour la jeunesse aiglonne	227 876,05			235 000,00					
711.3654.20	COVID-19 - frais divers							149 576,95		
711.3655.00	Subvention à l'Entraide familiale	7 500,00			7 500,00			7 500,00		
711.3655.10	Pirouette - subvention communale	30 000,00			30 000,00			30 000,00		
711.3655.11	FAJE - accueil de jour des enfants	52 590,00			51 000,00			51 085,00		
711.3655.13	Association AMIS	45 000,00			55 000,00			45 000,00		
711.3655.14	Intégration	1 500,00			8 000,00			1 500,00		
711.3665.00	Aide complémentaire communale	99 512,35			110 000,00			111 847,50		
711.3904.00	Petit Mousses - location imputée							14 600,00		
711.4361.00	Remboursements de traitements		89 866,45			90 000,00			89 111,15	
711.4525.00	ARASAPE - solde année précédente								23 162,53	
711.4525.10	ARASAPE - RAS		17 918,98			9 000,00				
711.4809.00	Prélèvement sur le fonds de réserve		268 120,44						310 501,05	
720	PREVOYANCE SOCIALE CANTONALE	5 326 631,00	356 460,00		5 327 000,00			5 299 793,00	233 320,00	
720.3515.00	Facture sociale	5 326 631,00			5 327 000,00			5 299 793,00		
720.4515.00	Facture sociale - solde année précédente		356 460,00						233 320,00	
730	SUBVENTIONS AUX ETABLISSEMENTS HOSPITALIERS ET GERIATRIQUES	2 000,00			2 000,00			2 000,00		
730.3659.00	Don "Enfants et Hôpital"	2 000,00			2 000,00			2 000,00		
750	OFFICE DU TRAVAIL	25 884,30			26 500,00			25 929,75		
750.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	157,05			300,00			150,40		
750.3181.00	Frais de ports	143,95			200,00			144,60		
750.3182.00	Frais de téléphones	583,30			1 000,00			634,75		
750.3515.00	Participation communale ARASAPE	25 000,00			25 000,00			25 000,00		



COMPTES 2021

Compte		Désignation	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
			Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
8		SERVICE DES EAUX	1 724 270,10	1 724 270,10	1 478 300,00	1 478 300,00	2 068 713,05	2 068 713,05
810		SERVICE DES EAUX	1 724 270,10	1 724 270,10	1 478 300,00	1 478 300,00	2 068 713,05	2 068 713,05
810.3011.00		Traitements	409 590,20		387 000,00		407 654,35	
810.3030.00		Cotisations AVS/AC/AF	34 319,65		35 600,00		37 708,40	
810.3040.00		Cotisations à la Caisse de pensions	37 891,45		56 800,00		60 942,70	
810.3050.00		Assurances	2 369,80		4 300,00		3 352,90	
810.3060.00		Indemnités et remboursements de frais			1 000,00		348,45	
810.3091.00		Frais de formation	1 860,00		3 500,00		2 330,00	
810.3101.00		Imprimés et fournitures de bureau	185,85		1 000,00		346,90	
810.3114.00		Achats de matériel et de compteurs	75 130,10		120 000,00		92 352,20	
810.3123.00		Electricité	26 930,05		35 000,00		31 339,85	
810.3124.00		Carburant	534,20		1 000,00		574,60	
810.3133.00		Achat de produits de désinfection			1 500,00		760,00	
810.3144.00		Entretien des réservoirs	94 173,00		77 000,00		86 524,60	
810.3144.10		Entretien du réseau	353 860,48		330 000,00		299 880,16	
810.3154.00		Entretien du matériel et des compteurs	185,90		1 000,00		140,25	
810.3155.00		Entretien des véhicules	3 081,45		2 000,00		2 416,20	
810.3162.00		Redevances d'utilisation payées à l'Etat	6 373,00		7 000,00		7 113,00	
810.3181.00		Frais de ports	904,45		1 500,00		1 309,85	
810.3182.00		Frais de téléphones	2 926,50		3 500,00		2 928,60	
810.3185.00		Frais d'analyses	4 893,40		8 000,00		5 635,00	
810.3186.00		Primes d'assurances des véhicules	2 002,60		2 200,00		3 317,20	
810.3193.00		Cotisations à des institutions de droit privé	3 913,75		4 000,00		3 894,45	
810.3329.00		Amortissement du réseau			301 700,00		116 171,65	
810.3813.00		Atribution au fonds de réserve service des eaux	577 429,97				816 001,99	
810.3902.00		Service informatique - Imputation interne	76 699,10		85 000,00		76 984,90	
810.3902.10		Imputation interne des assurances	3 312,20		3 700,00		3 161,85	
810.3903.00		Imputation interne de carburant	1 703,00		1 000,00		1 523,00	
810.3909.00		Intérêts et frais administratifs imputés	4 000,00		4 000,00		4 000,00	
810.4341.00		Taxes de raccordement		481 817,25		300 000,00		884 199,85
810.4351.00		Finances d'abonnement		1 188 545,35		1 150 000,00		1 129 611,85
810.4356.00		Facturation de services à des tiers		9 271,70		10 000,00		8 327,45
810.4361.00		Remboursements de traitements		25 426,00				26 854,10
810.4903.00		Imputation interne eaux bâtiments		19 209,80		18 300,00		19 719,80



COMPTES 2021 - CHARGES ET REVENUS PAR NATURE

Compte	Désignation	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3	Charges par nature	50 287 735,07		47 078 300,00		49 743 812,71	
30	Autorités et personnel	10 078 959,00		10 029 400,00		9 622 882,90	
3001	Rétributions des autorités	534 589,80		477 000,00		468 206,30	
3003	Jetons de présence	84 163,50		50 000,00		53 590,00	
3011	Traitements du personnel	6 936 903,05		6 856 200,00		6 664 691,15	
3013	Soldes	335 877,80		320 000,00		305 577,65	
3030	AVS/AC/AI/AFA	681 981,35		676 500,00		659 971,25	
3040	Caisse de pensions	964 601,60		1 011 200,00		936 729,45	
3050	Assurances maladie et accidents	59 459,40		60 600,00		59 949,60	
3060	Indemnisations et remboursements de frais	19 429,65		32 300,00		24 311,25	
3066	Subsistance SDIS	9 123,90		14 000,00		10 940,40	
3080	Vignolage	286 572,80		355 000,00		293 023,00	
3090	Charges diverses des autorités et du personnel	53 849,10		61 000,00		45 514,75	
3091	Frais de formation	96 263,65		99 100,00		63 575,70	
3092	Frais de recherche de personnel	10 146,05		10 000,00		29 588,15	
3093	Frais sanitaires SDIS	5 997,35		6 500,00		7 214,25	
31	Biens, services, marchandises	9 391 134,07		9 982 500,00		8 476 994,82	
3101	Imprimés et fournitures de bureau	145 515,30		127 800,00		87 697,25	
3102	Documentation, annonces	118 093,68		123 000,00		79 831,13	
3111	Achat mobilier, machines, équipements techniques de bureau	171 604,96		148 800,00		175 603,43	
3112	Achat de mobilier scolaire	73 213,90		77 000,00		79 569,09	
3114	Achat de matériel d'exploitation et d'entretien	200 187,07		310 800,00		215 300,74	
3115	Achat de véhicules	437 868,00		442 100,00		111 981,00	
3116	Achat d'équipements et matériel spécialisés	19 638,50		46 000,00		35 606,20	
3122	Gaz	317 830,75		353 000,00		262 246,15	
3123	Electricité	416 475,75		500 900,00		423 971,20	
3124	Combustibles et carburant	254 930,80		223 800,00		190 351,70	
3133	Produits et fournitures de nettoyage	102 213,16		113 500,00		78 130,65	
3134	Produits pour cultures diverses	14 154,00		12 000,00		6 199,80	
3135	Achat de matières premières	93 015,55		60 000,00		27 306,45	
3139	Achat d'autres matières	235,00		500,00			
3141	Entretien et amélioration des immeubles	1 129 798,75		1 184 000,00		1 158 280,20	



COMPTES 2021 - CHARGES ET REVENUS PAR NATURE

Compte	Désignation	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3142	Entretien des routes	563 770,45		690 000,00		631 462,25	
3143	Entretien et amélioration signalisation et éclairage	407 909,05		336 000,00		552 754,20	
3144	Entretien des canalisations	731 065,43		707 000,00		582 335,36	
3145	Entretien des terrains	199 459,30		218 000,00		162 987,05	
3146	Entretien des forêts et des parcelles	104 602,80		182 000,00		217 726,75	
3147	Entretien des cours d'eau	35 964,65		120 000,00		-173 225,15	
3151	Entretien du mobilier, machines et matériel divers	71 697,00		74 200,00		58 128,30	
3152	Entretien du mobilier scolaire	17 150,25		14 500,00		6 114,10	
3154	Entretien des machines et du matériel	214 288,43		165 500,00		103 320,95	
3155	Entretien des véhicules	67 510,95		64 000,00		71 192,65	
3156	Entretien des équipements	169 528,12		160 000,00		117 422,86	
3161	Loyers divers	189 913,60		185 000,00		181 884,40	
3162	Redevances d'utilisation	6 373,00		7 000,00		7 113,00	
3163	Location d'équipements techniques de bureau	30 574,50		15 000,00		23 383,50	
3170	Réceptions et manifestations	130 945,35		209 000,00		78 739,30	
3180	Cours de ski	9 350,00		10 000,00		10 433,50	
3181	Frais de ports et taxes CCP	46 588,39		46 700,00		52 257,30	
3182	Frais de téléphones	15 332,20		28 600,00		17 629,50	
3183	Frais bancaires	19 248,16		20 000,00		14 988,33	
3185	Honoraires divers et frais	862 539,00		905 500,00		754 596,05	
3186	Primes d'assurances	252 131,85		268 000,00		254 987,15	
3187	Emoluments	214 839,27		215 000,00		228 545,13	
3188	Frais d'élimination et transports (yc ordures)	1 362 040,15		1 423 000,00		1 410 715,05	
3189	Frais divers	11 713,45		9 000,00		13 927,05	
3191	Taxe fédérale EU (Finance micropolluants)	93 816,00		93 000,00		91 251,00	
3192	Taxes sur les véhicules	3 899,70		3 500,00		4 046,50	
3193	Cotisations	43 765,60		45 800,00		42 813,00	
3199	TVA	20 342,25		44 000,00		27 390,75	
32	Intérêts charges	940 492,25		573 400,00		1 256 004,92	
3210	Intérêts sur les dettes à court terme	1 846,60		3 100,00		2 023,62	
3223	Intérêts sur les dettes à long terme	550 110,65		570 300,00		608 231,30	
3290	Parts aux gains parcelle BCVs	388 535,00				645 750,00	



COMPTES 2021 - CHARGES ET REVENUS PAR NATURE

Compte	Désignation	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
33	Amortissements	3 429 274,42		3 669 900,00		6 424 555,43	
3301	Amortissement de créances	304 920,13		450 000,00		339 526,03	
3303	Amortissement terrains et immeubles			62 000,00		2 434 160,00	
3311	Amortissement des ouvrages de génie civil	1 119 893,75		1 243 300,00		1 259 257,75	
3312	Amortissement des bâtiments	1 492 499,30		1 392 400,00		1 466 942,00	
3313	Amortissement des machines et du mobilier			50 000,00			
3316	Amortissement Place de la Gare	150 210,80		170 500,00		170 500,00	
3320	Amortissements supplémentaires	142 561,00				528 777,65	
3329	Amortissements	219 189,44		301 700,00		225 392,00	
35	Remboursements à des collectivités publiques	19 651 503,56		19 571 100,00		18 862 117,63	
3510	Part à des charges cantonales	452 025,00		451 000,00		448 513,50	
3512	Charges cantonales pour l'enseignement	23 452,10		66 000,00		61 431,65	
3515	Charges cantonales pour la prévoyance sociale	5 351 631,00		5 352 000,00		5 324 793,00	
3517	Charges cantonales pour les entreprises de transports	2 611 150,65		2 315 000,00		2 174 371,90	
3518	Part aux frais du garde forestier	43 338,50		50 000,00		37 307,30	
3520	Fonds de péréquation	5 379 000,00		5 379 000,00		5 375 000,00	
3521	Participations à d'autres charges	3 841 709,73		3 913 100,00		3 691 973,62	
3522	Ecolages	13 552,00		20 000,00		19 889,60	
3524	Site régional des déchets carnés			5 000,00			
3525	Charges de prévoyances sociales autres Communes	1 822 417,13		1 921 000,00		1 709 667,06	
3526	Participations à des charges d'aménagement	113 227,45		99 000,00		19 170,00	
36	Aides et subventions à des institutions privées	1 752 388,87		2 023 000,00		1 906 301,62	
3652	Enseignement et cultes	101 940,60		108 000,00		98 144,00	
3653	Culture, loisirs et sports	1 105 177,45		1 254 500,00		1 205 670,95	
3654	Santé publique	35 564,70		60 000,00		195 520,15	
3655	Entraide familiale, Planning familial	136 590,00		151 500,00		135 085,00	
3657	Participations diverses	181 783,65		260 000,00		96 858,00	
3658	Contributions diverses	7 782,92		15 000,00		10 741,72	
3659	Dons, aides et subventions	29 930,55		34 000,00		36 769,10	
3663	Aide individuelle pour le sport et la culture	54 106,65		30 000,00		15 665,20	
3665	PC communales	99 512,35		110 000,00		111 847,50	



COMPTES 2021 - CHARGES ET REVENUS PAR NATURE

Compte	Désignation	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
38	Attribution aux fonds de réserve	4 141 171,45		330 300,00		2 384 708,39	
3803	Bâtiments	1 700 000,00					
3804	Routes et infrastructures	74 371,04		330 000,00		217 765,57	
3809	Attribution au fonds de réserve	1 789 370,44		300,00		760 501,05	
3811	Epuration des eaux					555 269,58	
3813	Service des eaux	577 429,97				816 001,99	
3818	Fonds énergétique durable					35 170,20	
39	Imputations internes	902 811,45		898 700,00		810 247,00	
3902	Biens, services et marchandises	271 645,75		289 400,00		262 983,30	
3903	Eau, énergie et combustible	298 093,70		296 300,00		263 637,70	
3904	Loyers et redevances					14 600,00	
3909	Intérêts et divers	333 072,00		313 000,00		269 026,00	
4	Revenus par nature	50 340 102,91		47 124 550,00		49 747 820,35	
40	Impôts	22 262 908,39		21 511 000,00		21 848 200,21	
4001	Revenu personnes physiques	12 422 451,02		12 800 000,00		12 062 183,04	
4002	Fortune personnes physiques	2 014 234,93		1 750 000,00		1 793 352,62	
4003	Impôt à la source	652 004,54		595 000,00		616 265,24	
4006	Impôt frontaliers	1 208 164,90		1 005 000,00		1 288 148,80	
4011	Personnes morales - bénéfice	1 484 775,10		1 500 000,00		2 492 594,48	
4012	Personnes morales - capital	120 642,40		100 000,00		100 959,25	
4013	Personnes morales - impôt complémentaire	242 822,05		250 000,00		183 083,15	
4020	Impôt foncier	2 208 859,85		2 200 000,00		2 146 829,70	
4040	Droits de mutation	1 358 488,40		750 000,00		765 608,15	
4050	Impôt successions et donations	410 971,70		500 000,00		239 381,00	
4061	Impôt sur les chiens	57 400,00		60 000,00		56 150,00	
4062	Taxes sur les divertissements					2,10	
4064	Taxes sur les appareils automatiques	3 500,00		1 000,00		2 900,00	
4090	Impôt récupéré après défalcons	78 593,50				100 742,68	
41	Patentes et concessions	7 117 537,72		905 000,00		739 578,30	
4101	Boissons - tabacs	62 359,85		80 000,00		55 118,95	
4112	Redevance Romande Energie	655 177,87		825 000,00		684 459,35	



COMPTES 2021 - CHARGES ET REVENUS PAR NATURE

Compte	Désignation	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
42	Revenus du patrimoine		4 442 354,62		4 459 200,00		4 671 601,41
4221	Capitaux du patrimoine financier		685 501,82		700 000,00		597 945,29
4231	Loyers du patrimoine financier		1 050 538,65		1 233 100,00		975 305,90
4232	Loyers des terrains		580 814,45		560 000,00		629 139,60
4242	Gains comptables sur les immeubles		935 261,20		450 000,00		1 367 334,00
4271	Loyers des immeubles administratifs		555 959,11		563 100,00		377 819,20
4272	Redevances d'utilisation du domaine public et administratif		634 279,39		953 000,00		724 057,42
43	Taxes, émoluments, produits des ventes		5 838 083,87		5 122 800,00		7 074 051,75
4301	Taxes non-pompier		1 015,80				200,00
4309	Taxes compensatoires		21 250,00		300,00		
4312	Emoluments de l'Office de la population		83 467,39		80 000,00		77 846,70
4313	Divers permis		107 867,30		120 000,00		108 807,10
4319	Emoluments administratifs divers		100,00		1 000,00		610,00
4341	Taxes de raccordement et d'utilisation		746 407,78		500 000,00		1 743 752,45
4342	Taxes périodiques		2 358 470,50		2 151 500,00		2 198 703,40
4351	Ventes de produits divers (eau)		1 188 545,35		1 150 000,00		1 129 611,85
4355	Exploitations viticoles et sylvicoles		463 139,20		505 000,00		616 432,95
4356	Facturation de services		72 673,11		87 000,00		111 261,65
4359	Prestations diverses		27 762,61		16 000,00		8 254,00
4361	Remboursements de traitements		526 124,59		309 000,00		484 705,00
4362	Remboursements de frais		223 677,69		182 000,00		377 003,85
4363	Remboursements de dommages		7 463,55		1 000,00		199 689,60
4370	Amendes		334,95				
4392	Bibliothèque		9 784,05		20 000,00		17 173,20
44	Part à des recettes cantonales		430 680,60		259 000,00		418 869,10
4411	Gains immobiliers		428 650,15		250 000,00		415 357,65
4412	Taxe CO2		2 030,45		9 000,00		3 511,45
45	Participation du canton		14 216 906,67		12 558 800,00		12 755 067,38
4511	Participation du canton		38 244,65		46 000,00		23 992,65
4512	Participation aux charges pour l'enseignement		343 913,70		280 000,00		321 109,05
4515	Participation aux charges pour la prévoyance sociale		356 460,00				233 320,00



COMPTES 2021 - CHARGES ET REVENUS PAR NATURE

Compte	Désignation	Comptes 2021		Budget 2021		Comptes 2020	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4516	Participation aux cours d'eau						646,20
4518	Participation aux charges forestières		47 136,00		120 000,00		162 452,30
4520	Fonds de péréquation		13 073 209,00		11 729 000,00		11 656 632,00
4521	Participations des Communes		337 286,89		372 800,00		331 563,65
4525	ARASAPE - solde année précédente		17 918,98		9 000,00		23 162,53
4528	Participation des Communes		2 737,45		2 000,00		2 189,00
46	Participations et subventions de tiers		394 165,35		391 500,00		348 903,80
4651	Subsides de l'ECA		344 446,20		340 000,00		319 507,75
4653	Participations diverses		9 560,00				
4657	Rétrocession sur le carburant		1 279,55		1 500,00		1 326,45
4658	Taxes de séjour		38 879,60		50 000,00		28 069,60
48	Prélèvements sur les fonds de réserve		1 134 654,24		1 018 550,00		1 081 301,40
4804	Routes		392 250,00		302 250,00		302 250,00
4809	Autres fonds de réserve		678 910,04		380 000,00		779 051,40
4811	Epuration des eaux		63 494,20		186 300,00		
4816	Prélèvement sur le fonds de réserve				150 000,00		
49	Imputations internes		902 811,45		898 700,00		810 247,00
4902	Biens, services et marchandises		271 645,75		289 400,00		262 983,30
4903	Eau, énergie et combustible		298 093,70		296 300,00		263 637,70
4904	Loyers et redevances						14 600,00
4909	Intérêts et divers		333 072,00		313 000,00		269 026,00

BILAN DE LA BOURSE COMMUNALE



MUNICIPALITÉ D'AIGLE

**ASSOCIATIONS DE COMMUNES,
ENTENTES INTERCOMMUNALES
ET AUTRES REGROUPEMENTS
DE DROIT PUBLIC**

EPOC – POLICE DU CHABLAIS VAUDOIS

Forme Juridique

Association de Communes

Réviseur

Fidal – Fiduciaire Lambelet SA, Lausanne

ORPC DISTRICT AIGLE

Forme Juridique

Association de Communes

Réviseur

Hervest Fiduciaire SA, Lausanne

**AISGIA – ASSOCIATION INTERCOMMUNALE
DU STAND DES GRANDES ILES D'AMONT**

Forme Juridique

Association de Communes

Réviseur

FidAlp Audit & Consulting SA, Aigle

**ARASAPE – ASSOCIATION RÉGIONALE
D'ACTION SOCIALE DU DISTRICT D'AIGLE
ET PAYS-D'ENHAUT**

Forme Juridique

Association de Communes

Réviseur

Nofival SA, Aigle

**AERA – ASSOCIATION RÉGIONALE
POUR L'ÉPURATION DES EAUX USÉES
DE LA RÉGION D'AIGLE**

Forme Juridique

Association de Communes

Réviseur

Nofival SA, Aigle



Actif	31.12.2020	31.12.2021
Disponibilités	2 190 656,48	4 232 080,58
Caisse	38 406,85	21 980,30
Poste	828 480,12	1 605 617,71
Raiffeisen	164 528,21	153 655,74
Union de Banques Suisses SA	13 695,95	17 109,60
Banque cantonale vaudoise	858 133,95	2 128 485,09
Banque cantonale du Valais	6 519,40	9 625,30
Banque cantonale vaudoise - Cinérive SA	280 892,00	295 606,84
Débiteurs et comptes courants	8 959 272,56	9 096 702,00
Comptes courants débiteurs	451 960,44	472 840,19
Débiteurs	2 040 977,23	1 960 666,57
Administration Cantonale des Impôts	6 466 334,89	6 663 195,24
Placements du patrimoine financier	48 204 345,00	47 110 025,00
Titres	949 305,00	949 305,00
Terrains et bâtiments	46 716 120,00	45 621 800,00
Forêts	538 920,00	538 920,00
Transformations Novassalles	0,00	0,00
Placements du patrimoine administratif	0,00	0,00
Titres et papiers-valeurs	0,00	0,00
Actifs transitoires	3 828 437,99	3 256 207,60
Compte de liaison entre deux périodes comptables	3 828 437,99	3 256 207,60
Investissements du patrimoine administratif	55 048 080,60	60 807 457,77
Terrains et bâtiments pour mémoire	1,00	1,00
Mobilier, machines et véhicules pour mémoire	1,00	1,00
Réseau d'égouts	0,00	0,00
Construction nouvelle salle de gymnastique	312 833,25	248 833,25
Place de la Gare	1 457 112,55	1 374 612,55
Reconstruction Pont du Châtelard	534 242,85	453 842,85
Nouvelles constructions scolaires	4 396 249,15	4 104 249,15
Equipement de Pautex (Ourasi)	44 606,20	35 606,20
Chemin de Champex - suite	349 238,85	314 738,85
Remplacement Pont de la Valerette	416 256,40	401 956,40
Nouvelle caserne SDIS	578 546,49	503 546,49
Route d'Evian/Industrielle	524 733,10	454 733,10
Chemin de la Rapille	206 132,75	174 632,75
Chemin de la Biole	363 522,45	342 022,45
Chemin des Lieugex	323 813,25	260 563,25
Chemin des Combasses	102 319,55	87 319,55
Route d'Ollon	975 061,65	857 693,65
Chemin des Iles	808 624,30	783 624,30



Actif	31.12.2020	31.12.2021
Chemin de Marjolin	423 106,35	390 106,35
Réfection Avenue du Chamossaire	484 418,30	459 418,30
Pavillons des Ormonts (Michel Mayor)	3 959 907,00	3 747 907,00
Bâtiments scolaires	20 210 552,34	23 576 507,98
Consolidation mur "Fontanney-En La Vuettaz"	22 249,00	11 249,00
Trottoir et réfection chemin du Châtelard	506 854,15	452 027,59
Rénovation Pinte communale	145 054,55	102 054,55
Chemins AF	968 936,80	923 936,80
Rue du Collège	762 493,39	732 493,39
Rue de la Gare et Colomb	81 059,65	81 059,65
Route des Ormonts et Pont de Revouttaz	92 333,70	92 333,70
Aménagement parcelle BCVs	241 855,80	211 855,80
Ponts Farettas et Sapeurs	576 940,30	499 900,70
Réfection Rue Sous-le-Bourg	341 017,40	322 017,40
Giratoire Margencel	669 536,95	642 457,85
Collecteur EU Golf-Les Melleys	8 843,60	8 843,60
Ancienne Maison de Ville	1 009 081,56	702 230,56
Passage à niveau TPC	176 000,00	165 000,00
Infrastructures routières les Iles IV	580 502,20	539 002,20
Infrastructures routières les Iles V	341 317,15	315 067,15
Infrastructures routières les Iles VI	475 085,00	485 377,35
Rue Margencel	311 557,80	334 255,45
Chemins AF - 2ème étape	50 805,00	75 543,00
Chemin de la Mêlée (UCI)	672 359,30	629 859,30
Crédit complémentaire Pavillon scolaire DDM	6 635 256,31	6 994 151,96
Aménagement du territoire	-73 087,70	-73 087,70
Réfection enrobé route Industrielle	235 901,00	223 801,00
Réaménagement et agrandissement Parking Chevron	760 733,30	708 280,70
Etude STEP Régionale	341 311,70	341 311,70
Aménagement cour d'école Grande Eau	448 591,25	583 807,10
Installations sportives extérieures Planchette	1 440 000,00	1 430 798,70
Réfection chemin de Marjolin	14 862,15	567 756,10
Place pose et dépose EMS-ECC Sillon	8 992,95	190 787,25
Aménagement rue du Rhône	20 463,00	59 343,80
Réalisation 2ème tronçon chemin de la Biole	8 077,00	252 318,80
Aménagement Place du Marché	10 314,00	426 793,15
Réfection ruelle Sous-le-Bourg	11 847,00	244 538,20
Construction EEG (Espace Evénements Glariers)	761 270,55	1 935 845,10
Relance Covid-19 (Aide aux entreprises)	-81 613,99	0,00
Service des eaux	0,00	0,00
Route de Transit	0,00	16 793,90
Digue protection Châble-Croix	0,00	48 778,40
Chemin de l'Hôpital	0,00	17 500,00
Réorganisation Place de la Gare	0,00	22 823,10
Route de Lausanne	0,00	10 770,00
Réfection ouvrages d'art (4 et 5)	0,00	7 640,10
Rénovation et agrandissement Hôtel de Ville	0,00	892 140,20
Garages "Alpes 4"	0,00	6 084,75
	118 230 792,63	124 502 472,95



Passif			31.12.2020	31.12.2021
Engagements			1 867 827,16	2 277 413,80
Banque cantonale vaudoise			0,00	0,00
Débiteurs momentanément créanciers			245 209,41	263 964,75
Comptes courants créanciers			149 540,10	119 447,95
Créanciers collectifs			1 473 077,65	1 894 001,10
Emprunts à long terme			68 507 592,00	73 414 920,00
UBS SA (29.02.2024)	0,70%	2019 - Emprunt	3 658 000,00	3 487 000,00
BCV (28.09.2021)	0,70%	2015 - Emprunt	2 150 000,00	0,00
BCV (28.09.2030)	0,46%	2021 - Emprunt	0,00	1 950 000,00
BCV (12.12.2021)	1,78%	2011 - Emprunt	2 200 000,00	0,00
BCV (10.12.2030)	0,50%	2021 - Emprunt	0,00	2 100 000,00
Emprunt LIM (31.12.2023)	0,00%	2008 - Place de la Gare	252 400,00	167 600,00
Emprunt LADE	0,00%	2011 - VLS	14 000,00	11 200,00
Emprunt LADE	0,00%	2036 - Chemin des Iles	192 000,00	180 000,00
Emprunt LADE	0,00%	2039 - Parcelle BCVs	5 734 960,00	5 433 120,00
CIP (31.07.2023)	0,05%	2020 - Emprunt	1 000 000,00	1 000 000,00
CPEV (30.06.2022)	1,55%	2014 - Emprunt	805 000,00	775 000,00
RP (16.02.2024)	0,00%	2021 - Emprunt	0,00	3 000 000,00
Rentes GE (30.05.2023)	3,87%	2008 - Emprunt	2 000 000,00	2 000 000,00
Vaudoise (25.02.2028)	1,87%	2013 - Emprunt	2 000 000,00	2 000 000,00
SUVA (18.05.2024)	1,50%	2012 - Emprunt	2 800 000,00	2 800 000,00
SUVA (26.08.2027)	0,40%	2016 - Emprunt	3 300 000,00	3 300 000,00
Raiffeisen (31.12.2022)	0,535%	2018 - Emprunt	2 000 000,00	2 000 000,00
BCG (14.01.2026)	2,36%	2011 - Emprunt	2 750 000,00	2 500 000,00
Postfinance (04.08.2026)	2,39%	2011 - Emprunt	1 980 000,00	1 800 000,00
Postfinance (03.06.2029)	1,81%	2014 - Emprunt	2 050 000,00	1 975 000,00
BCVs (29.01.2015)	1,03%	2015 - Emprunt	1 640 000,00	1 580 000,00
BCVs - solde parcelle	0,00%	2015 - Reconnaiss. dette	5 031 232,00	4 676 000,00
Postfinance (03.06.2030)	1,23%	2015 - Emprunt	2 250 000,00	2 100 000,00
SUVA (05.04.2029)	0,64%	2017 - Emprunt	1 820 000,00	1 760 000,00
SUVA (05.10.2023)	0,20%	2018 - Emprunt	5 880 000,00	5 820 000,00
Luzern. Pens. (28.02.2025)	0,20%	2019 - Emprunt	3 000 000,00	3 000 000,00
SUVA (07.11.2031)	0,33%	2019 - Emprunt	6 000 000,00	6 000 000,00
Publica (20.05.2021)	0,05%	2020 - Emprunt	4 000 000,00	0,00
BCG (14.08.2035)	0,50%	2020 - Emprunt	4 000 000,00	4 000 000,00
VZ Bank AG (20.05.2031)	0,28%	2021 - Emprunt	0,00	5 000 000,00
AXA (30.05.2033)	0,48%	2021 - Emprunt	0,00	3 000 000,00
Passifs transitoires			5 374 428,89	3 270 309,52
Compte de liaison entre deux périodes comptables			5 374 428,89	3 270 309,52



Passif		31.12.2020	31.12.2021
Financements spéciaux et fonds de réserve		37 947 426,13	40 953 943,34
Terrains industriels		11 160 821,50	10 518 571,50
Contributions aux frais d'aménagement de quartiers		4 500 000,00	4 500 000,00
Abattoirs		77 697,99	77 697,99
Fonds d'urbanisme et d'oeuvres d'art		391 789,50	320 999,90
Salles publiques aiglones (sport, culture et animation)		6 000 000,00	6 700 000,00
Fonds parcomètres/Radar/Places de parc		3 857 993,99	3 842 365,03
Nouvelles constructions scolaires, pré et parascolaires		1 000 000,00	1 000 000,00
Reboisement compensatoire		10 775,00	32 025,00
Eaux		3 614 976,29	4 192 406,26
Epuration		1 571 901,19	1 508 406,99
GEDE Chablais		146 138,48	146 138,48
Novassalles		1 000 000,00	1 000 000,00
Margencel 13		624 049,70	624 049,70
Provision pour pertes sur débiteurs		1 426 000,00	1 426 000,00
Fonds énergétique durable		469 502,84	469 502,84
Aménagement routier UCI		55 000,00	55 000,00
Livre historique d'Aigle		40 779,65	40 779,65
Animation sportive exceptionnelle		230 000,00	230 000,00
Organisation internationale de renommée		170 000,00	170 000,00
Piscines extérieure et couverte		600 000,00	600 000,00
Réserve spéciale pour crises économiques ou sanitaires		1 000 000,00	1 000 000,00
Réserve spéciale pour la transition énergétique		0,00	1 000 000,00
Rénovation du patrimoine communal		0,00	1 000 000,00
Fonds pour le soutien aux activités économiques locales		0,00	500 000,00
Capital		4 533 518,45	4 585 886,29
Cautionnements solidaires			
En faveur de :			
Stand de tir - part d'Aigle	52 008,00		
Association Musée vaudois vigne et vin	87 200,00		
Fondation CMC	642 830,00		
Club Alpin suisse	17 320,00		
Fondation chablaisienne d'aide à l'insert	<u>5 000 000,00</u>		
	5 799 358,00		
Taux moyen des intérêts bancaires			
	2016 - 2.42 %		
	2017 - 2.14 %		
	2018 - 1.94 %		
	2019 - 1.49 %		
	2020 - 1.12 %		
	2021 - 0.88 %		
		118 230 792,63	124 502 472,95



Inventaire des titres au 31 décembre 2021

Désignation	En dépôt	Valeur nominale	Total	Numéro de valeur	Estimation fiscale au 31.12.2021	Valeur au bilan	Rendement
Patrimoine Financier							
76 648 Actions Holidgaz SA	BCV	10,00	766 480,00	2050274	13 873 288,00	766 480,00	459 888,00
14 Schweizer Zucker AG - Frauenfeld	BCV	10,00	140,00	623401	379,40	0,00	0,00
60 Actions Tunnel du Grand-Saint-Bernard	BCV	500,00	30 000,00	256685	0,00	30 000,00	0,00
51 Actions SI Le Toucan SA	Safe	1 000,00	51 000,00		51 000,00	51 000,00	10 200,00
96 Actions SI L'Emeraude	Safe	1 000,00	96 000,00		96 000,00	96 000,00	9 600,00
10 Actions CRIDEC SA	BCV	1 000,00	10 000,00	157735	0,00	0,00	300,00
1104 Actions Télé-Leysin SA	BCV	1,00	1 104,00	13435754	0,00	0,00	0,00
25 Actions Romande Energie Holding SA	BCV	25,00	625,00	2560733	34 125,00	625,00	900,00
1 Part sociale Raiffeisen	Safe	200,00	200,00		200,00	200,00	5,00
1 Part sociale Centre funéraire Chablais-Riviera	Safe	5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00	0,00
Patrimoine Administratif							
10 Actions SI Les Agites SA	Safe	25,00	250,00		0,00	0,00	0,00
10 Parts Association Forestière Vaudoise	Safe	250,00	2 500,00		0,00	0,00	0,00
31 Parts Société coopérative vinicole d'Aigle	Safe	100,00	3 100,00		0,00	0,00	0,00
2 Parts BVA Holding	Safe	100,00	200,00		0,00	0,00	0,00
73 Parts capital coopérative vaudoise de cautionnement	Safe	10,00	730,00		0,00	0,00	
40 Parts coopérative vaudoise de cautionnement hypothécaires	Safe	10,00	400,00		0,00	0,00	
11 Parts du Club d'Aviation des Placettes, Bex	Safe	100,00	1 100,00		0,00	0,00	
1 Part Fondation Espace horloger	Safe	100,00	100,00		0,00	0,00	
2 Parts Association des Jeunes de Vers-l'Eglise	Safe	100,00	200,00		0,00	0,00	
10 Parts Maisons familiales de retraite	Safe	100,00	1 000,00		0,00	0,00	
1 Part Musée de l'étiquette	Safe	5 000,00	5 000,00		0,00	0,00	
1 Part Pinte Vaudoise de Ballenberg	Safe	1 000,00	1 000,00		0,00	0,00	
3000 Parts Société de la Piscine	Safe	50,00	150 000,00		0,00	0,00	
2 Parts Société hippique Aigle-Montreux	Safe	25,00	50,00		0,00	0,00	
357 Actions SATOM SA	Safe	100,00	35 700,00		0,00	0,00	
1 CRTO - Centre Régional Travail et Orientation	Safe	1 000,00	1 000,00		0,00	0,00	
21 600 Actions TPC SA	BCV	10,00	216 000,00	1019087	4 320,00	0,00	
32 548 Actions TPC SA	Safe	10,00	325 480,00		0,00	0,00	
131 Parts "Les ateliers pour handicapés "Lausanne"	BCV	100,00	13 100,00	203735	0,00	0,00	
12 Actions Radio Chablais SA	Safe	100,00	1 200,00		0,00	0,00	
Totaux finals					14 064 312,40	949 305,00	480 893,00



Immeubles	Estimation fiscale			
	N° parcelle	m2	Totale	Patrimoine financier
Av. de la Gare 21 - Mon Séjour	8	11 383	5 600 000,00	5 600 000,00
Rue Farel - Place	33	383	0,00	
Av. de Loës - EPCA	58	5 257	0,00	
Av. de Loës - L'Aiglon	80	567	180 000,00	180 000,00
La Planchette - Pré	98	266	0,00	
Rue Farel - Le Clocher	100	98	220 000,00	220 000,00
Le Bec d'Aigle - Habitation	108	465	1 800 000,00	1 800 000,00
Ancienne Maison de Ville	109	300	3 109 000,00	3 109 000,00
Aux Glariers - Collèges	111	15 012	0,00	
Bâtiments du chantier	116	4 125	364 000,00	364 000,00
Av. des Glariers - Garage	119	185	0,00	
Pl. du Marché - Hôtel-de-Ville	123	4 887	4 130 000,00	4 130 000,00
Av. des Ormonts - Local	128	195	0,00	
Av. du Cloître - Halte ASD	146	1 880	0,00	
Av. du Cloître - vignes	147	2 295	600 000,00	600 000,00
Av. du Chamossaire	164	87	0,00	
Rlle sous le Bourg - Place-jardin, vignes	233	7 480	1 350 000,00	1 350 000,00
Aux Salines - Camp militaire	276	86 702	2 435 000,00	2 435 000,00
Pré Yonnet - Place	279	2 288	0,00	
Rue du Molage - Place	287	793	0,00	
Vers-Pousaz - Vigne	367	3 171	46 000,00	46 000,00
Aux Glariers - Place, jardin	368	5 529	600 000,00	600 000,00
A la Fontaine - place	371	13	0,00	
A la Fontaine - place	379	22	0,00	
A la Fontaine - place	385	1 184	0,00	
A la Fontaine - vignes	386	473	7 000,00	7 000,00
A la Chapelle - Villa St-Pierre	420	5 423	0,00	
A la Chapelle - Place	435	194	0,00	
Clos Maijoz - Vigne	535	4 403	63 000,00	63 000,00
Au Grenier - Vigne-jardin	637	1 542	138 000,00	138 000,00
Au Grenier - Vigne	640	633	56 000,00	56 000,00
Au Cloître - Eglise	669	1 978	0,00	
Au Cloître - WC	671	15	0,00	
Le Château	678	4 242	0,00	
En Paradis - Remise, rural	702	1 029	0,00	
Planchette - Pré	810	5 509	60 000,00	60 000,00
Planchette - Place	812	8 035	150 000,00	150 000,00
Levant - Bâtiment	832	7 052	0,00	
Novassalles	891	12 302	4 900 000,00	4 900 000,00
Novassalles	894	1 363	300 000,00	300 000,00
Novassalles - Place	897	1 277	0,00	
Planchette - Pré, champ	1013	5 154	380 000,00	380 000,00
Lieugex - Pré, champ	1025	18 821	64 000,00	64 000,00
Rte d'Evian - Chapelle	1030	2 171	0,00	
Planchette - Bâtiments scolaires	1031	23 952	0,00	
Lieugex - Bâtiment	1035	1 538	0,00	
Lieugex - Pré, champ	1036	57 631	232 000,00	232 000,00
Sous-le-Grand-Pré - Pré	1037	19 965	0,00	



Immeubles	Estimation fiscale			
	N° parcelle	m2	Totale	Patrimoine financier
Sous-le-Grand-Pré - Pré (DS UCI)	1038	34 356	0,00	
Sous-le-Grand-Pré - Bois	1041	5 346	1 600,00	1 600,00
Essertons - Pré	1092	10 568	2 400,00	2 400,00
Essertons - Bois	1124	3 841	1 500,00	1 500,00
Châlex - Pré	1144	13 580	13 000,00	13 000,00
Châlex - Pré	1145	11 222	13 000,00	13 000,00
Les Isles - Ferme des Bouleaux	1162	35 168	290 000,00	290 000,00
Les Isles - Pré	1163	4 381	237 000,00	237 000,00
Essertons - Pré	1166	99 164	17 000,00	17 000,00
La Biole	1175	27 783	1 600 000,00	1 600 000,00
Pra Neyroud - Pré	1179	33 551	120 000,00	120 000,00
La Mêlée - Bois	1184	30 283	15 000,00	15 000,00
La Mêlée - Dépôt	1185	400	0,00	
Les Méleys - Pré	1191	5 226	2 000,00	2 000,00
La Mêlée - Bois	1192	4 553	2 500,00	2 500,00
La Mêlée - Pré	1193	18 814	16 000,00	16 000,00
Sous-le-Grand-Pré - Pré	1194	5 871	2 000,00	2 000,00
La Mêlée - Bois	1198	37 112	9 000,00	9 000,00
La Mêlée - Pré	1199	13 648	13 000,00	13 000,00
Sous-le-Grand-Pré - Pré	1200	45 071	48 000,00	48 000,00
Les Isles - Pré	1208	26 407	660 000,00	660 000,00
Rosiers - Place-jardin	1213	926	264 000,00	264 000,00
Champex - Pré, champ	1240	10 030	109 000,00	109 000,00
Les Isles	1245	13 980	160 000,00	160 000,00
Les Isles - Bois	1261	37 375	9 000,00	9 000,00
Les Isles - Bois	1262	17 411	4 300,00	4 300,00
Les Isles - Bois	1263	115 818	29 000,00	29 000,00
Essertons - Bois	1273	24 829	6 000,00	6 000,00
Champex - Pré	1279	8 295	322 000,00	322 000,00
Champex - Place	1303	30 630	0,00	
Orlons - Place	1324	4 249	43 000,00	43 000,00
Essertons - Pré	1377	799	0,00	
La Mêlée - Pré	1388	10 727	0,00	
Sous le Grand-Pré	1389	6 822	0,00	
Route d'Evian	1390	3 137	130 000,00	130 000,00
En Revoutaz - Vigne	1426	21 060	258 000,00	258 000,00
La Barme - Bois	1429	4 999	1 000,00	1 000,00
En Semon - Vigne	1447	2 417	28 000,00	28 000,00
En Revoutaz - Bois	1453	4 408	200,00	200,00
Grand Clos-Aymond - Place	1455	1 467	0,00	
En Semon-Dessus - Vignes	1487	1 904	19 000,00	19 000,00
Aux Glariers - Vigne	1512	1 829	15 000,00	15 000,00
Plan d'Essert - Vigne	1551	1 889	22 000,00	22 000,00
Plan d'Essert - Vigne	1552	2 496	30 000,00	30 000,00
A la Fontaine - Couvert	1627	118	0,00	
Praz Neyroud - Station de relevage	1633	203	0,00	
A la Fontaine - Place	1663	38	0,00	



Immeubles	Estimation fiscale			
	N° parcelle	m2	Totale	Patrimoine financier
Plan d'Essert - Vigne	1702	2 895	34 000,00	34 000,00
Plan d'Essert - Place	1703	99	0,00	
Au Chabloz - Vigne	1712	1 300	18 000,00	18 000,00
Au Chabloz - Vigne	1713	6 313	81 000,00	81 000,00
Aux Glariers - Place	1770	853	0,00	
Rue du Molage - Place	1814	1 502	75 000,00	75 000,00
Rue du Molage 39	1820	2 380	180 000,00	180 000,00
Rue du Molage 37 - Médiathèque	1821	1 295	1 360 000,00	1 360 000,00
La Planchette - Place	1859	314	0,00	
Verger des Planches	1869	3 915	0,00	
Au Clos Maijoz, cimetière	1877	10 834	0,00	
En Châble-Croix - Pré, champ	1878	9 684	0,00	
En Châble-Croix - Pré	1881	20 711	3 000,00	3 000,00
En la Cheneau - Bois	1884	1 569 379	171 000,00	171 000,00
En Châlex - Bois	1889	7 140	600,00	600,00
Petit Plantour - Bois	1972	18 186	3 600,00	3 600,00
Au Désert - Bois	1974	145 085	36 000,00	36 000,00
En la Cheneau - Bois	1976	249 755	50 000,00	50 000,00
Au Fayez - Cibleterie	1977	66 912	10 000,00	10 000,00
Aux Farettes - Bois	1979	10 426	3 000,00	3 000,00
Les Farettes - droit de superficie	1981	23	0,00	
Au Fayez - Bois	1985	6 898	900,00	900,00
Au Fayez - Bois - Refuge	1986	1 480	50 000,00	50 000,00
En la Crettaz - Bois	1993	11 725	2 600,00	2 600,00
En Fontanney, réservoir	2006	1 496	0,00	
En la Violette, réservoir	2008	749	0,00	
Aux Pesses - Bois	2032	410 542	26 000,00	26 000,00
Aux Revaires - Pré	2066	9 614	800,00	800,00
Aux Esserches - Bois	2075	255 781	24 000,00	24 000,00
Aux Esserches - Bois	2076	84 690	8 000,00	8 000,00
En Cretallet - Bois	2084	3 922	0,00	
Au Crosex - bois	2095	14 197	3 000,00	3 000,00
Aux Afforêts - bois	2099	2 263	500,00	500,00
En Larrevoin	2101	34 446	5 000,00	5 000,00
Aux Afforêts - Bois	2102	2 200	120,00	120,00
Aux Afforêts - Bois	2103	9 246	2 000,00	2 000,00
En Larrevoin	2104	56 615	100 000,00	100 000,00
Au Désert - bois	2105	5 630	1 000,00	1 000,00
En Vuargniez - Bois	2109	68 973	6 800,00	6 800,00
En Vuargniez - Bois	2117	284 814	15 000,00	15 000,00
En Vuargniez - Bois	2118	124 401	2 300,00	2 300,00
Scex-du-Lièvre - Bois	2119	81 923	1 700,00	1 700,00
Scex-du-Lièvre - Bois	2120	113 280	7 400,00	7 400,00
En la Douve - Bois	2122	23 534	1 500,00	1 500,00
En la Cheneau - Bois	2123	487 960	40 000,00	40 000,00
Rue du Molage - Place	2137	753	0,00	
Orlons - Pré	2142	3 074	0,00	
Ch. de Pré Yonnet	2240	726	0,00	
Pré Yonnet - Pré	2295	461	0,00	
Aux Glariers - Place	2297	1 223	0,00	



Immeubles	Estimation fiscale			
	N° parcelle	m2	Totale	Patrimoine financier
En Péchaud STEP	2337	25 709	0,00	
Sous-le-Grand-Pré - Pré	2338	1 584	12 000,00	12 000,00
Aux Glariers	2358	11	0,00	
Rue du Molage - Place	2414	132	0,00	
Rue du Molage - Place	2415	1 846	0,00	
La Planchette - PPE	2463		0,00	
La Planchette - PPE	2478-1		4 800,00	4 800,00
Rue du Molage - Place	2689	273	0,00	
Pré Russin - Places de parc	2696	540	0,00	
Pré de Croix - Pré	2824	943	47 000,00	47 000,00
Les Iles - Pré, champ	*2839	82 061	3 282 000,00	6 564 880,00
Aux Revaires - Vigne	2882	6 024	47 000,00	47 000,00
Champex - Pré	3102	5 657	226 000,00	226 000,00
Chemin de la Planchette - PPE Battoir	3106		1 206 000,00	1 206 000,00
Aux Glariers	3331	1 685	0,00	
Au Cloître	3393	60	0,00	
En Revoutaz	3432	178	0,00	
Les Isles	3438	501	0,00	
Chemin de la Planchette 17	3439	13 064	0,00	
Sous-le-Grand-Pré - Pré, champ	3666	6 812	266 000,00	266 000,00
La Mêlée	3733	473	0,00	
Les Iles	3770	52 310	0,00	
Champex - Pré	3774	724	0,00	
Les Iles - Pré, champ	3860	4 049	303 000,00	303 000,00
Rue du Rhône - Jardin	3897	35	0,00	
Avenue des Ormonts - Route	3903	32	0,00	
Rue du Rhône - Jardin	3904	34	0,00	
Rue Margencel - Route et Chemin	3905	2	0,00	
Rue Margencel - Route et Chemin	3906	14	0,00	
Les Iles - Pré, champ (DDP2839)	*3911	1 560	0,00	124 800,00
Les Iles - Pré, champ	3917	3 075	128 000,00	128 000,00
Pra Neyroud, Pré, champ	3957	23 371	82 000,00	82 000,00
Les Iles - Pré, champ	3958	2 661	55 000,00	55 000,00
Les Iles - Pré, champ	*3972	8 900	356 000,00	712 000,00
Les Iles - Pré, champ	*3973	18 631	745 000,00	1 490 480,00
Les Iles - Pré, champ (DDP2839)	*3988	7 250	989 000,00	580 000,00
Hôpital, Trottoir	3987	198	0,00	
Les Iles, Pré, champ	*3989	3 258	130 000,00	260 640,00
Les Iles - Pré, champ	*3994	2 340	187 200,00	187 200,00
Leysin - Cretayou - bois	710	10 903	1 300,00	1 300,00
Leysin - Au Crosex - bois	713	8 917	1 300,00	1 300,00
Yvorne - Châble-Rouge - Pré	158	16 026	15 000,00	15 000,00
Yvorne - Les Colluaires - Vignes	2299	8 848	113 000,00	113 000,00
Yvorne - Les Colluaires	2300	14	0,00	
Yvorne - Les Plantaux - Vignes	2325	8 810	113 000,00	113 000,00
				46 160 720,00



Evolution des comptes "Réserves" en 2021

Désignation	Valeur au bilan du 31.12.2020	Attribution par voie budgétaire	Attribution par prélèvement sur bénéfice net d'exploitation	Attribution directe en cours d'exercice	Utilisation en 2021	Valeur au bilan du 31.12.2021
Terrains industriels, infrastructure et achats	11 160 821,50	0,00	0,00	0,00	642 250,00	10 518 571,50
Contributions aux frais d'aménagement de quartiers	4 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 500 000,00
Abattoirs	77 697,99	0,00	0,00	0,00	0,00	77 697,99
Epuration des eaux	1 571 901,19	0,00	0,00	0,00	63 494,20	1 508 406,99
Fonds d'urbanisme et d'oeuvres d'art	391 789,50	0,00	0,00	0,00	70 789,60	320 999,90
Salles publiques aiglonnes (sport, culture et animation)	6 000 000,00	0,00	700 000,00	0,00	0,00	6 700 000,00
Piscines extérieure et couverte	600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600 000,00
Fonds parcomètres/Radar/Places de parc	3 857 993,99	74 371,04	0,00	0,00	90 000,00	3 842 365,03
Nouvelles constructions scolaires, pré et parascolaires	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00
Novassalles	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00
Reboisement compensatoire	10 775,00	21 250,00	0,00	0,00	0,00	32 025,00
Margencel 13	624 049,70	0,00	0,00	0,00	0,00	624 049,70
Service des eaux	3 614 976,29	577 429,97	0,00	0,00	0,00	4 192 406,26
Provision pour pertes sur débiteurs	1 426 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 426 000,00
Fonds énergétique durable	469 502,84	0,00	0,00	0,00	0,00	469 502,84
Organisation internationale de renommée	170 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	170 000,00
GEDE Chablais	146 138,48	0,00	0,00	0,00	0,00	146 138,48
Aménagement routier UCI	55 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 000,00
Animation sportive exceptionnelle	230 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	230 000,00
Livre historique d'Aigle	40 779,65	0,00	0,00	0,00	0,00	40 779,65
Réserve spéciale pour crises économiques ou sanitaires	1 000 000,00	0,00	268 120,44	0,00	268 120,44	1 000 000,00
Réserve spéciale pour la rénovation du patrimoine communal	0,00	0,00	1 000 000,00	0,00	0,00	1 000 000,00
Réserve spéciale pour la transition énergétique	0,00	0,00	1 000 000,00	0,00	0,00	1 000 000,00
Soutien aux activités économiques locales	0,00	0,00	500 000,00	0,00	0,00	500 000,00
Totaux	37 947 426,13	673 051,01	3 468 120,44	0,00	1 134 654,24	40 953 943,34

Etat des investissements, des préavis et des amortissements au 31.12.2021

Préavis	Libellé	Crédit voté brut	Crédit voté net	Investissements au 31.12.20	Investissements 2021	Subsides participations TVA au 31.12.2020	Investissements nets au 31.12.2021	Amortissements antérieurs	Amortissements 2021	Amortissements subsidés, part. tiers et vifs cptes autonomes	Valeur comptable au 31.12.2021
97-08	Construction d'une nouvelle salle de gymnastique	2 100 000,00	1 732 500,00	2 095 494,25	0,00	368 621,00	1 726 873,25	1 414 040,00	64 000,00	0,00	248 833,25
04-07	Nouvelles constructions scolaires	9 144 300,00	9 144 300,00	8 777 149,15	0,00	900,00	8 776 249,15	4 380 000,00	292 000,00	0,00	4 104 249,15
00-01	Equipement de Pauleux	180 000,00	180 000,00	179 606,20	0,00	0,00	179 606,20	135 000,00	9 000,00	0,00	35 606,20
02-09/Com.	Place de la Gare - 1ère étape	3 050 000,00	3 050 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
02-25	Plan directeur localisé de la Gare	240 814,00	240 814,00	6 721 990,15	0,00	126 408,85	6 595 581,30	5 138 468,75	82 500,00	0,00	1 374 612,55
06-19/Com.	Place de la Gare - étape finale	3 376 000,00	3 376 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
02.12/01.04	Reconstruction du Pont du Châtelard	2 299 212,00	2 299 212,00	2 091 042,85	0,00	0,00	2 091 042,85	1 556 800,00	80 400,00	0,00	453 842,85
05-05	Prolongement du chemin de Champex	1 385 000,00	1 385 000,00	1 352 373,60	0,00	29 134,75	1 323 238,85	974 000,00	34 500,00	0,00	314 738,85
05-06/Com.	Remplacement Pont de la Valerette	603 000,00	603 000,00	630 756,40	0,00	0,00	630 756,40	214 500,00	14 300,00	0,00	401 956,40
07-02	Route d'Evian/Industrielle	1 400 000,00	1 400 000,00	1 455 933,10	0,00	1 200,00	1 454 733,10	930 000,00	70 000,00	0,00	454 733,10
07-04	Chemin des Combasses	300 000,00	300 000,00	297 319,55	0,00	0,00	297 319,55	195 000,00	15 000,00	0,00	87 319,55
07.04-07.18	Chemin de la Biolle	1 300 000,00	1 300 000,00	1 255 641,05	0,00	83 118,60	1 172 522,45	809 000,00	21 500,00	0,00	342 022,45
07-07	Chemin des Lieugex	1 265 000,00	1 265 000,00	1 232 935,25	0,00	28 372,00	1 204 563,25	880 750,00	63 250,00	0,00	260 563,25
07-10	Chemin de la Rapille	630 000,00	630 000,00	688 006,75	0,00	16 374,00	671 632,75	485 500,00	31 500,00	0,00	174 632,75
07-17	Nouvelle caserne SDIS	3 182 000,00	1 996 724,00	3 250 815,40	0,00	1 207 376,00	2 043 439,40	1 464 892,91	75 000,00	0,00	503 546,49
08-03	Chemin de Marjolain	700 000,00	700 000,00	810 851,35	0,00	24 745,00	786 106,35	363 000,00	33 000,00	0,00	390 106,35
08-12	Pavillon des Ormonts (Michel Mayor)	6 778 000,00	6 778 000,00	6 080 574,00	0,00	667,00	6 079 907,00	2 120 000,00	212 000,00	0,00	3 747 907,00
10-07	Chemin des Iles	600 000,00	600 000,00	1 280 903,90	0,00	72 279,60	1 208 624,30	400 000,00	25 000,00	0,00	783 624,30
10-09	Route d'Olzon	2 460 000,00	2 460 000,00	2 566 979,25	0,00	111 917,60	2 455 061,65	1 480 000,00	108 000,00	9 368,00	857 693,65
11-01	MUT - 3ème correction du Rhône	250 000,00	250 000,00	89 146,20	0,00	0,00	89 146,20	89 146,20	0,00	0,00	0,00
11-04	Avenue du Chamossaire	690 000,00	690 000,00	762 683,80	0,00	78 265,50	684 418,30	200 000,00	25 000,00	0,00	459 418,30
12-03	Aménagement du territoire	590 000,00	590 000,00	758 871,30	0,00	154 074,00	604 797,30	677 885,00	0,00	0,00	(73 087,70)
12-05	Trottoir et réfection chemin du Châtelard	1 028 400,00	1 028 400,00	1 298 093,95	0,00	67 239,80	1 230 854,15	724 000,00	42 000,00	12 826,56	452 027,59
12-08	Consolidation mur Fontainey-En la Vuettaiz	110 000,00	110 000,00	99 249,00	0,00	0,00	99 249,00	77 000,00	11 000,00	0,00	11 249,00
12-09	Rénovation de la Pinte communale	420 000,00	420 000,00	446 054,55	0,00	0,00	446 054,55	301 000,00	43 000,00	0,00	102 054,55
13-06	Passage à niveau TPC	220 000,00	220 000,00	220 000,00	0,00	0,00	220 000,00	44 000,00	11 000,00	0,00	165 000,00
13-08/15-13	Médiathèque	284 000,00	284 000,00	371 839,15	0,00	0,00	371 839,15	371 839,15	0,00	0,00	0,00
14-04	Rénovation salle des Noyers	850 000,00	850 000,00	768 417,25	0,00	10 906,80	757 510,45	757 510,45	0,00	0,00	0,00
14-12	Aménagement parcelle BCVs	600 000,00	600 000,00	673 805,80	0,00	311 950,00	361 855,80	120 000,00	30 000,00	0,00	211 855,80
14-14/18-11	Ancienne Maison de Ville	4 950 000,00	4 950 000,00	5 385 422,11	0,00	513 710,75	4 871 711,36	3 862 629,80	165 000,00	141 851,00	702 230,56
14-15	Rue du Collège	1 165 000,00	1 165 000,00	1 215 386,14	0,00	332 892,75	882 493,39	120 000,00	30 000,00	0,00	732 493,39
14-16	Rue de la Gare et Colomb	3 108 000,00	3 108 000,00	81 059,65	0,00	0,00	81 059,65	0,00	0,00	0,00	81 059,65
14-17	Route des Ormonts et Pont de Revouttaiz	4 217 000,00	4 217 000,00	92 333,70	0,00	0,00	92 333,70	0,00	0,00	0,00	92 333,70
15-12	Bâtiments scolaires	24 380 000,00	24 380 000,00	20 858 352,34	3 639 355,64	0,00	24 497 707,98	647 800,00	273 400,00	0,00	23 576 507,98
15-14	Chemins AF	1 965 000,00	1 965 000,00	2 175 085,80	0,00	1 071 149,00	1 103 936,80	135 000,00	45 000,00	0,00	923 936,80
16-01	Chemins des Caristans et Marjolain	480 000,00	480 000,00	489 727,10	0,00	58 962,85	430 764,25	430 764,25	0,00	0,00	0,00
16-02	Réfection rue Sous-le-Bourg	663 960,00	663 960,00	731 624,40	0,00	333 607,00	398 017,40	57 000,00	19 000,00	0,00	322 017,40
16-03	Gratoire Margencel	735 000,00	735 000,00	734 536,95	26 551,80	0,00	761 088,75	65 000,00	32 500,00	21 130,90	642 457,85
16-05	Feuille de route "Aigle Centre"	80 000,00	80 000,00	64 601,20	0,00	0,00	64 601,20	64 601,20	0,00	0,00	0,00

15-09	Collecteur EU Golf-Les Melleys.....	125 000,00	125 000,00	8 843,60	0,00	0,00	0,00	8 843,60	0,00	0,00	8 843,60
16-16	Giratoire Frédéric Rouge.....	1 569 240,00	1 554 240,00	73 247,50	410,75	0,00	73 688,25	73 247,50	410,75	0,00	0,00
16-19	Planification et révision affectation générale	880 000,00	880 000,00	665 399,77	67 710,80	0,00	733 110,57	665 399,77	67 710,80	0,00	0,00
17-01	Infrastructures routières Iles V	525 000,00	525 000,00	416 159,75	0,00	22 342,60	393 817,15	52 500,00	26 250,00	0,00	315 067,15
17-02	Pavillon scolaire DDM - crédit complémentaire	7 200 000,00	7 200 000,00	7 095 256,31	588 895,65	0,00	7 684 151,96	460 000,00	230 000,00	0,00	6 994 151,96
17-09	STEP Régionale	339 200,00	339 200,00	341 311,70	0,00	0,00	341 311,70	0,00	0,00	0,00	341 311,70
17-14	Chemin de la Mâle (UCI)	845 964,00	845 964,00	757 359,30	0,00	0,00	757 359,30	85 000,00	42 500,00	0,00	629 859,30
18-02	Schéma directeur espaces publics	150 000,00	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18-04	PPE "Le Battoir"	100 000,00	100 000,00	43 650,10	45 232,30	0,00	88 882,40	43 650,10	45 232,30	0,00	(0,00)
18-06	Réfection enrobé route Industrielle	453 800,00	240 965,00	465 621,00	0,00	205 520,00	260 101,00	24 200,00	12 100,00	0,00	223 801,00
18-07	Infrastructures routières Iles IV	830 000,00	830 000,00	679 494,75	0,00	15 992,55	663 502,20	83 000,00	41 500,00	0,00	539 002,20
18-08	Infrastructures routières Iles VI	910 000,00	910 000,00	568 826,00	0,00	2 741,00	621 877,35	91 000,00	45 500,00	0,00	485 377,35
18-12	Aménagement cour d'école Grande Eau	758 400,00	758 400,00	766 891,25	173 215,85	242 300,00	697 807,10	76 000,00	38 000,00	0,00	583 807,10
18-14	Crédit construction installations sportives Planchette	1 646 000,00	1 646 000,00	1 824 563,60	73 098,70	0,00	1 897 662,30	384 563,60	82 300,00	0,00	1 430 798,70
18-15	Réaménagement et agrandissement parking Chevron	900 000,00	900 000,00	850 733,30	37 547,40	0,00	888 280,70	90 000,00	90 000,00	0,00	708 280,70
19-08	Espace Evénements Glaners et parking	24 700 000,00	24 700 000,00	761 270,55	1 174 574,55	0,00	1 935 845,10	0,00	0,00	0,00	1 935 845,10
19-09	Ponts Fareties et Sapeurs	910 000,00	910 000,00	834 931,55	17 627,00	227 491,25	625 067,30	30 500,00	30 500,00	0,00	499 900,70
19-13	Dechetterie mobile et création ressourcecrite	100 000,00	100 000,00	0,00	89 609,00	0,00	89 609,00	0,00	89 609,00	0,00	0,00
20-06	Réfection chemin de Marjolain	650 000,00	650 000,00	14 862,15	580 893,95	0,00	595 756,10	0,00	28 000,00	0,00	567 756,10
20-07	Place de pose et dépose EMS-ECC Sillon	247 500,00	247 500,00	8 992,95	206 544,30	0,00	215 537,25	0,00	24 750,00	0,00	190 787,25
20-12	Garages "Alpes 4"	350 000,00	350 000,00	0,00	6 084,75	0,00	6 084,75	0,00	0,00	0,00	6 084,75
20-13	Place du Marché (2 étapes)	799 220,00	799 220,00	10 314,00	416 479,15	0,00	426 793,15	0,00	0,00	0,00	426 793,15
20-14	Aménagement rue du Rhône	1 367 790,00	1 367 790,00	20 463,00	38 880,80	0,00	59 343,80	0,00	0,00	0,00	59 343,80
20-15	Réfection ruelle Sous-le-Bourg (partie pavée)	452 878,00	452 878,00	11 847,00	232 691,20	0,00	244 538,20	0,00	0,00	0,00	244 538,20
20-16	Réalisation 2ème tronçon chemin de la Biolo	363 000,00	363 000,00	8 077,00	244 241,80	0,00	252 318,80	0,00	0,00	0,00	252 318,80
20-17	Reorganisation Place de la Gare	970 000,00	970 000,00	0,00	22 823,10	0,00	22 823,10	0,00	0,00	0,00	22 823,10
20-18	Relance Covid-19 (bons aide-aux-entreprises)	180 000,00	180 000,00	138 689,05	1 105 437,35	0,00	1 244 126,40	220 303,04	219 189,44	804 633,92	0,00
20-19	Concept gestion du stationnement	677 550,00	677 550,00	59 078,66	34 344,15	0,00	93 422,81	59 078,66	34 344,15	0,00	(0,00)
21-04/21-32	Rénovation et agrandissement Hôtel de Ville	20 100 000,00	20 100 000,00	0,00	892 140,20	0,00	892 140,20	0,00	0,00	0,00	892 140,20
21-19	Chemin AF - 2ème étape	2 343 800,00	2 343 800,00	50 805,00	24 738,00	0,00	75 543,00	0,00	0,00	0,00	75 543,00
21-30	Réalisation places de stationnement vélo	155 000,00	155 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21-31	Réfection ouvrages d'art (4 et 5)	1 058 000,00	1 058 000,00	0,00	7 640,10	0,00	7 640,10	0,00	0,00	0,00	7 640,10
	Rue Margencel	0,00	0,00	311 557,80	44 070,90	0,00	355 628,70	0,00	0,00	21 373,25	334 255,45
	Réseau d'égouts	0,00	0,00	318 764,80	0,00	0,00	318 764,80	318 764,80	0,00	0,00	0,00
	Service des eaux	0,00	0,00	358 491,10	0,00	0,00	358 491,10	358 491,10	0,00	0,00	0,00
	Route de Transit	0,00	0,00	6 623,00	16 793,90	0,00	23 416,90	6 623,00	0,00	0,00	16 793,90
	Transformation et agrandissement salle Aigle-Ancienne	0,00	0,00	76 495,10	18 607,85	0,00	95 102,95	76 495,10	18 607,85	0,00	0,00
	Digue de protection Châble-Croix	0,00	0,00	0,00	48 778,40	0,00	48 778,40	0,00	0,00	0,00	48 778,40
	Chemin de l'Hôpital	0,00	0,00	0,00	17 500,00	0,00	17 500,00	0,00	0,00	0,00	17 500,00
	Route de Lausanne	0,00	0,00	0,00	10 770,00	0,00	10 770,00	0,00	0,00	0,00	10 770,00
											0,00
				95 633 283,23	9 959 081,69	5 720 260,25	99 872 104,67	34 864 944,38	3 124 354,29	1 075 350,23	60 807 455,77
	Amortissements terrains, bâtiments et titres (revalorisations)			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Créances irrécouvrables			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	304 920,13	0,00	0,00
				95 633 283,23	9 959 081,69	5 720 260,25	99 872 104,67	34 864 944,38	3 429 274,42	1 075 350,23	60 807 455,77



MUNICIPALITÉ D'AIGLE

CRÉDITS

TEXTES

Municipalité d'Aigle

PHOTOGRAPHIES

ATALC
Composite.ch
C. Massy
D. Maréchal
ECAL
Giorgis-Rodriguez Architectes
G. Montangero
M. Pasche
M. Zouhri
Sieber Photos

GRAPHISME

Stefan Clay | www.plus-plus.ch

IMPRIMEUR

PCL Presses Centrales SA



Ce document est imprimé sur papier 100% recyclé.

